

ACTIONS &
PERSPECTIVES



NOTRE
MÉTROPOLE
**LE RAPPORT
ANNUEL**

2021



Édouard PHILIPPE.

Président de la communauté urbaine
Le Havre Seine Métropole

édito

L'année 2021 aura été marquée une fois encore par la crise sanitaire. Durant ces douze mois, la Communauté urbaine s'est mobilisée aux côtés de l'État et des acteurs de santé pour adapter sa stratégie vaccinale à l'évolution de la pandémie. La campagne de vaccination, notamment menée au stade Océane, a permis de protéger efficacement nos concitoyens, que je tiens à remercier pour leur civisme et leur sens des responsabilités.

Ensemble, nous avons su faire face à cette épreuve qui n'a en rien entamé l'agenda de travail communautaire : nous nous sommes adaptés, mais nous avons su rester mobilisés dans notre action au service des habitants.

Je me félicite en particulier de la décision prise par les élus communautaires de lancer le projet d'extension du réseau de tramway. Ce choix, qui s'appuie sur le retour d'expérience très positif du tramway au Havre, constituera un moyen efficace de connecter le nord et l'est du territoire en facilitant l'accès à des équipements et des services essentiels, en particulier l'hôpital Jacques Monod. Le tramway structurera notre géographie du quotidien en proposant une solution de déplacement à la fois efficace et écologique.

L'importance que nous accordons à l'environnement s'est aussi traduite en 2021 par la finalisation du plan vélo et la mise en place de trottinettes dont le succès est considérable !

L'engagement environnemental de la Communauté urbaine s'est manifesté en 2021 par le lancement des travaux d'extension de son réseau de chaleur, la signature du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) avec l'État et le démarrage des travaux préalables à l'élaboration du futur plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

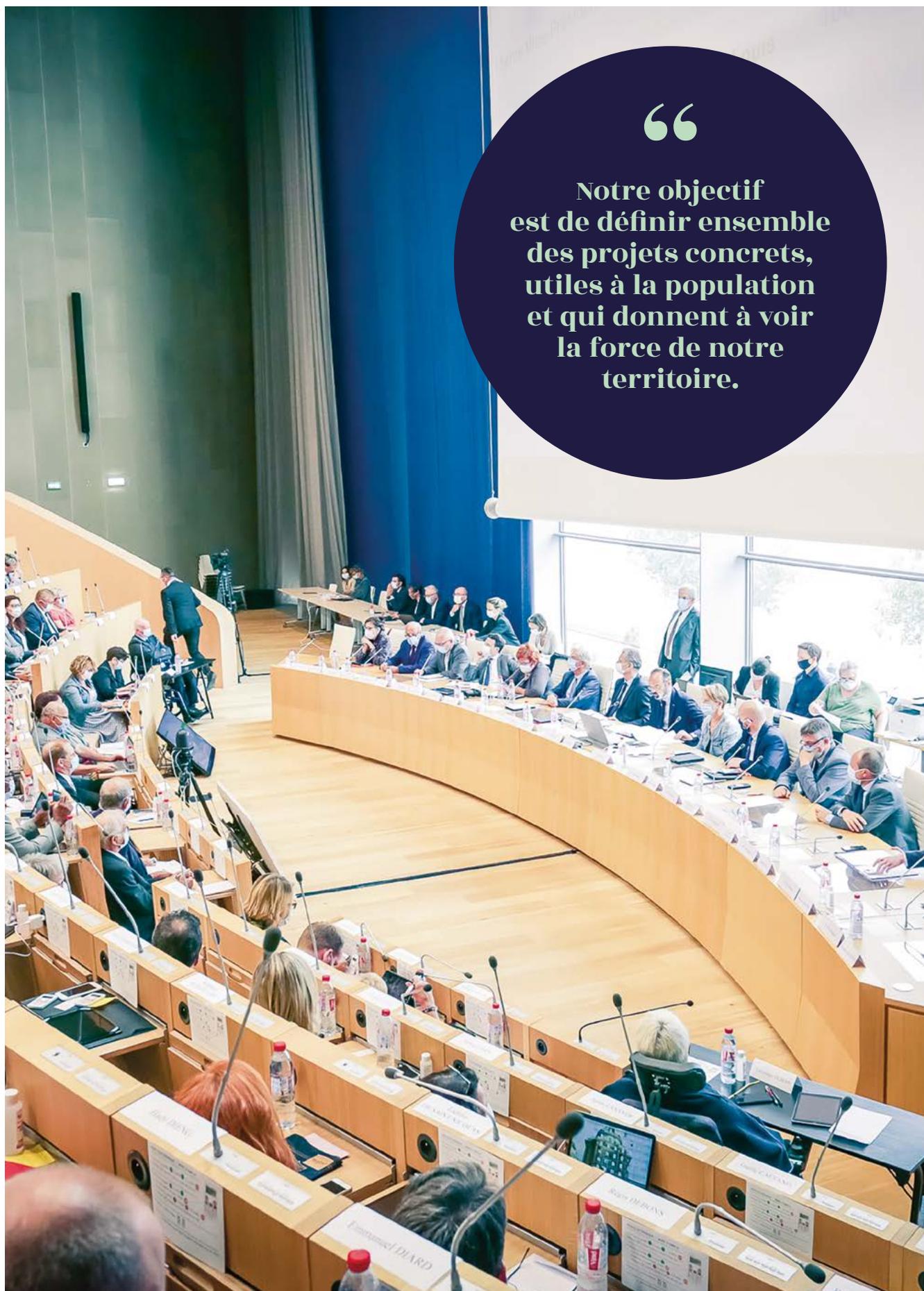
En fin d'année, Le Havre Seine Métropole a adopté son nouveau programme local de l'habitat (PLH) pour la période 2022-2027 afin d'améliorer la qualité de l'offre de logements sur le territoire.

La qualité de vie pour tous est une priorité de la Communauté urbaine qui s'est notamment concrétisée cette année, et bien que la situation sanitaire soit compliquée, par la mise en place des Rendez-vous d'été dans plusieurs communes membres. Le Havre Seine Métropole est aussi partenaire du dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DÉMOS) en lien avec la Philharmonie de Paris, qui ouvre la pratique musicale à des enfants issus de quartiers prioritaires du Havre et de Gonfreville-l'Orcher.

Quant à l'édition 2021 de la Transat Jacques Vabre, elle aura une fois encore tenu ses promesses avec des moments de fête partagés et une très belle moisson de victoires pour les ambassadeurs sportifs de la Communauté urbaine. Saluons en particulier Charlie Dalin et Jérémie Mion, arrivés respectivement second et troisième de la compétition. ●

“

Notre objectif est de définir ensemble des projets concrets, utiles à la population et qui donnent à voir la force de notre territoire.





sommaire

08

**FAITS
MARQUANTS**

16

**NOTRE TERRITOIRE
EN UN COUP D'ŒIL**

20

**LES COMPÉTENCES
DE LA
COMMUNAUTÉ
URBAINE**

22

**LA CHARTE
DE GOUVERNANCE**

24

LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

26

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

NOTRE ACTION AU SERVICE DU TERRITOIRE

LE SOUTIEN AUX COMMUNES 30

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 34

L'EAU 38

LES DÉCHETS 42

LA VOIRIE 46

LES MOBILITÉS 50

LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS 54

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 58

L'AGRICULTURE 66

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 70

LE TOURISME 74

LE SPORT DE HAUT NIVEAU 78

LA SANTÉ 80

L'HABITAT 84

LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS 86

LA POLITIQUE DE LA VILLE 90

L'ANIMATION DU TERRITOIRE 92

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 96

100

**NOTRE ORGANISATION,
NOS MOYENS D' ACTIONS**

106

**PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE
DES COMPTES ADMINISTRATIFS**

112

LEXIQUE

— RETOUR SUR —

Un an de faits MARQUANTS

2021

Crise sanitaire

Au sein de la Communauté urbaine, c'est la mobilisation générale. Objectifs 2021 : déployer localement les décisions du gouvernement, soutenir les professionnels de santé et se tenir aux côtés de toutes les parties prenantes pour assurer la logistique de la campagne de vaccination.

La Communauté urbaine est à pied d'œuvre pour assurer la mise en place de la campagne sur tout le territoire en coordonnant les acteurs locaux (dont l'ARS), l'État, les communes, etc. Pour que cette opération d'envergure soit accessible à tous, Le Havre Seine Métropole mène aussi des actions de sensibilisation et d'information auprès du grand public sur les modalités de la vaccination.

Deux grands centres de vaccination voient le jour au Stade Océane puis à la salle des fêtes de Bléville, complétés par des sessions de vaccination en hypermarché et mobiles dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV). Résultats : près de 258 000 injections en 2021 et jusqu'à 120 personnes mobilisées par jour sur site pour permettre le bon déroulement des opérations, dont la moitié en professionnels de santé.



19.04.2021 – Retour des équipes au sein de l'hôtel de la Communauté urbaine à l'issue d'importants travaux de rénovation énergétique



31.05.2021

Acte II des Rencontres Axe Seine

L'acte 2 des rencontres Axe Seine s'est tenu le lundi 31 mai au Havre. Édouard PHILIPPE, Anne HIDALGO, Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, rejoints par Patrick OLLIER, ont animé une réunion d'échange sur le thème du fret fluvial en vallée de Seine.

Cette rencontre faisait suite à une première rencontre qui s'était tenue le 11 février 2021 à Rouen. Une troisième rencontre a eu lieu en 2021, le 26 octobre à Paris.



26.06.2021 – Lancement de la 5^e édition d'UN ÉTÉ AU HAVRE



08.07.2021

Développement touristique

Le conseil communautaire a voté la création d'un groupement d'intérêt public (GIP) Le Havre croisières entre Le Havre Seine Métropole et le Grand port fluvio-maritime de l'Axe Seine (HAROPAPORT) pour accompagner le développement de l'activité de croisière maritime au Havre et réaménager l'interface ville-port de la Pointe de Floride, dans la continuité des aménagements urbains réalisés sur le quai de Southampton.

21.07.2021 – Ouverture de la 8^e édition de Ciné Toiles



10.08.2021 – Les sportifs profitent des 8 nouveaux circuits de randonnée balisés en 2021 par la Communauté urbaine



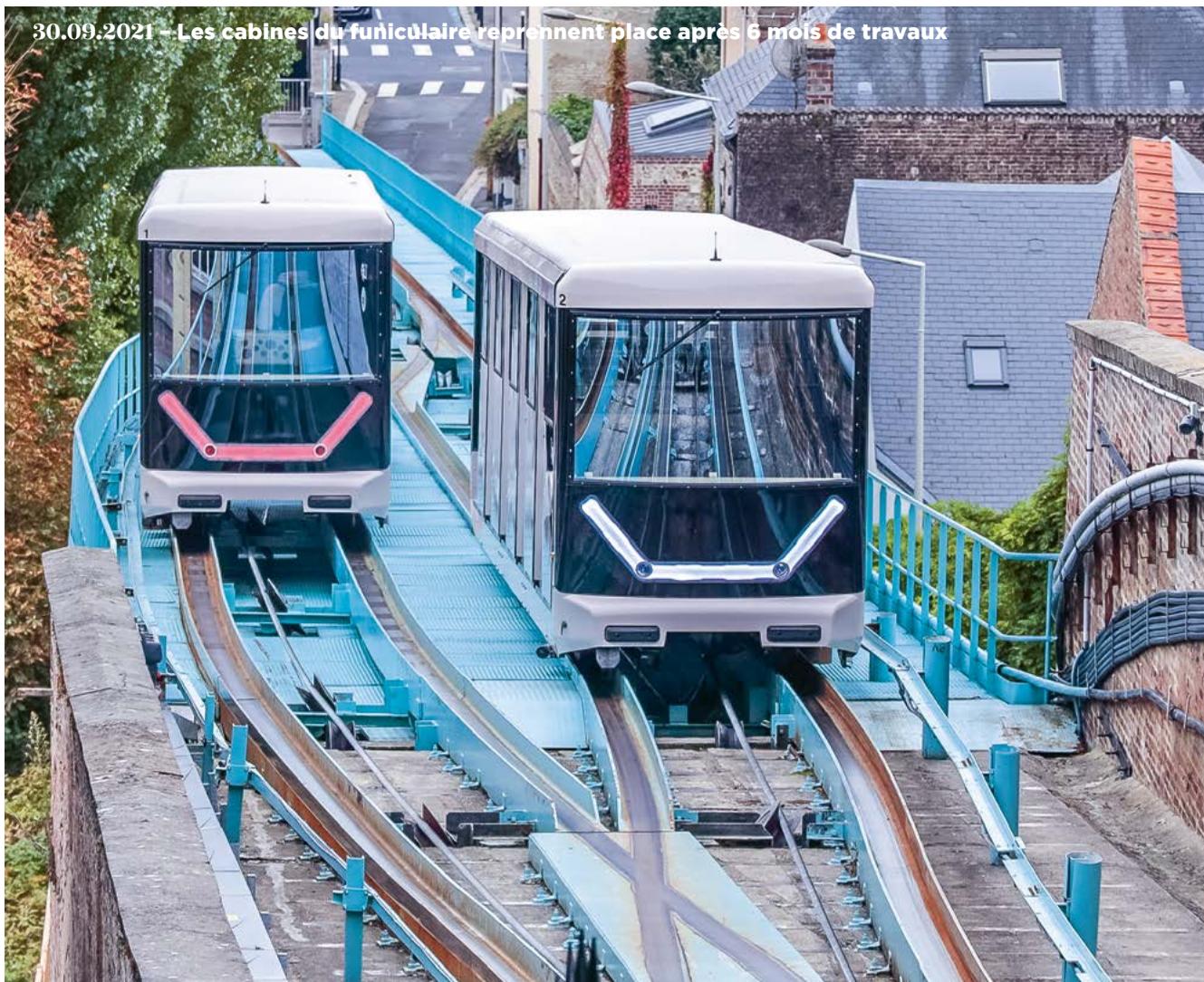
01.09.2021 – Inauguration du complexe Max Louvel à Montivilliers, en présence de Tom Auber, ambassadeur sportif



22.09.2021 – Projet d'extension du réseau de tramway : lancement de la concertation préalable



30.09.2021 - Les cabines du funiculaire reprennent place après 6 mois de travaux



22.10.2021 - Inauguration du centre technique communautaire (CETCO)



07.11.2021

Sport

Départ de la 15^e édition de la Transat Jacques Vabre, réunissant plus de 500 000 visiteurs au départ du Havre. À l'arrivée à Fort-de-France, 12 trophées sont remis !





NOTRE TERRITOIRE EN UN COUP D'ŒIL

CONSTITUÉ À L'ÉCHELLE DE LA POINTE DE CAUX,
LE TERRITOIRE CULTIVE UNE IDENTITÉ FORTE : À LA FOIS
MARITIME, FLUVIALE ET TERRESTRE.

54

COMMUNES

275 000

HABITANTS

49 500 ha

DE SUPERFICIE TOTALE

555 habitants

AU KM²

UN TERRITOIRE AGRICOLE DYNAMIQUE

520

EXPLOITATIONS
AGRICOLES

63 %

DE LA PRODUCTION
DE LIN FRANÇAIS

642 ha

DE SURFACE
EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

UNE DESTINATION TOURISTIQUE RECHERCHÉE

65 km

DE LITTORAL

2,4 millions

DE TOURISTES PAR AN

420 000

CROISIÉRISTES PAR AN

3 127

RÉSIDENCES SECONDAIRES

2 290

CHAMBRES D'HÔTEL

UNE ÉCONOMIE TOURNÉE VERS LA MER

1^{er}

PORT FRANÇAIS
POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR

32 000

EMPLOIS GÉNÉRÉS

1,4 million de m²

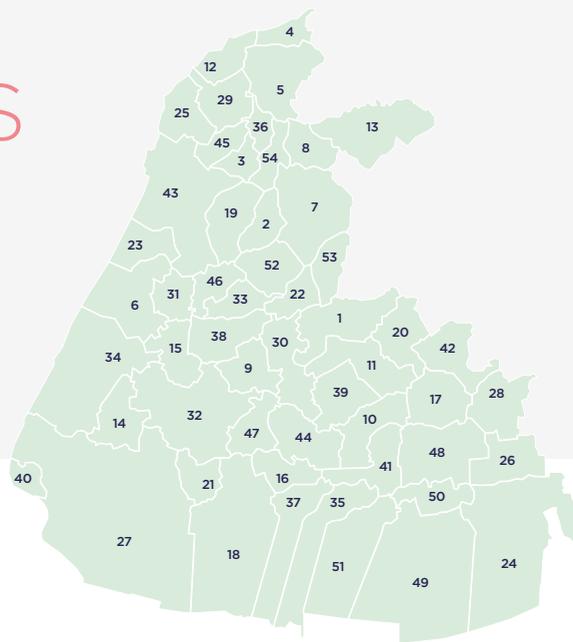
D'ENTREPÔTS

2,8 millions

D'ÉQUIVALENT VINGT PIEDS
POUR LE TRAFIC DE CONTENEURS



54 COMMUNES



1 ANGERVILLE-L'ORCHER
1442 habitants

2 ANGLESQUEVILLE-L'ESNEVAL
605 habitants

3 BEAUREPAIRE
510 habitants

4 BÉNOUVILLE
180 habitants

5 BORDEAUX-SAINT-CLAIR
680 habitants

6 CAUVILLE-SUR-MER
1573 habitants

7 CRIQUETOT-L'ESNEVAL
2650 habitants

8 CUVERVILLE-EN-CAUX
356 habitants

9 ÉPOUVILLE
2731 habitants

10 ÉPRETOT
749 habitants

11 ÉTAINHUS
1185 habitants

12 ÉTRETAT
1298 habitants

13 FONGUEUSEMARE
194 habitants

14 FONTAINE-LA-MALLET
2687 habitants

15 FONTENAY
1403 habitants

16 GAINNEVILLE
2613 habitants

17 GOMMERVILLE
750 habitants

18 GONFREVILLE-L'ORCHER
9115 habitants

19 GONNEVILLE-LA-MALLET
1356 habitants

20 GRAIMBOUVILLE
624 habitants

21 HARFLEUR
8514 habitants

22 HERMEVILLE
382 habitants

23 HEUQUEVILLE
726 habitants

24 LA CERLANGUE
1400 habitants

25 LA POTERIE-CAP-D'ANTIFER
459 habitants

26 LA REMUÉE
1310 habitants

27 LE HAVRE
172 067 habitants

28 LES TROIS-PIERRES
765 habitants

29 LE TILLEUL
702 habitants

30 MANÉGLISE
1282 habitants

31 MANNEVILLE
880 habitants

32 MONTIVILLIERS
15 862 habitants

33 NOTRE-DAME-DU-BEC
459 habitants

34 OCTEVILLE-SUR-MER
6 036 habitants

35 OUDALLE
451 habitants

36 PIERREFIQUES
142 habitants

37 ROGERVILLE
1432 habitants

38 ROLLEVILLE
1213 habitants

39 SAINNEVILLE-SUR-SEINE
857 habitants

40 SAINTE-ADRESSE
7 649 habitants

41 SAINT-AUBIN-ROUTOT
1 914 habitants

42 SAINT-GILLES-DE-LA-NEUVILLE
651 habitants

43 SAINT-JOUIN-BRUNEVAL
1 907 habitants

44 SAINT-LAURENT-DE-BRÉVEDENT
1 504 habitants

45 SAINTE-MARIE-AU-BOSC
379 habitants

46 SAINT-MARTIN-DU-BEC
633 habitants

47 SAINT-MARTIN-DU-MANOIR
1 545 habitants

48 SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC
4 172 habitants

49 SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE
1 157 habitants

50 SAINT-VINCENT-CRAMESNIL
689 habitants

51 SANDOUVILLE
809 habitants

52 TURRETOT
1 493 habitants

53 VERGETOT
454 habitants

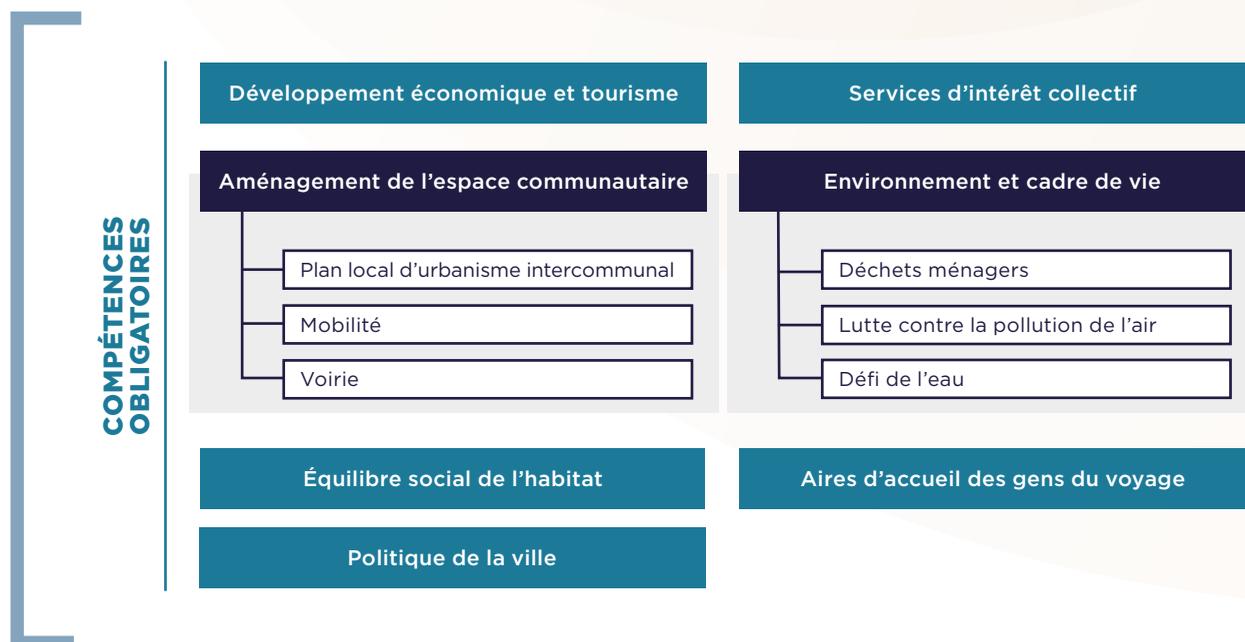
54 VILLAINVILLE
306 habitants

COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Logement, action sociale, urbanisme, environnement, aménagement du territoire, développement économique, sport, tourisme, transport scolaire... dans tous ces domaines, les collectivités disposent chacune de compétences administratives différentes, et complémentaires de celles de l'État.

Les communes bénéficient de la clause de compétence générale leur permettant de régler par délibération toutes les affaires relevant de leur niveau. Les principales compétences exercées relèvent des domaines suivants : urbanisme, logement, environnement, gestion des écoles préélémentaires et élémentaires. La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a renforcé les compétences optionnelles et obligatoires transférées de la commune à l'intercommunalité.

Les compétences de la Communauté urbaine sont les suivantes :



COMPÉTENCES
CHOISIES

Aménagement numérique du territoire

Agriculture

Santé et salubrité publiques

Prévention des risques majeurs

Gestion des eaux pluviales
et ruissellement

Soutien au sport de haut niveau

Maîtrise d'ouvrage pour
la construction d'établissements
d'enseignement supérieur

Mise en place d'un SIG communautaire

Mise en valeur de l'environnement

Gestion des trafics routiers

Relations avec les communautés éducatives

Services à la population

Chemins de randonnée

Aide aux associations

Relations culturelles



LA COMMUNAUTÉ URBAINE, AU TITRE DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE, ASSURE ÉGALEMENT LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS SUIVANTS:

École de musique intercommunale de Saint-Romain-de-Colbosc, crèche multi-accueil Les Farfadets à Saint-Romain-de-Colbosc, crèche Les Ribambelles à Criquetot-l'Esneval, piscine GDO à Gonfreville-l'Orcher, piscine les bains des Docks au Havre, l'effet bleu à Saint-Romain-de-Colbosc, Aquabowling des falaises à Criquetot-l'Esneval, le complexe aquatique Belle étoile à Montivilliers.

LA CHARTE DE **GOUVERNANCE**

Les échanges et travaux à l'occasion de la création de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, les valeurs défendues dans ce cadre par les élus et la prise en compte des objectifs poursuivis par la Communauté urbaine et par les communes membres ont permis l'émergence d'un socle de valeurs, d'idées et de principes.

Ces valeurs, ces principes et ces idées ont été repris dans une charte qui constitue un cadre de référence visant à manifester l'attachement de tous à une gouvernance équilibrée et respectueuse des territoires, à une organisation réactive préservant la proximité et à un projet commun ambitieux et garant des identités locales.

Cette charte vient compléter les statuts de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, et a vocation à servir de cadre de référence au Conseil communautaire pour l'exercice de ses compétences.

Elle s'articule autour de 4 principaux axes :

1 **UNE GOUVERNANCE ÉQUILIBRÉE ET RESPECTUEUSE DES TERRITOIRES**

Avec l'instauration notamment de la conférence des maires : elle se réunit minimum 5 à 6 fois par an sur convocation du président. Les maires y sont présents personnellement afin de discuter des orientations stratégiques.

2 **UNE ORGANISATION RÉACTIVE QUI PRÉSERVE LA PROXIMITÉ**

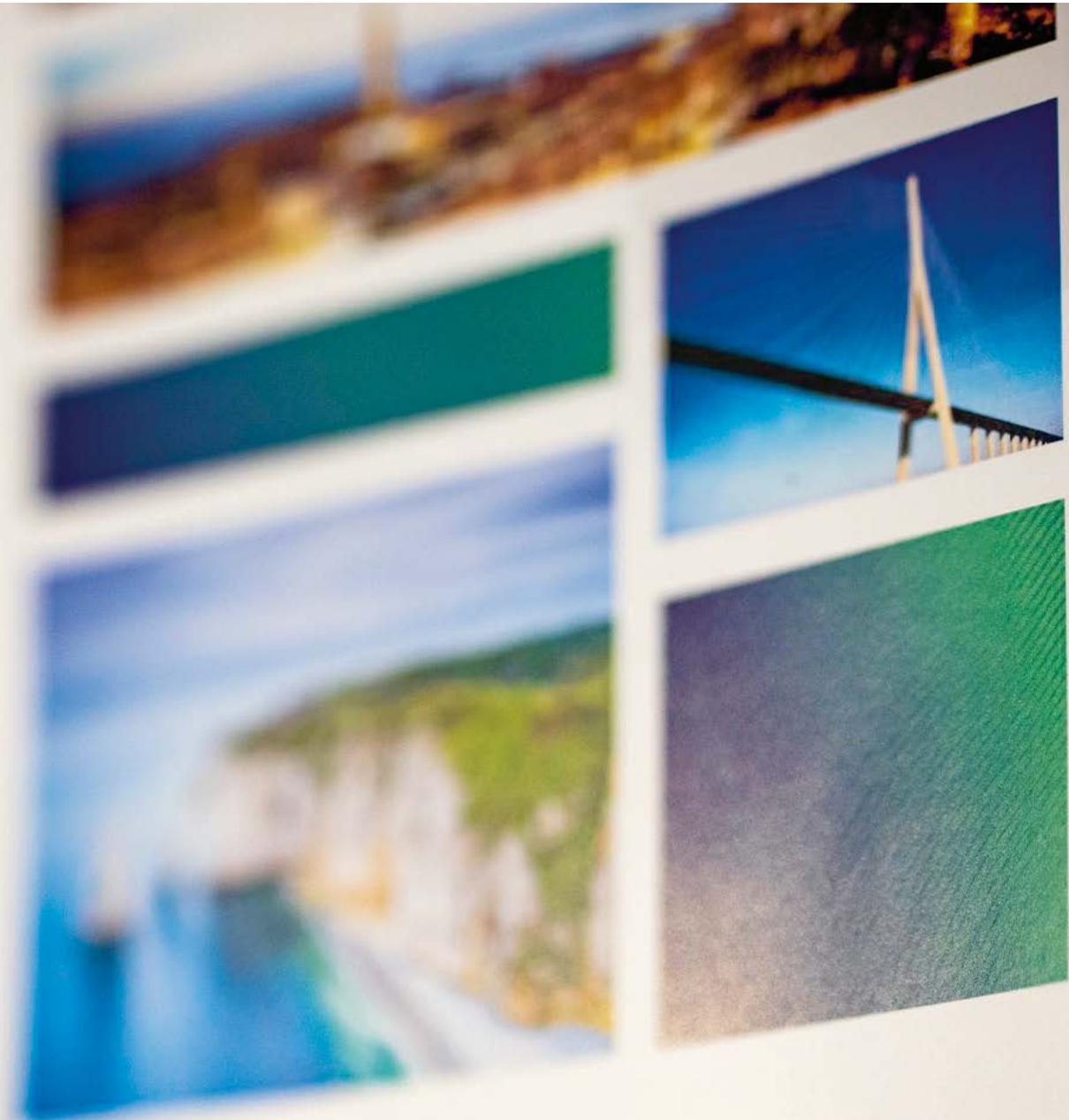
La mutualisation de certaines compétences et de certains moyens permet de faire ensemble ce qu'il était difficile de faire seul.

3 **UN PROJET COMMUN AMBITIEUX ET GARANT DES IDENTITÉS LOCALES**

La Communauté urbaine entend jouer un rôle clé de développement économique, social et environnemental au service des habitants, grâce à la diversité des communes qui la composent.

4 **DES INSTITUTIONS ET UN ÉTAT D'ESPRIT**

Dans le respect de la réglementation, la Communauté urbaine s'engage à n'imposer localement aucune décision qui ne relève pas de l'intérêt général et qui ne soit contraire à la volonté d'une commune exprimée par son maire. La conférence des maires veille au respect de cet engagement.



LA CONFÉRENCE DES MAIRES

est une instance qui réunit les 54 maires des communes membres de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Elle permet de discuter des orientations stratégiques de la Communauté urbaine, de construire les politiques publiques et d'échanger autour de leur mise en œuvre. Elle se réunit cinq à six fois par an, sur convocation du président.

LE
HAVRE
SEINE
MÉTROPOLE



6 CONFÉRENCES THÉMATIQUES

LES CONFÉRENCES THÉMATIQUES

sont des instances d'information et de suivi des projets engagés, ouvertes à tous les conseillers communautaires et aux conseillers municipaux de toutes les communes du territoire.

Aménagement du territoire

Attractivité du territoire

Transitions territoriales

Ressources

Eau, assainissement, fluides, déchets

Proximité

**PROPOSITIONS
SUIVI DES ACTIONS**



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il se réunit avant chaque conseil communautaire. Il donne un avis sur les propositions des conférences thématiques et examine les projets de délibérations qui seront votés.

Il adopte également des décisions sur délégation du conseil communautaire.

Le Président

15

Vice-Présidents en charge des délégations thématiques

10

conseillers communautaires délégués

5

membres du bureau

En 2021 :

230

décisions de bureau

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il adopte le budget, décide par délibérations des actions et projets qui concernent les compétences et politiques publiques de la Communauté urbaine.

130

élus titulaires

En 2021 :

299

délibérations

AVIS
DÉBATS

VOTE

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

— LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



Édouard PHILIPPE
Président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
(maire du Havre)

LES 15 VICE-PRÉSIDENTS



Jean-Baptiste GASTINNE
(1^{er} adjoint - Le Havre)
Développement économique et tourisme



Clotilde EUDIER
(maire de Saint-Romain-de-Colbosc)
Aménagement de l'espace public



Alain FLEURET
(maire de Criquetot-l'Esneval)
Aménagement numérique du territoire et innovation



Jérôme DUBOST
(maire de Montivilliers)
Santé



Christine MOREL
(maire d'Harfleur)
Eau et assainissement



Jean-Louis ROUSSELIN
(maire d'Octeville-sur-Mer)
Finances, affaires juridiques et marchés



Florent SAINT-MARTIN
(conseiller municipal - Le Havre)
Habitat, urbanisme, foncier, enseignement supérieur et politique de la ville



Cyriaque LETHUILLIER
(maire de La Poterie-Cap-d'Antifer)
Biodiversité et espaces naturels



Michel RATS
(maire de La Cerlangue)
Animations territoriales



Alban BRUNEAU
(maire de Gonfreville-l'Orcher)
Risques majeurs et environnement industriel



Hubert DEJEAN DE LA BÂTIE
(maire de Sainte-Adresse)
Transition énergétique, économie circulaire et déchets



Pascal LEPRETTRE
(maire de Rolleville)
Mobilité



Mallka CHERRIÈRE
(conseiller municipal - Le Havre)
Sport



Christian GRANCHER
(maire de Cauville-sur-Mer)
Agriculture et alimentation

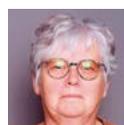


Jean-Louis MAURICE
(maire de Fontaine-la-Mallet)
Ressources humaines

LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU



François AUBER
(maire de Saint-Jouin-Bruneval)
1^{er} membre du bureau



Thérèse BARIL
(maire de Turretot)
2^e membre du bureau



Augustin BŒUF
(adjoint au maire - Le Havre)
3^e membre du bureau



Pascal CORNU
(maire de Notre-Dame-du-Bec)
4^e membre du bureau



Marie-Laure DRONE
(adjoint au maire - Le Havre)
5^e membre du bureau



Valérie HUON-DEMARE
(maire de Saint-Gilles-de-la-Neuville)
6^e membre du bureau



Anthony GUÉROUT
(maire de Saint-Aubin-Routot)
7^e membre du bureau



Jean-Pierre LEDUC
(maire de Bénouville)
8^e membre du bureau



Marc-Antoine TETREL
(maire de Manéglise)
9^e membre du bureau



Sylvain VASSE
(maire de Graimbouville)
10^e membre du bureau



Avelyne CHIROL
(maire de Rogerville)
11^e membre du bureau



Nadège COURCHÉ
(maire de La Remuée)
12^e membre du bureau



Christine DOMAIN
(maire d'Épouville)
13^e membre du bureau



Didier SANSON
(conseiller municipal - Etainhus)
14^e membre du bureau



Martine VIALA
du bureau
(maire de Villainville)
15^e membre

— LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES

Yann ADREIT (<i>Gommerville</i>)	Annick GUIVARCH (<i>Le Havre</i>)
Jean-Michel ARGENTIN (<i>Oudalle</i>)	Jocelyne GUYOMAR (<i>Saint-Vincent-Cramesnil</i>)
André BAILLARD (<i>Etretat</i>)	Jean-Luc HEBERT (<i>Montivilliers</i>)
Frédéric BASILLE (<i>Angerville-l'Orcher</i>)	Sophie HERVÉ (<i>Le Havre</i>)
Dominique BELLENGER (<i>Harfleur</i>)	Fanny HEUZÉ (<i>Le Havre</i>)
Gilles BELLIERE (<i>Montivilliers</i>)	Jean-Luc HODIERNE (<i>Vergetot</i>)
Monique BERTRAND (<i>Les Trois Pierres</i>)	Yves HUCHET (<i>Le Havre</i>)
Laurence BESANCENOT (<i>Le Havre</i>)	Pascal LACHÈVRE (<i>Le Havre</i>)
Jean-Pierre BONNEVILLE (<i>Bordeaux-Saint-Clair</i>)	Laurent LANGELIER (<i>Le Havre</i>)
Fanny BOQUET (<i>Le Havre</i>)	David LAURENT (<i>Cuverville-en-Caux</i>)
Pierre BOUYSSSET (<i>Le Havre</i>)	Anne-Virginie LE COURTOIS (<i>Le Havre</i>)
Patrick BUCOURT (<i>Heuqueville</i>)	Jean-Pierre LEBOURG (<i>Sainte-Adresse</i>)
Sylvie BUREL (<i>Harfleur</i>)	Aurélien LECACHEUR (<i>Montivilliers</i>)
Patrick BUSSON (<i>Saint-Laurent-de-Brèvedent</i>)	Caroline LECLERCQ (<i>Le Havre</i>)
Gaëlle CAETANO (<i>Le Havre</i>)	Jean-Paul LECOQ (<i>Le Havre</i>)
Agnès CANAYER (<i>Le Havre</i>)	Patrick LEFEBVRE (<i>Anglesqueville-l'Esneval</i>)
Thibaut CHAIX (<i>Le Havre</i>)	Virginie LEMAITRE-LADOUCE (<i>Le Havre</i>)
Corinne CHATEL (<i>Le Havre</i>)	Daniel LEMESLE (<i>Herveville</i>)
Noureddine CHATI (<i>Le Havre</i>)	Sandrine LEMOINE (<i>Saint-Vigor-d'Ymonville</i>)
Annie CHICOT (<i>Le Havre</i>)	Hervé LEPILEUR (<i>Gonneville-la-Mallet</i>)
Olivier COMBE (<i>Saint-Romain-de-Colbosc</i>)	Raphaël LESUEUR (<i>Le Tilleul</i>)
Christine CORMERAIS (<i>Le Havre</i>)	Laurent LOGIOU (<i>Le Havre</i>)
André CORNOU (<i>Le Havre</i>)	Bruno LOZANO (<i>Le Havre</i>)
Louisa COUPPEY (<i>Le Havre</i>)	Fabienne MALANDAIN (<i>Montivilliers</i>)
Pascal CRAMOISAN (<i>Le Havre</i>)	Gérald MANIABLE (<i>Le Havre</i>)
Isabelle CREVEL (<i>Montivilliers</i>)	Jacques MARTIN (<i>Octeville-sur-mer</i>)
Stéphanie DE BAZELAIRE (<i>Le Havre</i>)	Émilie MASSET (<i>Gainneville</i>)
Laëtitia DE SAINT NICOLAS (<i>Le Havre</i>)	Denis MERVILLE (<i>Sainneville-sur-Seine</i>)
Régis DEBONS (<i>Le Havre</i>)	Pierre MICHEL (<i>Le Havre</i>)
Brigitte DÉCHAMPS (<i>Le Havre</i>)	Stéphanie MINEZ (<i>Le Havre</i>)
Françoise DEGENETAIS (<i>Octeville-sur-Mer</i>)	Christelle MSICA GUÉROUT (<i>Sainte-Adresse</i>)
Fabienne DELAFOSSE (<i>Le Havre</i>)	Nathalie NAIL (<i>Le Havre</i>)
Jacques DELLERIE (<i>Sandouville</i>)	Madjid NASSAH (<i>Le Havre</i>)
Emmanuel DIARD (<i>Le Havre</i>)	Bineta NIANG (<i>Le Havre</i>)
Hady DIENG (<i>Le Havre</i>)	Oumou NIANG-FOUQUET (<i>Le Havre</i>)
Marie-Claire DOUMBIA (<i>Gonfreville-l'Orcher</i>)	Valérie PETIT (<i>Fongueusemare</i>)
Véronique DUBOIS (<i>Le Havre</i>)	Étienne PLANCHON (<i>Sainte-Marie-au-Bosc</i>)
Fabienne DUBOSQ (<i>Gonfreville-l'Orcher</i>)	Dominique PRÉVOST (<i>Le Havre</i>)
Christian DUVAL (<i>Le Havre</i>)	Alain RENAUT (<i>Pierrefiques</i>)
Wasil ECHCHENNA (<i>Le Havre</i>)	Nicolas SIMON (<i>Saint-Martin-du-Bec</i>)
Patrick FONTAINE (<i>Mannevillette</i>)	Pierre SIRONNEAU (<i>Le Havre</i>)
Jean-Luc FORT (<i>Saint-Martin-du-Manoir</i>)	Patrick TEISSERE (<i>Le Havre</i>)
Solange GAMBART (<i>Le Havre</i>)	Florence THIBAUDEAU-RAINOT (<i>Le Havre</i>)
Laurent GILLE (<i>Montivilliers</i>)	Philippe TOULIN (<i>Le Havre</i>)
Antonin GIMARD (<i>Le Havre</i>)	Seydou TRAORÉ (<i>Le Havre</i>)
Carol GONDOUIN (<i>Beaurepaire</i>)	Virginie VANDAELE (<i>Montivilliers</i>)
Denis GREVERIE (<i>Le Havre</i>)	Danièle VASCHALDE (<i>Le Havre</i>)
Marie-Catherine GRZELCZYK (<i>Fontenay</i>)	Nacera VIEUBLÉ (<i>Harfleur</i>)
Marc GUERIN (<i>Gonfreville-l'Orcher</i>)	Anne-Marie VIGNAL (<i>Épretot</i>)

NOTRE ACTION AU SERVICE **DU TERRITOIRE**

L'INSTITUTION INTERVIENT DANS
PLUS DE 20 DOMAINES AU SERVICE DES COMMUNES
ET DE SES HABITANTS.





AU SOMMAIRE

30

LE SOUTIEN AUX COMMUNES

34

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

38

L'EAU

42

LES DÉCHETS

46

LA VOIRIE

50

LES MOBILITÉS

54

LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS

58

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

66

L'AGRICULTURE

70

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

74

LE TOURISME

78

LE SPORT DE HAUT NIVEAU

80

LA SANTÉ

84

L'HABITAT

86

LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

90

LA POLITIQUE DE LA VILLE

92

L'ANIMATION DU TERRITOIRE

96

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



LE SOUTIEN AUX COMMUNES

ACCOMPAGNER LES COMMUNES, LEUR PERMETTRE D'INVESTIR POUR LE TERRITOIRE

19,5 M€
DE DOTATION
DE SOLIDARITÉ
COMMUNAUTAIRE

731 k€
DE FONDS DE CONCOURS
INVESTISSEMENT

332 k€
DE FONDS DE SOUTIEN
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE A MIS EN PLACE PLUSIEURS DISPOSITIFS POUR SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES COMMUNES ET FAVORISER LEURS INVESTISSEMENTS, NOTAMMENT EN FAVEUR D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS.

AGIR EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ TERRITORIALE

Obligatoire pour les Communautés urbaines, la dotation de solidarité communautaire (DSC) est un outil de péréquation intercommunal qui vise à contribuer à la correction des inégalités territoriales. Son montant étant libre, la somme allouée par la Communauté urbaine (19,5 M € en 2021)

démontre la volonté partagée par les élus communautaires d'agir en soutien des communes. Pour aller plus loin, il a été décidé, à compter de 2021, d'adosser l'évolution de la DSC à l'indice des prix des dépenses communales qui mesure l'inflation réellement supportée par les communes, soit pour 2022 une hausse à venir de 1,12 % (+204 k€).

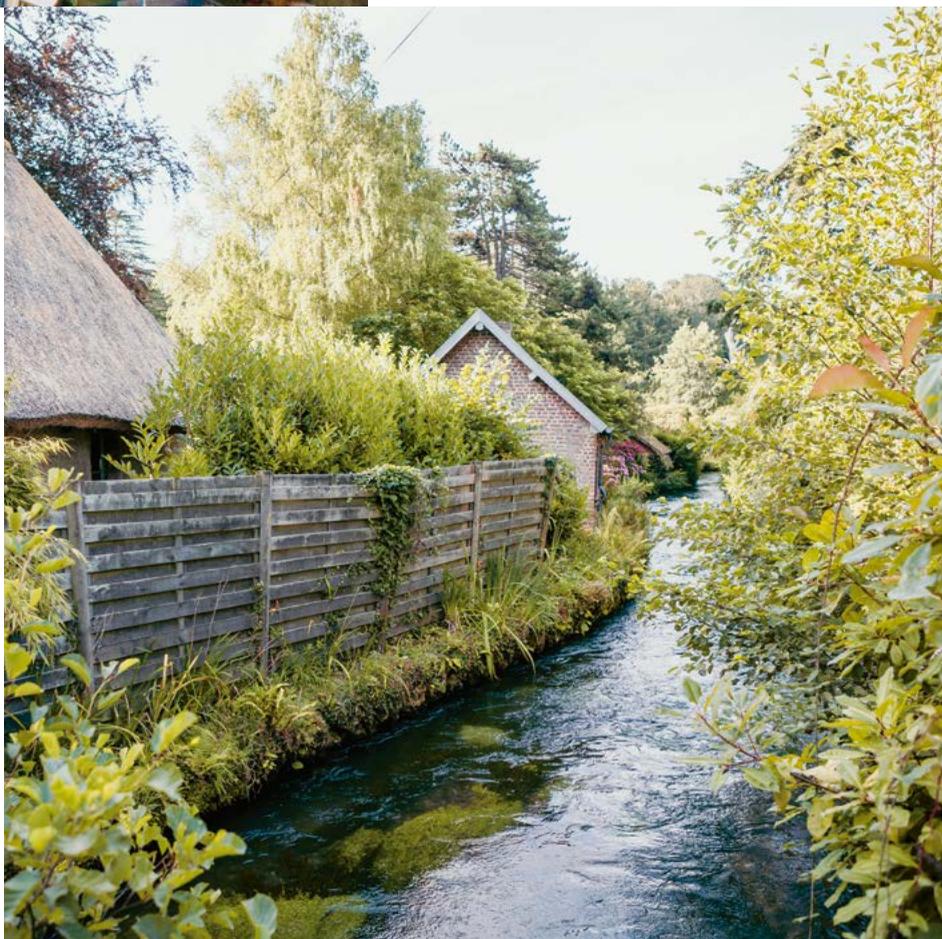


FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Un fonds de soutien à l'investissement des communes en matière d'équipements sportifs est proposé aux communes du territoire pour leur permettre de rénover des équipements existants ou en créer de nouveaux. Le montant du fonds dont l'enveloppe 2021-2026 s'élève à 3 M€ est fixé à 12% du montant HT des travaux éligibles. Au titre de l'année 2021, 21 opérations ont été validées pour un montant de 332 k€.

SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS DES COMMUNES

Un fonds de 20 M€ est proposé pour la période 2021-2026 afin de soutenir les communes membres dans leur politique d'investissement et favoriser l'activité économique sur le territoire. Il est destiné à soutenir la réalisation d'équipements, d'infrastructures, de travaux, d'installations et d'acquisition de matériel. Le montant auquel chaque commune peut prétendre est fonction de sa population et de son potentiel financier. En 2021, ce sont 38 dossiers qui ont été soutenus pour un montant de 731 k€.



MONTANTS 2021 PAR COMMUNE (EN €)

COMMUNE	DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE	ATTRIBUTIONS FONDS DE CONCOURS INVESTISSEMENT	ATTRIBUTIONS FONDS DE SOUTIEN ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
ANGERVILLE-L'ORCHER	108 512 €	226 418 €	-
ANGLESQUEVILLE-L'ESNEVAL	44 034 €	6 783 €	-
BEAUREPAIRE	36 806 €	-	-
BÉNOUVILLE	14 629 €	-	-
BORDEAUX-SAINT-CLAIR	56 046 €	40 798 €	-
CAUVILLE-SUR-MER	257 586 €	-	-
CRICQUETOT-L'ESNEVAL	203 580 €	-	-
CUVERVILLE-EN-CAUX	30 145 €	-	-
ÉPOUVILLE	435 773 €	-	-
ÉPRETOT	111 139 €	-	-
ÉTAINHUS	161 260 €	-	2 560 €
ÉTRETAT	127 906 €	-	-
FONGUEUSEMARE	28 258 €	-	-
FONTAINE- LA-MALLET	224 091 €	-	13 081 €
FONTENAY	231 919 €	90 000 €	9 384 €
GAINNEVILLE	457 769 €	-	-
GOMMERVILLE	114 953 €	-	-
GONFREVILLE-L'ORCHER	1 830 651 €	-	-
GONNEVILLE-LA-MALLET	101 002 €	-	-
GRAIMBOUVILLE	103 288 €	4 203 €	-
HARFLEUR	1 450 000 €	-	-
HERMEVILLE	28 392 €	17 845 €	-
HEUQUEVILLE	53 027 €	2 657 €	-
LA CERLANGUE	181 616 €	22 971 €	-
LA POTERIE-CAP-D'ANTIFER	43 032 €	3 596 €	-
LA REMUÉE	143 817 €	-	21 276 €
LE HAVRE	6 657 247 €	-	202 314 €



COMMUNE	DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE	ATTRIBUTIONS FONDS DE CONCOURS INVESTISSEMENT	ATTRIBUTIONS FONDS DE SOUTIEN ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
LES-TROIS-PIERRES	116 427 €	-	-
LE TILLEUL	51 036 €	7 670 €	-
MANÉGLISE	219 584 €	-	-
MANNEVILLE	140 973 €	33 400 €	-
MONTIVILLIERS	2 467 433 €	-	1 233 €
NOTRE-DAME-DU-BEC	68 665 €	-	-
OCTEVILLE-SUR-MER	325 295 €	237 831 €	25 628 €
LOUDALE	13 492 €	-	10 445 €
PIERREFIQUES	15 288 €	-	-
ROGERVILLE	135 358 €	-	-
ROLLEVILLE	214 196 €	-	-
SAINNEVILLE	112 261 €	-	-
SAINT-AUBIN-ROUTOT	231 271 €	-	-
SAINTE-ADRESSE	578 090 €	-	-
SAINTE-MARIE-AU-BOSC	28 460 €	-	-
SAINT-GILLES-DE-LA-NEUVILLE	105 676 €	-	-
SAINT-JOUIN-BRUNEVAL	204 633 €	-	41 760 €
SAINT-LAURENT-DE-BRÉVEDENT	177 581 €	6 093 €	1 443 €
SAINT-MARTIN-DU-BEC	45 958 €	-	-
SAINT-MARTIN-DU-MANOIR	311 397 €	-	-
SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC	382 700 €	-	1 920 €
SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE	18 131 €	-	-
SAINT-VINCENT-CRAMESNIL	93 824 €	-	-
SANDOUVILLE	21 881 €	-	-
TURRETOT	126 121 €	16 194 €	1 310 €
VERGETOT	34 047 €	14 676 €	-
VILLAINVILLE	25 948 €	-	-
TOTAL	19 502 204 €	731 135 €	332 354 €





TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FAIRE ENTRER LE TERRITOIRE DANS L'ÈRE POST-CARBONE

**FACTURE
ÉNERGÉTIQUE
DU TERRITOIRE**
ESTIMÉE À

1,6 Md€
DONT 750 M€
POUR LE SECTEUR
INDUSTRIEL

**PRODUCTION
ÉNERGÉTIQUE
FINALE SUR LE
TERRITOIRE**

450 GWh
50% ÉNERGIE
RENOUVELABLE
50% ÉNERGIE
FOSSILE

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE ACCOMPAGNE LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE, ÉNERGÉTIQUE ET INDUSTRIELLE DU TERRITOIRE POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'ÉPUISEMENT DES RESSOURCES. UN ENJEU DE TRANSFORMATION QUI OBLIGE À INNOVER COLLECTIVEMENT.

Viser la neutralité carbone implique d'agir sans attendre et de manière concrète tout en étant capable de programmer l'effort du territoire dans le temps par une planification fine des objectifs de long terme.

L'année écoulée a suivi cette double priorité : agir maintenant et préparer demain.

2021 aura en effet été marquée pour Le Havre Seine Métropole par plusieurs avancées stratégiques, avec la signature d'un contrat de relance et de

transition écologique (CRTE) avec l'État et le lancement d'une démarche plan climat-air-énergie territoriale (PCAET).

L'engagement de la Communauté urbaine pour le développement d'une stratégie bas-carbone l'a également conduit à poursuivre cette année deux projets opérationnels vertueux : l'extension de son réseau de chaleur et la mise en place d'un marché public global de performance.

C'est en transformant les contraintes en opportunités que nous ferons de l'enjeu carbone une chance pour le territoire.



LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE CONTRACTUALISE AVEC L'ÉTAT EN FAVEUR DE LA RELANCE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

Le 19 juillet 2021, la Communauté urbaine a signé avec l'État un contrat de relance et de transition écologique (CRTE) pour la période 2021-2026, lequel souhaite, par la mise en place de ce nouvel outil de contractualisation avec les territoires, orchestrer la relance économique autour des projets de décarbonation.

Particularité du CRTE havrais : il a été élaboré conjointement avec la Métropole de Rouen Normandie, exprimant l'ambition partagée des deux métropoles d'exploiter à l'échelle de la Seine aval leur

potentiel commun de développement autour de la transition énergétique, environnementale et industrielle.

En novembre 2021, la gouvernance du CRTE a été fusionnée avec celle du Pacte territorial pour la transition écologique et industrielle du Havre, signé en janvier 2020, qui vise à faire du territoire une référence en matière d'économie verte et de transition industrielle reposant sur des filières d'excellence.

Symbole de cette transition : la fermeture au printemps 2021 de la tranche 4 de l'unité de production de la centrale à charbon EDF et le développement de nouvelles filières d'énergies telles que l'éolien ou l'hydrogène, appelées à modifier durablement le paysage industriel.

Cadre de référence stratégique à l'échelle de la Seine aval, le CRTE consigne désormais tous les grands projets du territoire, qu'ils relèvent de la Communauté urbaine et de ses communes, de la Ville du Havre, d'HAROPA Port et des grands acteurs de la Zone industrialo-portuaire.

Son pilotage s'organise en groupes de travail embrassant toutes les thématiques de la transition écologique, ainsi que des comités de pilotage semestriels présidés par le préfet de Région, en présence du Délégué interministériel à l'accompagnement des territoires en transition énergétique et des deux présidents d'EPCI.



SE DOTER D'UN OUTIL OPÉRATIONNEL DE COORDINATION DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SUR LE TERRITOIRE

C'est en 2021 que Le Havre Seine Métropole s'est lancée dans les premiers travaux en vue d'élaborer son futur plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

Son objectif sera de favoriser l'adaptation du territoire et de son économie à l'enjeu carbone. Ce plan sera in fine agréé par l'État et s'appuiera sur la mobilisation de nombreux partenaires.

À travers l'effort de planification que traduira le PCAET, il s'agira pour la Communauté urbaine de préciser et de hiérarchiser son action en vue de réduire la consommation énergétique, réduire les gaz à effet de serre, développer les énergies renouvelables, limiter les vulnérabilités du territoire et améliorer la qualité de l'air.

L'année 2021 marque le début de cette réflexion qui s'est concrétisée par le lancement d'un diagnostic avec plus de trente partenaires externes mobilisés dans la collecte d'informations et de données. La phase de

diagnostic qui vient de s'achever a permis la production d'un diagnostic climat-air-énergie, un diagnostic des vulnérabilités, un rapport sur l'état initial de l'environnement ainsi qu'un bilan des gaz à effet de serre émis par la Communauté urbaine dans le cadre de l'exercice de ses compétences.

Il est à noter que la Communauté urbaine couple les travaux d'élaboration du PCAET à la réalisation d'un schéma directeur des énergies (SDE) afin de favoriser la mobilisation des acteurs et accompagner une forte montée en compétence du territoire sur les enjeux énergétiques.

L'année 2022 sera consacrée à la fin du diagnostic, à la réflexion prospective, à l'élaboration d'une stratégie et à la définition du plan d'actions en collaboration avec les communes, les industriels, les habitants etc. La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PCAET Le Havre Seine Métropole interviendront en 2023. Le PCAET engagera la collectivité sur six ans, jusqu'en 2028.

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE : ALLER PLUS LOIN, ENSEMBLE !

Impliquée depuis plusieurs années en faveur du développement de l'écologie industrielle et territoriale, Le Havre Seine Métropole a décidé d'aller plus loin et lever les freins à la mise en œuvre de synergies industrielles. En travaillant à une échelle plus large, celle de l'axe Seine, la Communauté urbaine souhaite gagner en efficacité économique et environnementale par un renforcement des alliances territoriales avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de ce territoire.

Convaincus par l'enjeu, les territoires de la vallée de la Seine ont décidé de faire de l'écologie industrielle et territoriale un des axes du protocole d'accord 2019-2022 du Territoire d'industrie axe Seine, signé en 2019. Parmi les actions identifiées figure notamment la mise en place d'une plateforme d'écologie industrielle sur le territoire de l'axe Seine.

Afin d'initier ce projet, Le Havre Seine Métropole, Caux Seine Agglo, la Métropole Rouen Normandie, la Communauté d'Agglomération Seine Eure, ainsi que deux associations d'entreprises, SYNERZIP-LH et l'AEPJR, travaillent de concert avec l'appui de la Région Normandie pour sa mise en œuvre, dès 2021.

Le Havre Seine Métropole a été lauréate de l'Appel à manifestation d'intérêt CPIER (Contrat de Plan Interrégional État Région) transition écologique et développement économique, pour la mise en œuvre opérationnelle de sa stratégie en lien avec les territoires de l'axe Seine (intitulé projet ASTER- Industries). Une reconnaissance appréciée de ses efforts, qui ne font que renforcer ses ambitions futures.

LES RÉSEAUX DE CHALEUR : DONNER ACCÈS À UNE ÉNERGIE SÛRE, À COÛT MAÎTRISÉ

Au cours de l'année 2021, la Communauté urbaine a franchi une étape importante vers la transition énergétique en investissant dans l'extension des deux réseaux de chaleur du Havre, celui du Mont-Gaillard et de Caucriauville, dont l'objectif est d'alimenter en énergie renouvelable la moitié des logements de la ville et de nombreux bâtiments publics d'ici à trois ans, à des prix attractifs.

Le Havre Seine Métropole dispose de la compétence de gestion des 3 réseaux de chaleur de son territoire : Mont-Gaillard, Caucriauville et Gonfreville-l'Orcher. Les 3 réseaux font l'objet d'une délégation de service public.

Au cours des 3 prochaines années, 125 millions d'euros seront investis sur le territoire pour raccorder 334 bâtiments collectifs (privés ou publics) à une source de chaleur renouvelable basée sur la biomasse ou la récupération de chaleur industrielle.

Au terme des contrats de délégation de service public, cette démarche aura permis une diminution significative de l'empreinte carbone du territoire avec environ un million de tonnes de CO₂ évitées, en assurant la maîtrise de la facture énergétique des abonnés aux réseaux.

Les deux projets d'extension des réseaux de chaleur de Mont-Gaillard et de Caucriauville représentent une avancée significative vers l'objectif d'une neutralité carbone du territoire d'ici à 2050.



DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES PLUS PERFORMANTS

Réduire les consommations énergétiques des bâtiments tout en améliorant le confort des occupants constitue le principal objectif du marché public global de performance (MPGP) signé fin 2018 avec la société CRAM pour une durée de dix ans.

Le Havre Seine Métropole a fait le choix de s'associer avec la Ville du Havre et le CCAS, la SPL des Docks et la Ville d'Octeville-sur-Mer pour ce marché qui concerne l'exploitation du chauffage, la maintenance des installations et la réalisation des travaux qui permettent de remplir des objectifs chiffrés de performance. Ces objectifs concernent la réduction des consommations énergétiques, l'optimisation du confort d'usage des bâtiments et la pérennisation des installations.

9 bâtiments communautaires et 158 bâtiments municipaux sont concernés par des travaux. En 2021, plusieurs travaux de rénovation énergétique et d'aménagement ont été réalisés à l'Hôtel de la Communauté urbaine.

COÛT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HÔTEL DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE :

3,7 M€

dont 989 k€ financés par la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), 400 k€ par le Conseil régional et 105 k€ par le Conseil départemental

35%

D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ATTENDUES (soit 47 tonnes de CO₂)

PUIS **42%**

À L'ISSUE DU RACCORDEMENT DE L'HÔTEL DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE AU RÉSEAU « RÉSOCÉANE » (soit 87 tonnes de CO₂)



L'EAU

UNE GESTION RIGoureuse ET RESPONSABLE

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE VEILLE SUR CHACUNE DES ÉTAPES DU CYCLE DE L'EAU : DE SA PRODUCTION ET DISTRIBUTION, À L'EXPLOITATION DES RÉSEAUX, AU TRANSPORT ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES, MAIS AUSSI À LA PRÉVENTION DES INONDATIONS.

22 678 755 m³
PRODUITS ET DISTRIBUÉS
D'EAU POTABLE

11 070 976 m³
PRODUITS ET DISTRIBUÉS
D'EAU INDUSTRIELLE

138 000
ABONNÉS

UN ENJEU MAJEUR : PROTÉGER ET PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

L'alimentation en eau potable du territoire est issue de sources naturelles en complément de forages de captage de la nappe souterraine. Les bassins souterrains qui alimentent les captages de la Communauté urbaine représentent 500km² et concernent principalement des

surfaces cultivées. Tout l'enjeu est donc de préserver l'eau de ces bassins pour concilier protection et qualité des eaux qui s'infiltrent et activité agricole. Pour protéger l'eau de la pollution diffuse et ponctuelle, la Communauté urbaine agit bien en amont, avant même le traitement de l'eau. Elle réalise des aménagements qui permettent de freiner les écoulements et de capter une partie des polluants avant que l'eau ne s'infilte.



La communauté urbaine mène une gestion rigoureuse et responsable de cette ressource vitale.

Une gestion rigoureuse et la modernisation continue de ses infrastructures lui permettent de s'engager sur une eau de qualité placée sous une haute surveillance. Ainsi 674 analyses de contrôle ont été réalisées en 2021. Pour renforcer encore davantage cette politique, Le Havre Seine Métropole a mené avec l'Agence régionale de Santé (ARS) le « Plan de gestion et de sécurité sanitaire ». Cette démarche permet d'identifier les dangers et évaluer les risques sanitaires réels ou potentiels, susceptibles d'affecter le système d'alimentation en eau potable. Objectif ? Anticiper les mesures de contrôle nécessaires pour réduire, voire éliminer ces risques.

Préserver la ressource en eau, implique une politique de prévention pour maîtriser et gérer la consommation. Le Havre Seine Métropole a notamment conçu l'Écopôle Cycle de l'eau, un espace pédagogique unique en son genre de 400 m², au sein de sa station d'épuration d'avant-garde Edelweiss. Accessible à tous et visité à 80% dans le cadre scolaire, il permet de s'y retrouver pour découvrir le cycle de l'eau et d'adopter les bons gestes pour économiser et préserver cette ressource vitale sans en perdre une goutte. Depuis 2013, l'Écopôle Cycle de l'eau a accueilli plus de 21 000 personnes !

SATISFAIRE LES BESOINS EN EAU DE TOUT LE TERRITOIRE

La Communauté urbaine est l'autorité organisatrice pour la production et la distribution en eau potable de ses 139 611 abonnés. En plus des ménages, Le Havre Seine Métropole alimente en eau industrielle la zone industrialo-portuaire du Havre. Pour garantir cet approvisionnement, la Communauté urbaine compte sur ses 6 usines de traitement alimentées par 12 points de captage qui représentent 20 millions de m³ d'eau traités chaque année et un vaste réseau de canalisation de plus de 2000 km qu'elle exploite et entretient.

MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS POUR MAINTENIR LA QUALITÉ DE L'EAU



Le Havre Seine Métropole poursuit en 2021 la mise en place d'un nouvel équipement de filtration (média filtrant) pour encore mieux piéger les particules indésirables dans l'eau. Sur le site de Radicatel, cette technique a permis d'économiser environ 300 000 m³ d'eau par an.

L'ASSAINISSEMENT : UNE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

En matière d'assainissement, Le Havre Seine Métropole assure la collecte et le transport des eaux usées ainsi que leur traitement avant qu'elles ne soient rejetées en milieu naturel par infiltration. Une étape essentielle dans la gestion du cycle de l'eau pour que les eaux usées ne détériorent pas l'environnement et préserver nos ressources naturelles.

Pour répondre à cet enjeu, la Communauté urbaine multiplie les travaux pour la création ou la modernisation de ces installations conçues dans le respect des normes environnementales les plus exigeantes. La nouvelle station d'épuration des eaux usées du Tilleul sera mise en service en 2022 et les travaux sont en cours sur la station nouvelle génération Édelleweiss du Havre. Ils devront permettre de réduire les consommations en électricité et réactifs.

RÉGULER L'EXCÈS D'EAU ET LUTTER CONTRE LES INONDATIONS

La Havre Seine Métropole assure la gestion des eaux pluviales et de ruissellement sur tout le territoire. Elle réalise et gère les ouvrages hydrauliques de lutte contre les inondations. Il en existe 366 actuellement et la

INSTALLATION D'UN POINT D'APPORT DES BOUES LIQUIDES.

Sur la station de traitement du Havre, un point d'apport des boues liquides a été installé. Il permet notamment d'accueillir les boues en provenance de l'ensemble de la Pointe de Caux.



Bassin des Hellandes, Manéglise

Communauté urbaine continue cette dynamique avec la réalisation en 2021 de l'ouvrage de lutte contre les inondations « Bassin du Cap » à Epouville d'une capacité de 3689m³ et la poursuite des travaux sur le bassin versant Manéglise-Épouville RD52.

Du fait de ses spécificités territoriales, la Communauté urbaine demeure en pointe sur les sujets liés à la recherche et ses applications sur les problématiques d'érosion et de ruissellement et leurs incidences sur les inondations. Elle exploite et entretient le dispositif de surveillance météorologique et hydrologique et maintient son action sur les réseaux de gestion des eaux pluviales.

INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

Travaux sur réseaux d'eau potable : **SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC, ROLLEVILLE, SAINT-LAURENT-DE-BRÈVEDENT, LE HAVRE, FONTAINE-LA-MALLET, SAINT-JOUIN-BRUNEVAL, MONTIVILLIERS, SAINT-MARTIN-DU-BEC, OCTEVILLE, ÉPRETOT, ÉTAINHUS, GAINNEVILLE, SAINTE-ADRESSE ...** Travaux sur Stations d'épuration des eaux usées (STEP), relevages et lagunages : **LE TILLEUL, OCTEVILLE, LE HAVRE, MONTIVILLIERS, SAINTE-ADRESSE, GONFREVILLE- L'ORCHER, ÉTRETAT, SAINT-GILLES-DE-LA-NEUVILLE, GAINNEVILLE...**



Usine de production d'eau d'Yport

VERS LA RENATURATION DE LA RIVIÈRE DU SAINT-LAURENT

L'avant-projet pour la renaturation de la rivière du Saint-Laurent sur la commune de Gonfreville-l'Orcher, qui participe notamment à la prévention des inondations, sera finalisé en 2022.

POUR LA RESTAURATION DU COURS DE LA ROUELLES

De manière à prévenir les inondations, une étude va être lancée en 2022 pour restaurer le cours de la rivière Rouelles située à Fontaine-la-Mallet.

RETOUR SUR LES INVESTISSEMENTS EN 2021

TOTAL INVESTISSEMENT
EAU POTABLE

8 745 252 €^{HT}

TOTAL INVESTISSEMENT
EAU INDUSTRIELLE

306 303 €^{HT}

TOTAL INVESTISSEMENT
ASSAINISSEMENT

11 307 113 €^{TTC}

TOTAL GESTION PLUVIALE
ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

1 875 000 €^{TTC}

INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

Travaux sur les réseaux d'assainissement : **MONTIVILLIERS, SAINT-LAURENT-DE-BRÈVEDENT, GAINNEVILLE...**

Réalisation d'ouvrage de lutte contre les inondations : **ÉPOUVILLE...** - Réhabilitations ouvrages de lutte contre les inondations : **SAINT-MARTIN-DU-BEC, CRIQUETOT-L'ESNEVAL, MANÉGLISE, TURRETOT, HERMEVILLE, LE TILLEUL, ÉTRETAT...** -

Extensions des réseaux d'eau pluvial : **MONTIVILLIERS, ÉPOUVILLE, GAINNEVILLE...** Réhabilitation des réseaux d'eau pluvial : **LE HAVRE, HARFLEUR, GAINNEVILLE, TURRETOT.**



LA GESTION DES DÉCHETS

UN TERRITOIRE RESPONSABLE ET INNOVANT

175 270

TONNES
DE DÉCHETS PRIS
EN CHARGE EN 2021

44

MILLIONS
D'EUROS DE BUDGET

9

CENTRES
DE RECYCLAGE

1 882

COLONNES D'APPORT
VOLONTAIRE

780 000

ENTRÉES
EN CENTRE DE RECYCLAGE

EN MATIÈRE DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DÉCHETS, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ ŒUVRE AU QUOTIDIEN POUR L'OPTIMISATION DU SERVICE RENDU ET LA TRANSFORMATION DES DÉCHETS EN RESSOURCES, UN ENJEU MAJEUR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LA GESTION DE SES DÉCHETS.

NOUS ON DIT ZÉRO GÂCHIS

Pour relever le défi de la transition énergétique, la réduction de la quantité des déchets, le développement du recyclage, l'amélioration de la pratique du tri des déchets et l'optimisation de leur valorisation sont autant de leviers pour y parvenir.

Dans le domaine de la gestion des déchets, la réussite des projets engagés et l'atteinte des objectifs fixés passent par une mobilisation collective et collaborative. Tous les producteurs de déchets, qu'il s'agisse des ménages ou des professionnels, ont un rôle à jouer.

Chaque geste du quotidien compte. Il faut continuer nos efforts, faire encore mieux, car le meilleur déchet sera toujours celui qui n'est pas produit.



COMPRENDRE LES ENJEUX, ADOPTER LES BONS GESTES

Une gestion des déchets responsable commence dès la collecte. Le guide du tri est facilement accessible en ligne sur lehavreseinemetropole.fr. Un document simple et pratique pour connaître les conditions d'utilisation du service de gestion des déchets et donner les bonnes consignes.

2021, UNE ANNÉE RECORD POUR LES CENTRES DE RECYCLAGE

Pour la première fois les quantités de déchets déposés en centre de recyclage sont supérieures à celles des ordures ménagères collectées en porte-à-porte.

Les quantités recueillies en 2021 (déchets verts, gravats, mobilier...) sont en hausse de 20 % par rapport à 2020.

Pour maintenir cette dynamique Le Havre Seine Métropole facilite l'accès aux centres de recyclage avec des horaires amplifiés pour une ouverture 7 jours sur 7 et en journée continue en 2022.



POUR TOUT SAVOIR SUR LA COLLECTE

Un règlement de collecte adopté en juin 2021 précise les conditions d'utilisation ainsi que les modalités de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés sur le territoire. Document consultable sur lehavreseinemetropole.fr

La Communauté urbaine crée les bonnes conditions de cette mobilisation grâce à une démarche dynamique d'information, de formation et de sensibilisation de tous, et la mise à disposition d'un service public innovant et performant sur toute la chaîne de gestion des déchets, de leur collecte à leur valorisation.

VALORISATION DES DÉCHETS: UN CERCLE VERTUEUX

Les initiatives « Nous on dit zéro gâchis » se multiplient pour faire de la lutte anti-gaspillage une arme de valorisation des déchets. En 2021 dans le cadre de cette démarche, près de 1529 pavillons ont été équipés de composteurs. Ils permettent de réduire les biodéchets et de les transformer en engrais naturel. Disponibles sur commande, chaque ménage peut en faire la demande directement en ligne.

Dans cette approche éco-responsable, la Communauté urbaine a aussi lancé Réinventif, le rendez-vous du réemploi et du recyclage.

Malgré un contexte sanitaire contraint, l'édition 2021 a enregistré près de 9 000 visiteurs. Plus d'une centaine d'ateliers leur ont permis de se former aux bons gestes du réemploi.

En 2022, Le Havre Seine Métropole développera un nouveau service pour récupérer les mobiliers et le gros électroménager réutilisables. La collecte se fera directement à domicile et sur rendez-vous pour que ces équipements soient recyclés ou réemployés, selon leur état.

CHANTIER ZÉRO DÉCHET / CHANTIER ZÉRO GASPI



À l'occasion de la déconstruction du centre technique des déchets, les éléments récupérés de l'ancien bâtiment permettront de construire quatre recycleries au sein des centres de recyclage. Les collectes seront mises à la disposition d'associations. Une opération exemplaire avec un taux de réemploi des matériaux proche de 90 %.

UNE POLITIQUE DE SENSIBILISATION VOLONTARISTE QUI PORTE SES FRUITS

L'année 2020 avait enregistré un fort taux d'erreur de tri des emballages et papiers recyclables. 2021 tend vers une nette amélioration de la qualité du tri passant de 29,5 % de taux d'erreur à 25,8 %. Ceci grâce aux actions engagées en matière de prévention et de sensibilisation sur le terrain.

Parmi elles, le recrutement de cinq ambassadeurs du tri. Entre septembre et décembre 2021, ils sont allés à la rencontre de 360 foyers en porte-à-porte pour sensibiliser et expliquer les consignes et les bons gestes.



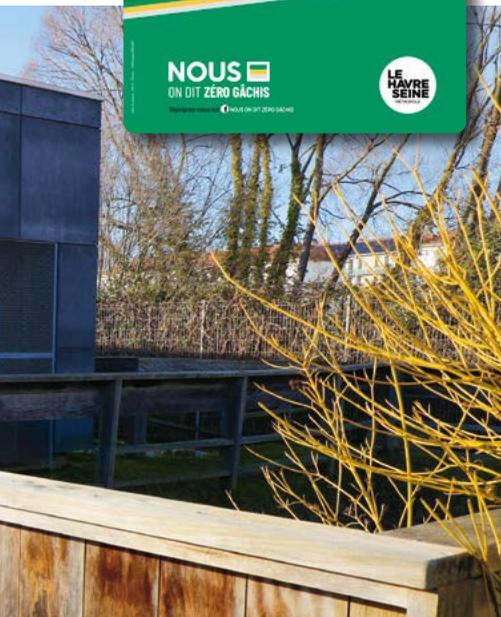
INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

HARFLEUR *Un nouveau centre de recyclage* - Les travaux ont démarré pour une ouverture prévue en septembre 2022.

••• **ÉTRETAT** *Sensibilisation à la qualité du ramassage* - Un dispositif d'accompagnement des restaurateurs de la plage mis en place pour améliorer les collectes de déchets ••• **LE HAVRE** *Initiatives innovantes* - Une collecte à vélo saisonnière sera organisée pour les emballages en verre recyclables produits par les restaurateurs de la plage - Lancement d'une expérimentation pour la collecte des biodéchets alimentaires issus de cantines scolaires à l'école Paul Éluard 2.

Ces initiatives de proximité permettent d'envisager à l'horizon 2025 d'atteindre 20 % de taux d'erreur.

Pour aller encore plus loin dans la sensibilisation et la formation sur le terrain, la Communauté urbaine va ouvrir l'Écopôle Cycle du déchet en écho à l'Écopôle du Cycle de l'eau, qui accueillera 100 classes par an à partir de septembre 2022.



INVESTIR POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ TOUJOURS PLUS PERFORMANT

La gestion des déchets ne cesse d'évoluer, c'est pourquoi la Communauté urbaine se tourne naturellement vers l'avenir. Son objectif ? Devenir un territoire exemplaire à la hauteur des nouveaux défis (économie solidaire et circulaire, innovation environnementale, etc) tout en développant des services qui répondent aux spécificités de ses territoires et aux besoins de ses habitants.

RETOUR SUR LES INVESTISSEMENTS EN 2021

600 k€
RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE DE VÉHICULES VERS LES NOUVELLES ÉNERGIES

POURSUITE DE LA MODERNISATION DES CENTRES DE RECYCLAGE :

4,5 M€
POUR LE CENTRE DE RECYCLAGE D'HARFLEUR

12,5 M€
RENOUVELLEMENT DES CONTENANTS

RENFORCEMENT DU RÉEMPLOI :

400 k€
POUR LA DÉCONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE DES DÉCHETS

1 M€
MODERNISATION DES OUTILS

5 946
NOUVEAUX BACS

INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

Renforcer le tri du textile - Installation de 15 bornes en apport volontaire pour le tri des textiles et linges usagés

••• **21 COMMUNES DE L'EX COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE CRIQUETOT-L'ESNEVAL** *Améliorer la quantité de déchets recyclés à domicile - Tous les pavillons du territoire ont été équipés de conteneurs individuels pour remplacer les sacs initialement distribués. Les tonnages triés ont progressé de 15 %* ••• **HERMEVILLE ET LA CERLANGUE** *Renforcer le tri du textile - Chaque commune a été dotée d'une colonne textile et linges usagés*



LA VOIRIE

PLACE À LA MULTIMODALITÉ

LIEU D'ÉCHANGES ET DE CONNEXION ENTRE TOUS LES CITOYENS, L'ESPACE PUBLIC DOIT CONSTAMMENT ÉVOLUER ET S'ADAPTER AFIN D'ASSURER UNE RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE DES ACTIVITÉS, DES FLUX ET DES USAGERS DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

3 192 879
MÈTRES LINÉAIRES
DE VOIRIE

L'aménagement du territoire constitue une compétence essentielle exercée par Le Havre Seine Métropole. Pour construire un espace public serein, accessible à tous et sécurisé, la Communauté urbaine engage de nombreux chantiers d'entretien, de rénovation, mais aussi de développement du réseau de voirie d'intérêt communautaire. Établis suivant une programmation annuelle, pour une meilleure optimisation des ressources humaines et financières, les travaux poursuivent quatre objectifs :

- **un objectif d'utilité publique** au service des citoyens,
- **un objectif environnemental**, en construisant ou rénovant en cohérence avec les impératifs de développement durable, de santé publique et de qualité de vie,
- **un objectif d'accessibilité pour tous** : en développant les infrastructures et l'intermodalité,
- **un objectif économique** : en accompagnant les projets, en connectant les territoires et en favorisant l'attractivité.



Les deux années de pandémie ont mis en lumière l'importance de l'espace public

FACILITER LES CIRCULATIONS ET LES ESPACES DE DIALOGUE URBAIN

Le Havre Seine Métropole poursuit un plan d'investissements ambitieux en matière de restructuration de la voirie avec pour priorité principale la création d'espaces publics apaisés et sécurisés pour tous, quel que soit son mode de déplacement.

Au-delà de l'entretien quotidien ou de la rénovation des 240 509 m² de chaussées et 30 161 m² de trottoirs, la Communauté urbaine a concentré ses efforts en 2021 sur de grands axes structurants à l'instar de la création d'une nouvelle entrée de la ville du Havre dont la phase 3 vient de débuter. Portée par un investissement de 14 millions d'euros, ce carrefour stratégique est entièrement repensé pour fluidifier la circulation, améliorer l'environnement des quartiers traversés et favoriser le cheminement des piétons et des cyclistes.



Avec un trafic combiné de 20 000 véhicules par jour, l'axe Eugène-Mopin / Pierre-Mendès France au Havre est également au cœur des préoccupations de la Communauté urbaine. Il constitue en effet une entrée de ville à part entière et offre une jonction rapide entre plusieurs quartiers. Les caractéristiques de cette voie étant devenues inadaptées aux déplacements urbains, une requalification s'avère nécessaire. Les objectifs sont de sécuriser les déplacements piétons, de développer les liaisons cyclables, de créer un contexte urbain incitant les automobilistes à adapter leur vitesse. Depuis l'ouverture de la rocade Nord, le trafic routier a fortement chuté sur l'ancienne départementale 32. La transformation de cette rue a pour objectifs d'améliorer le cadre de vie des habitants et permettre le développement des mobilités douces.

Les travaux en 2021 ont également concerné :

- la création d'un trottoir et la sécurisation de la route du Hamelet et la route de la Vallée à Oudalle
- la création d'un trottoir rue du Général de Gaulle et rue de la mer à Cauville-sur-Mer

De nombreux autres projets ont été à l'étude en 2021 :

- La place du marché à Gonneville-la-Mallet
- L'avenue Jacques-Eberhard à Gonfreville-l'Orcher
- Les abords du groupe Henri-Barbusse à Gonfreville-l'Orcher
- Les places Père Arson, Mare au Clerc, Maurice-Blard et Vieux Marché au Havre
- Et enfin l'avenue du Président Wilson à Montivilliers

Autre aspect essentiel d'une circulation équilibrée, le stationnement est également au centre des réflexions. Le Havre Seine Métropole s'adjoint les services d'une entreprise spécialisée pour réaliser des enquêtes d'occupation et de rotation du stationnement, en vue d'améliorer les conditions de circulation et de stationnement dans le périmètre Grand Site (Falaises d'Éretat, Côte d'Albâtre). Une seconde enquête d'occupation du stationnement et réalisation de comptage de flux directionnels est également prévue afin de repenser le schéma de circulation pour tous les modes de déplacement dans le secteur Saint-Vincent, au Havre/Sainte-Adresse.

CONNEXION ET INTERMODALITÉ AU CŒUR DES ENJEUX

Sur l'ensemble du territoire, l'espace urbain s'adapte, se transforme et s'organise autour d'une ambition : favoriser l'intermodalité. Porteuse de développement et de qualité de vie, l'intermodalité est privilégiée entre les modes et les services de transports : création de pistes cyclables, maillage du territoire en bornes de rechargement pour véhicules électriques, mais aussi développement de circuits de randonnée pour les déplacements loisirs. Le Havre Seine Métropole s'engage dans le déploiement d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques sur son territoire. En 2021, la Communauté urbaine propose une cinquantaine de points de recharge incitant les citoyens à se lancer dans l'achat d'un véhicule



100% électrique ou hybride. Pour accélérer le développement des bornes, Le Havre Seine Métropole a mis en place un schéma directeur pour définir, en concertation avec les communes et les maîtres d'ouvrage, la stratégie de déploiement des infrastructures de recharge pour les 10 prochaines années. Le premier objectif chiffré concerne plus de 500 points de charge supplémentaires d'ici 2024.

VIVRE LE TERRITOIRE AUTREMENT

Mode de transport doux et sain, le vélo accompagne notre quotidien. Pour soutenir cet usage, la Communauté urbaine poursuit le développement de son réseau cyclable et valorise ses itinéraires cyclables. Ainsi en 2021, trois des cinq aménagements cyclables temporaires ont été pérennisés (quai Colbert ; rue du 329^e ; rue Eugène-Mopin/Pierre Mendès-France). Enfin, les principales réalisations inscrites au Plan Vélo 2015-2020 sont en cours de finalisation (RD31, Le Havre-Pont de Normandie) et porteront le réseau de pistes cyclables à 180 km.



Face à l'augmentation de la demande, Le Havre Seine Métropole poursuivra les travaux de voirie avec l'ambition de créer, à l'horizon 2030, 100 km de pistes en site propre et plus de 165 km en voie partagée pour atteindre in fine 445 km de voies dédiées aux cyclistes.

Pour les déplacements loisirs, la Communauté urbaine multiplie la création, le balisage et l'entretien de 38 circuits de randonnée mixant des boucles de 4 à 16 km. En 2021, huit nouveaux circuits ont vu le jour sur le nord de la Communauté urbaine. Au total, le territoire offre 402 km de chemins de randonnée : de quoi ravir les randonneurs débutants comme les plus chevronnés. Tous les parcours sont disponibles aux formats numériques GPX et KML avec dénivelé de chaque circuit sur <https://www.lehavreseinemetropole.fr/balades-et-randonnees/carte> ou en scannant le QR-code ci-dessous.



ÉCLAIRER VOTRE QUOTIDIEN

La Communauté urbaine conçoit l'éclairage public comme l'un des éléments clés de la transition écologique. Avec 45 000 points lumineux sur l'ensemble du territoire, l'enjeu est d'importance. En 2021, 626 luminaires ont été remplacés par un éclairage LED moins énergivore. La Communauté urbaine a également opté pour un système d'éclairage à variation d'intensité en fonction des passages d'usagers allant jusqu'à la mise en veille dans le respect des conditions de sécurité urbaine.



RETOUR SUR LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2021

Le Havre Seine Métropole réserve une part conséquente de son budget annuel pour gérer et fiabiliser le patrimoine de la voirie et de l'éclairage public dans des objectifs constants de sécurité, de continuité de service, de fluidité de trafic et de confort d'usage. À ce titre, elle investit dans des aménagements, requalifications ou rénovations lourdes en intégrant les attentes des communes et dans un souci de dépenses maîtrisées.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC POUR

1 768 k€

DONT :

888 k€
DE RÉORGANISATION FONCTIONNELLE

588 k€
D'AMÉLIORATION ESTHÉTIQUE

290 k€
D'ÉTUDES

MAINTENANCE LOURDE DE VOIRIE (RÉNOVATION ET RÉFECTION)

7 461 k€

TRAVAUX ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES, RÉSEAUX ET OUVRAGES :

881 k€

(MONTANT NET À LA CHARGE DE LA CU APRÈS DÉDUCTION DES PARTICIPATIONS D'ENEDIS ET DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA SEINE-MARITIME ET REMBOURSEMENT DES COMMUNES DE 50% DU RESTANT À CHARGE SUR LES EFFACEMENTS)

CRÉATION DE PISTES CYCLABLES

FINALISATION DU PLAN VÉLO 2015-2020 (RD31, LE HAVRE-PONT DE NORMANDIE).



LES MOBILITÉS

EN ROUTE VERS LES TRANSPORTS DURABLES

22 124 877
VOYAGES EFFECTUÉS
SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU

94%
DE SATISFACTION
À L'ÉGARD DU RÉSEAU

93,55%
PONCTUALITÉ
PASSAGES EN LIGNE

1 184 844
TRANSACTIONS
HORAIRES
DES PARCS DE
STATIONNEMENT

RECONNU TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE S'ENGAGE ACTIVEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE TRANSPORT DIVERSIFIÉE, PERFORMANTE, VÉRITABLE ALTERNATIVE AUX VÉHICULES INDIVIDUELS THERMIQUES.

Au cœur de cette offre de transport, le Havre Seine Métropole a investi, en 2021, 800 000 euros pour moderniser les deux cabines de son funiculaire. Inspirée du design des tramways, le « funi » a repris du service et accueille de nouveau ses 400 000 voyageurs par an. La station basse du funiculaire a été rénovée pour 63 K€ et une partie du système billettique a été revue pour un montant de 600 K€. Côté vélo, la Communauté

urbaine a poursuivi ses investissements en matière de pistes cyclables (voir rubrique Voirie) et multiplie l'installation de racks sur de nombreux nœuds de transports intermodaux notamment sur les quatre lignes périurbaines du territoire. Pour ceux qui recherchent un service ponctuel, la Communauté urbaine travaille au déploiement d'un service de location dans les Maisons du Territoire de Criqueot-l'Esneval et Saint-Romain-de-Colbosc.



Avoir un usage équilibré des différents modes de transports et de promotion des moins polluants et plus économes en énergie

Vous êtes branchés trottinettes électriques ? Le Havre Seine Métropole a autorisé l'opérateur LIME à déployer un service de location de trottinettes électriques en libre-service à compter du 19 juillet 2021 dans le centre-ville du Havre.

Ce déploiement se poursuit sur Octeville-sur-Mer au 1^{er} trimestre 2022.



MOBILITÉ DURABLE : UN ENJEU EN COMMUN

Avec 22 millions de voyages annuels, le réseau de transport en commun de la Communauté urbaine, LIA, a entamé sa transition énergétique avec le lancement de marchés publics relatifs à la conversion de 50 véhicules de la flotte de bus vers le Gaz Naturel Véhicule (GNV). Les efforts se poursuivront en 2022 avec la livraison de la station d'avitaillement en GNV au dépôt Toulouzan et la mise aux normes de l'atelier de maintenance. Une étude est en cours pour convertir 18 véhicules à l'hydrogène.

Avec zéro émission de polluants ou de dioxyde de carbone à l'échappement, l'hydrogène garantit également des déplacements silencieux en zone urbaine.

La mobilité est aussi au service du développement économique : la Communauté urbaine propose un service de transport spécifique pour desservir efficacement la Zone Industrielle et Portuaire. Nommé FlexiLIA, ce service unique associe lignes régulières et transport à la demande.



LES MOBILITÉS

EXTENSION DU RÉSEAU TRAMWAY, UN PROJET CONCERTÉ

2100
UTILISATEURS
SUR LA PLATEFORME
PARTICIPATIVE DÉDIÉE
AU PROJET

724
AVIS RECUEILLIS
VIA LES COUPONS-T,
LA CARTOGRAPHIE
PARTICIPATIVE ET
LE FORMULAIRE
DE DÉPÔT D'AVIS

+ de 1000
CONTRIBUTIONS
THÉMATIQUES RECUEILLIES

AVEC PLUS DE 50 000 VOYAGEURS PAR JOUR, LE TRAMWAY REPRÉSENTE UN MOYEN DE TRANSPORT MAJEUR ET STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE. POUR ACCOMPAGNER UNE DEMANDE CROISSANTE DES MOBILITÉS, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE A DÉCIDÉ D'ÉTENDRE SON RÉSEAU DE TRAMWAY.

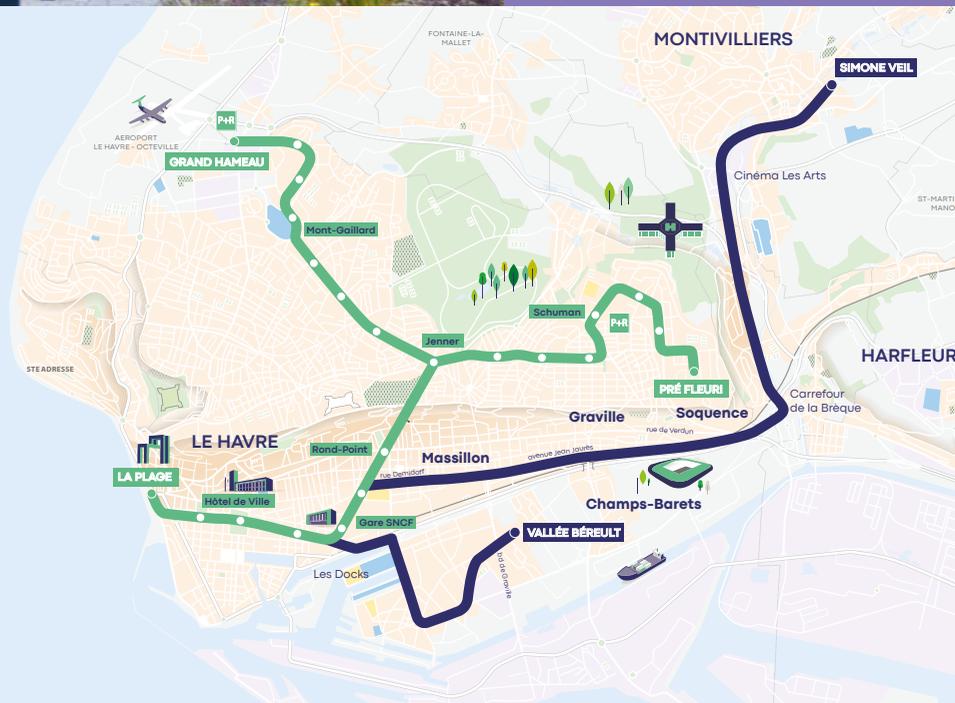
Aujourd'hui, le tramway dessert Le Havre en reliant la ville basse aux quartiers de la ville haute. Avec plus de 50 000 voyageurs par jour, il représente un moyen de transport majeur et structurant pour le territoire. Le projet d'extension du réseau de tramway consiste à créer 14 km de nouvelles voies de tramway avec :

- une branche de 11 km, dont 5,5 km sur les emprises ferroviaires existantes, qui reliera Le Havre à Montivilliers.
- une branche de 3 km, qui reliera la gare du Havre aux quartiers sud jusqu'à Vallée Béreult.

Cette extension permettra de répondre aux besoins de déplacements de tout le territoire en renforçant l'offre de transport en commun et la desserte des grands pôles d'emplois, des équipements majeurs pour la santé, des lieux d'études et de loisirs. Elle assurera une desserte fine des quartiers et améliorera le cadre de vie des habitants par un réaménagement des axes empruntés. Piétons, usagers en situation de handicap, cyclistes, automobilistes : chacun trouvera plus facilement sa place pour le bien-être de tous.



L'extension du tramway va permettre de poursuivre notre formidable dynamique de transformation et de transition écologique.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2022-2024

POURSUITE DES ÉTUDES, DÉPÔT DES DOSSIERS DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

2024

ENQUÊTE PUBLIQUE

Fin 2024

AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET DÉBUT DES TRAVAUX

2025 et 2026

TRAVAUX

2027

ESSAIS ET MISE EN SERVICE

LA CONCERTATION PRÉALABLE

Le coût de ce projet structurant étant estimé à 336 millions d'euros, la Communauté urbaine a saisi la Commission nationale du débat public (CNDP) en vue de définir les modalités de consultation des habitants. La concertation préalable, qui s'est déroulée du 22 septembre au 16 novembre 2021, a permis de :

- Débattre de l'opportunité, des objectifs, des caractéristiques du projet et des solutions alternatives étudiées ;
- Informer et répondre aux interrogations sur l'état d'avancement du projet ;
- Enrichir le projet en intégrant les besoins et les attentes exprimés pour aboutir à des solutions partagées.

Dans cette logique collaborative, 25 rencontres ont été organisées sur l'ensemble du territoire avec les habitants. Un groupe projet a également été mis en place avec les élus et les équipes des communes directement concernées par le tracé (Le Havre, Harfleur, Montivilliers).



PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS

DES PAYSAGES ET DES MILIEUX À PROTÉGER

2 368 ha

EN RÉSERVE
NATURELLE NATIONALE

30 km

DE CÔTES

PRÈS DE **500**
ESPÈCES FLORALES

325
ESPÈCES D'OISEAUX

3 872 ha

EN ZONE NATURA 2000

8 880 ha

DE ZNIEFF
(ZONE NATURELLE D'INTÉRÊT
ÉCOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET
FLORISTIQUE)

289 ha

D'ESPACES NATURELS SENSIBLES

DE LA RÉSERVE DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE AUX FALAISES D'ÉTRETAT, LES ESPACES NATURELS DU TERRITOIRE SONT VASTES ET INDISPENSABLES À L'ÉQUILIBRE ET À LA QUALITÉ DE VIE DE SES HABITANTS. ILS SONT SENSIBLEMENT IMPACTÉS PAR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ET L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE. FACE À CE CONSTAT, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE DÉVELOPPE UNE STRATÉGIE NATURE ET BIODIVERSITÉ.

UN TERRITOIRE À DÉCOUVRIR ET À PROTÉGER

Le territoire de la Communauté urbaine réunit des paysages exceptionnels et un milieu naturel précieux, qui abrite une faune et une flore riches mais souvent méconnues.

Ces espaces et leur biodiversité sont parfois fragilisés. Un état des lieux a été réalisé par l'Agence d'urbanisme du Havre Estuaire Seine (AURH) et a permis d'identifier les enjeux majeurs du territoire.



Il n'y a pas de raison meilleure qu'une autre d'agir pour la nature et ses multiples bénéfices : attractivité, résilience, esthétique. La nature donne du sens à l'action publique et rend fiers les habitants.

UNE NATURE À PRÉSERVER FACE AUX CONSTATS ACTUELS

Aujourd'hui, la richesse naturelle et écologique du territoire est fragilisée par le réchauffement climatique mais aussi par l'artificialisation des sols : 580 ha d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont été artificialisés entre 2009 et 2018 et 20% des prairies agricoles ont disparu entre 2000 et 2010.

LA PREMIÈRE FOREST SCHOOL DE NORMANDIE !

La Communauté urbaine soutient le lancement de ce concept nouveau sur le territoire. Sur un site sauvage d'1,5 ha situé à Saint-Laurent-de-Brèvedent, l'équipe dédiée crée la rencontre entre les enfants et l'espace naturel. Une approche libre, ludique et participative pour explorer et comprendre la nature.

Trois axes stratégiques prioritaires en ressortent : améliorer la connaissance de la biodiversité ; préserver, restaurer et assurer la bonne gestion des espaces naturels ; sensibiliser et mobiliser les acteurs et les habitants.





#BIODIVHEBDO

La Communauté urbaine et les différents partenaires de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD) ont participé à la définition d'indicateurs de la biodiversité. Sur la base de ces indicateurs, l'ANBDD met chaque semaine en valeur une donnée récente de la biodiversité au travers de son média #BiodivHebdo

sur le territoire. La démarche a mobilisé plus de 155 participants lors de ses instances participatives : partenaires associatifs, institutionnels et techniques.



COCONSTRUIRE AVEC TOUS LES ACTEURS POUR MIEUX AGIR

Dans le cadre de l'élaboration de sa Stratégie Nature et Biodiversité, la Communauté urbaine a mené une vaste concertation avec tous les acteurs parties prenantes de la gestion des milieux naturels

SOUTENIR DES PROJETS

La Communauté urbaine a répertorié dans un catalogue 14 projets dédiés à la préservation, la restauration ou la gestion des espaces naturels du territoire. Aujourd'hui, elle accompagne ces projets dans la recherche de financement par mécénat.

INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

TURRETOT ET SAINNEVILLE : accompagnement pour la rédaction de la candidature Territoire Engagé pour la Nature.
... **LA REMUÉE :** accompagnement pour la définition d'un projet d'espace de nature de proximité

RESTAURER LA TRAME BOCAGÈRE POUR MAINTENIR LA BIODIVERSITÉ



Le Havre Seine Métropole participe au Plan de relance national « plantons des haies » financé à hauteur de 40 000€ par l'État. Le recrutement en 2022 d'un agent dédié à la réalisation de ce plan contribue à la restauration de la trame bocagère sur les parcelles publiques. Objectif : favoriser le maintien de la biodiversité locale en créant un environnement accueillant pour les oiseaux, les hérissons, les abeilles...



LE PARC DE ROUELLES, UN PATRIMOINE NATUREL D'EXCEPTION

Au sein du parc de Rouelles, prairies, étangs et bois s'étendent sur 198 ha et offrent un écrin de verdure exceptionnel au manoir de la Bouteillerie et à son colombier du XVII^e siècle. Poumon vert du territoire et patrimoine de la Communauté urbaine, il accueille sur sa partie haute un arboretum de 259 variétés d'arbres réparties en 36 familles. Le manoir propose une remarquable collection d'outils et d'objets traditionnels de la vie courante en Normandie. Une exposition très complète sur la faune et la flore du parc est également proposée dans la salle d'exposition de la ferme. À deux pas, le jardin de plantes vivaces, havre de beauté et d'harmonie, réjouira tous les amoureux de la nature, jardiniers en herbe ou confirmés.



ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES DE 2022

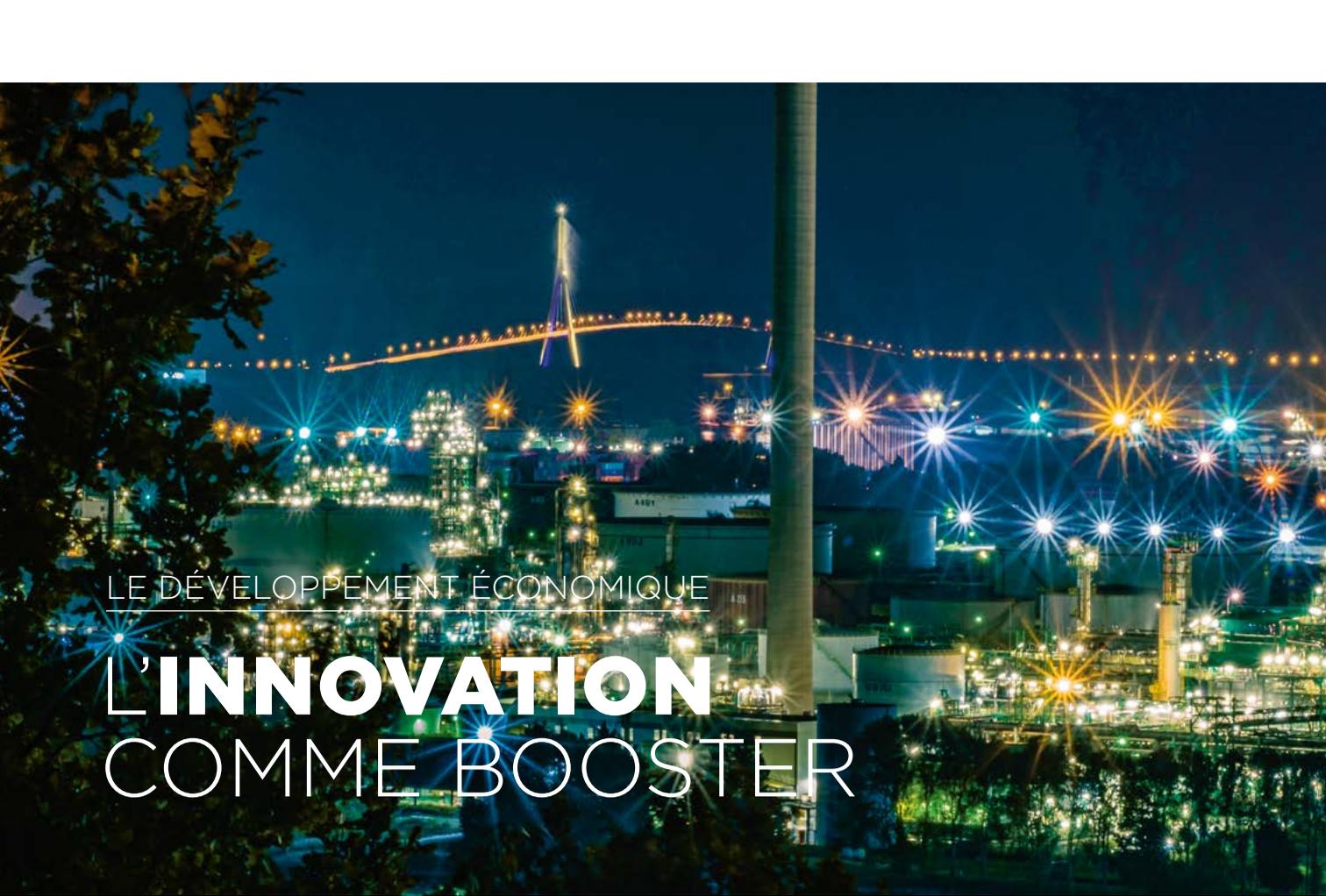
MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE LA STRATÉGIE NATURE ET BIODIVERSITÉ ET DU PLAN LOCAL D'ÉDUCATION À LA NATURE.

ÉLABORATION D'UN DIAGNOSTIC FORESTIER AU TITRE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) ET DE LA STRATÉGIE NATURE ET BIODIVERSITÉ ET RÉALISATION D'UN INVENTAIRE BOTANIQUE APPROFONDI SUR LES ESPACES BOISÉS DE LA VALLÉE D'ÉTRETAT.

DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE FONCIÈRE DÉDIÉE AUX ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS.

DEUX ZONES FORESTIÈRES À FORT RÉSERVOIR BIODIVERSITÉ (BOIS DES LOGES ET VALLONS BOISÉS) POURRONT FAIRE L'OBJET D'ACQUISITION POUR LES PRÉSERVER DES COUPES RASES.

PROPOSITION D'UNE CANDIDATURE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT DE LA RÉGION : « OPÉRATION NORMANDIE HAIES ».



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'INNOVATION COMME BOOSTER

UNE CITÉ
NUMÉRIQUE DE
3 000 m²

12
START-UP
DU NUMÉRIQUE INCUBÉES

2
CHALLENGES
TERRITORIAUX
D'INNOVATION
ORGANISÉS PAR
LH FRENCH TECH ET
EN PARTENARIAT AVEC LA
TRANSAT JACQUES VABRE
ET HELVETIA

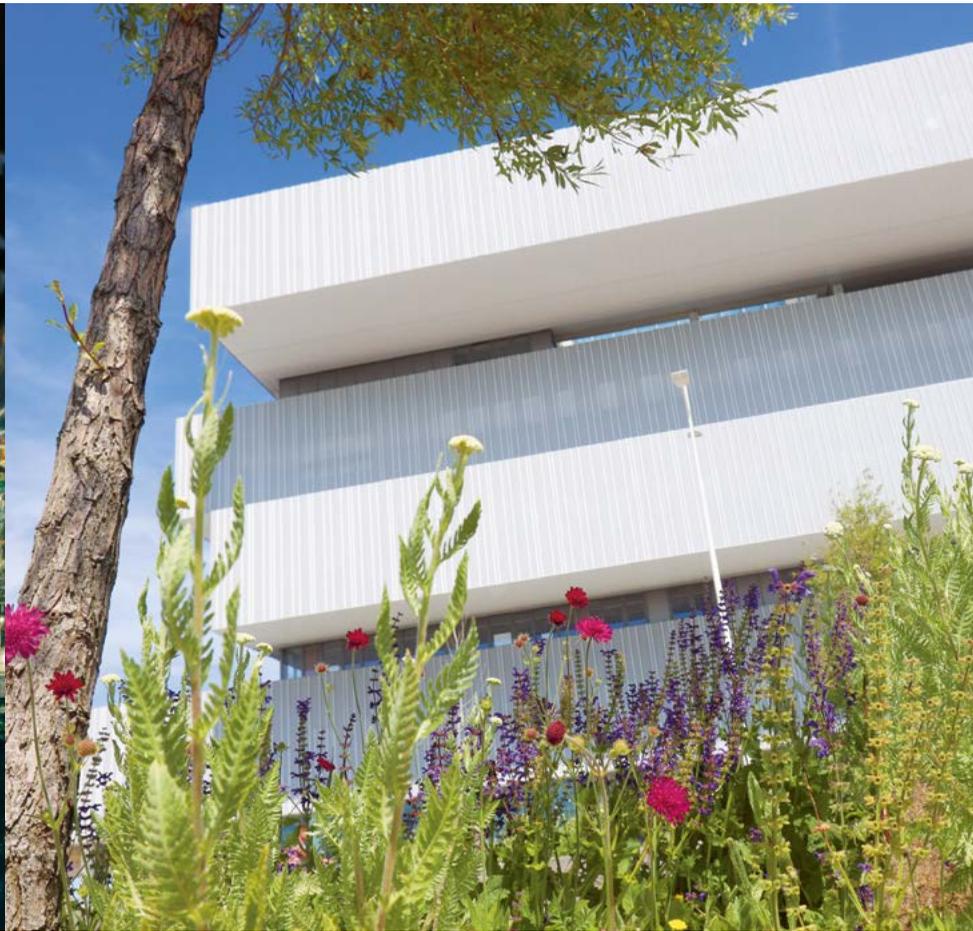
264 000
ÉLÉMENTS
TÉLÉCHARGÉS
EN OPEN DATA
EN 2021

POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET PRÉPARER L'AVENIR, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE MISE SUR SES FORCES VIVES LOCALES POUR FAVORISER SA TRANSITION NUMÉRIQUE, ÉCOLOGIQUE ET INDUSTRIELLE. POUR CRÉER LES BONNES CONDITIONS À L'INNOVATION, LA COMMUNAUTÉ URBAINE ACCOMPAGNE LES PROJETS INNOVANTS, FAVORISE L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MÉTIERS ET DÉVELOPPE LES USAGES DE LA DONNÉE NUMÉRIQUE.

LA CITÉ NUMÉRIQUE, UN LIEU POUR INNOVER ET ENTREPRENDRE

Le Havre Seine Métropole a ouvert les portes à la rentrée 2020 de la Cité numérique implantée au cœur du Campus Le Havre Normandie. Ce centre d'émulation de l'innovation se situe au sein d'un bâtiment spectaculaire de 36 mètres de hauteur et sur 3 000 m². La Cité numérique fait le lien entre les

porteurs de projets et les acteurs locaux publics et privés, académiques ou professionnels. Inscrite dans le mouvement French tech, elle réunit, en un même site : pépinière et incubateur d'entreprise, espace de coworking, fablab, école de management... Un lieu hybride pour faire grandir la communauté d'acteurs de l'innovation et du numérique, accompagner les start-ups dans leurs phases de développement et stimuler la transformation digitale des entreprises du territoire.



UN Jumeau Numérique pour piloter les mutations du territoire

Le Havre Seine Métropole a réalisé en maquette 3D et en réalité augmentée une réplique virtuelle du territoire et de son fonctionnement. Objectifs ? Faciliter l'exploitation et la maintenance des infrastructures et des équipements, simuler l'impact des politiques publiques sur le territoire et concevoir le territoire de demain.

NOS AGENTS ONT DU TALENT !

La Communauté urbaine et la Ville du Havre ont lancé un programme d'intrapreneuriat à destination de leurs agents pour faire éclore des projets qui amélioreront les services publics. L'incubateur interne utilise les méthodes et outils éprouvés dans le monde des startups pour faire émerger de nouveaux dispositifs et services publics innovants. Labellisé « Incubateur de territoire » par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et soutenu par la

communauté beta.gouv, le programme Le Havre Seine Métropole a exploré six problématiques publiques. La première édition d'appel à projet a permis la sélection de trois projets, actuellement en construction, sur les thèmes de la transition agroécologique, du commerce de proximité et du funéraire. Pour poursuivre cette démarche d'intrapreneuriat, l'incubateur interne ouvre la seconde édition de son appel à projet aux associations, étudiants et particuliers de son territoire.



AVEC LE TRÈS HAUT DÉBIT, LE TERRITOIRE PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE !

Les infrastructures de fibres optiques restent un enjeu majeur pour le développement de nouveaux services à la population et aux entreprises. La Communauté urbaine contribue activement depuis 2005 au déploiement de ces infrastructures sur tout le territoire.

Le réseau de fibres optiques de la commune de Gonfreville-l'Orcher est opérationnel depuis 2019. Il a nécessité des travaux de modernisation pour être plus économe en énergie et s'ouvrir commercialement.

Problématique de cette vaste opération : faire en sorte que les travaux permettent de maintenir le taux d'éligibilité à la fibre optique des logements à 100% et soient conformes à l'état de l'art. La Communauté urbaine a achevé les travaux de modernisation en 2021 et le contrat de délégation de service public a été renouvelé et réattribué, pour cinq ans, à l'opérateur GO TELECOM.

Le coût de cette nécessaire modernisation du réseau s'élève à 1,9 M€.

Dans le domaine spécifique des services aux entreprises, la Communauté urbaine a choisi de mettre fin au service public. En 2021, à l'issue d'une procédure de consultation publique, elle a décidé de louer les infrastructures de son réseau de fibres optiques à la société COVAGE pour garder la propriété et le contrôle des infrastructures de génie civil. Le réseau dédié aux services de haute qualité représente 404 km de câbles optiques, installés majoritairement sur les communes du Sud de la Communauté urbaine.

L'OPEN DATA AU SERVICE DU TERRITOIRE

Alors que la question de la collecte et de l'utilisation des big data est devenue omniprésente et mondiale, le bénéfice de son usage à un niveau local au service de l'intérêt général n'a pas échappé à la Communauté urbaine.

Ainsi, depuis 2018, la plate-forme hébergeant et centralisant les données open data des membres du pôle métropolitain met à disposition plus de 450 données sur le territoire, dont 160 à l'échelle de la Communauté urbaine. Une opportunité pour étendre le savoir humain et créer de nouveaux produits et services pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité du territoire !

Le Havre Seine Métropole, en partenariat avec ses communes, s'est positionné comme socle d'alimentation de la base d'adresse nationale, référentiel unique voué à être utilisé partout (les secours, le déploiement de la fibre, les livreurs, les GPS). C'est une grande première parmi les collectivités d'avoir fédéré les communes autour de ce projet de Base Adresse locale. Publiée et mise à jour, elle garantit une meilleure prise en compte des adresses dans les différents systèmes d'information des acteurs, qu'ils soient privés ou publics. Une démarche qui participe à améliorer le service public, reconnue et encouragée par l'ANCT.

PROMOUVOIR LE PROGRAMME LE HAVRE, VILLE PORTUAIRE INTELLIGENTE !

La Communauté urbaine donne de la visibilité au programme dans toutes les grandes rencontres prévues sur son territoire pour le faire connaître et réunir autour de ses ambitions : lors de la Transat Jacques-Vabre mais aussi d'évènements de la Cité numérique / LH French Tech, LH port center, etc. Elle a également organisé un événement économique dédié à l'innovation sur son territoire « le Havre, destination investissement » : une matinée d'échanges et de rencontres autour du financement des projets de start-ups industrielles du territoire labellisés notamment ville portuaire intelligente. L'occasion de valoriser les opportunités d'investissement qu'offre le territoire.



LE HAVRE, VILLE PORTUAIRE INTELLIGENTE, LABORATOIRE D'INNOVATION ET DE TRANSFORMATION

Réfléchir à une nouvelle interface entre ville intelligente, port du futur et industrie d'avenir, c'est l'ambition du programme Le Havre, ville portuaire intelligente en février 2022. Lauréat en 2020 de l'appel à projets national « Territoire d'innovation de grande ambition », il rassemble 40 partenaires directs, forces vives du territoire, autour d'une vingtaine de projets expérimentaux.



La Communauté urbaine anime l'écosystème de partenaires privés et publics (entreprises, chercheurs, associations, industriels et institutions publiques) autour d'objectifs d'innovation et de transformation pour consolider la place du port à l'échelle internationale, répondre aux défis de la transition numérique, énergétique et environnementale du secteur industriel. Une communauté d'acteurs capable de répondre aux défis de manière créative pour un territoire exemplaire, innovant et durable. En 2021, le programme a intégré de nouvelles sociétés dans l'écosystème local pour soutenir la recherche de financement, présenter leurs solutions aux industriels du territoire et ainsi faire émerger des synergies innovantes.

20
SOCIÉTÉS
ET PROJETS
INNOVANTS
SOUTENUS EN 2020

27
EN 2021

+ de 80
PARTENAIRES
PRIVÉS ET PUBLICS
IMPLIQUÉS DANS
LE PROGRAMME

30 M€
INVESTIS PAR
LE PROGRAMME
D'INVESTISSEMENT
D'AVENIR (PIA)



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FAVORISER L'IMPLANTATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE

13
**ZONES D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES (ZAE)**
GÉRÉES ET DÉVELOPPÉES
PAR LA COMMUNAUTÉ URBAINE

PLUS DE **206**
**ENTREPRISES
IMPLANTÉES**

ENVIRON **80 ha**
**DE FONCIER
DISPONIBLES À LA
COMMERCIALISATION**

FACILEMENT ACCESSIBLE AU CROISEMENT DES FLUX NORD /SUD ET EST/OUEST, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE CONSTITUE UN MOTEUR ÉCONOMIQUE NATIONAL NOTAMMENT EN TERMES D'INDUSTRIE ET DE LOGISTIQUE. PORTE D'ENTRÉE DE L'AXE SEINE, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE AGIT EN FAVEUR DE LA CRÉATION DE NOUVEAUX PARCS D'ACTIVITÉS ET DE LA GESTION DES PARCS EXISTANTS POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.

TERRITOIRE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PERFORMANCE

Attirer les entreprises, accompagner leur développement et créer de nouveaux emplois sont des enjeux puissants pour la Communauté urbaine. Pour assurer l'attractivité de son territoire, Le Havre Seine Métropole ouvre des perspectives économiques

importantes aux entreprises nouvelles et déjà implantées grâce à 383 hectares de zones d'activités généralistes et spécialisées. Une opportunité d'affaires pour les entreprises notamment du secteur de l'industrie et de la logistique. En effet, son maillage territorial permet de créer une grande zone d'attractivité pour assurer la rencontre entre tous les acteurs de la vie économique locale.



BOULEVARD JULES DURAND, UN NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉS À L'ENTRÉE DU HAVRE

Le Parc d'activités Jules Durand, situé au Havre, dispose d'une position stratégique avec son interface ville/port.

Un emplacement idéal pour les acteurs du logistique et des services aux industries. Cette opération d'aménagement, livrée en 2021, correspond à une extension du marché de gros situé à l'est du site et s'insère naturellement dans l'environnement industriel déjà présent.

Les parcelles concernées par l'opération forment un ensemble de 6,8 hectares inséré entre le quartier des Champs Baretts au nord, sous les faisceaux de voies ferrées de Soquence, et le Boulevard Jules Durand au sud. Les premières entreprises se sont d'ores et déjà implantées sur le site.



LE PARC NAUTIQUE DE L'ESCAUT, D'ANCIENS HANGARS RÉHABILITÉS

Situé sur la Pointe de l'Escaut, le nouveau pôle se trouve à proximité d'une aire de levage (30 tonnes) et de carénage. L'opération doit, à terme, accueillir et regrouper des espaces tels que ateliers, bureaux et terre-pleins, dédiés aux professionnels du nautisme : vente, maintenance, construction et réparation...

La première phase vient d'être réalisée, avec les travaux de réfection du Hangar 42 livrés en juin 2020 et ceux du Hangar 43 en octobre 2021. Une phase importante de transformation pour ces

anciens entrepôts portuaires qui possèdent une charpente métallique de type Eiffel. Depuis leur réhabilitation, le Hangar 42 accueille le Conservatoire Maritime du Havre et le Hangar 43 est occupé par les sociétés LH Nautic et LH Yacht Service. La seconde phase de développement de ce projet commencera avec une étude de programmation dès 2022.

POUR SUIVRE LA DYNAMIQUE POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

En 2021, le Havre Seine Métropole maintient haute sa

politique volontariste en faveur du développement économique. C'est dans ce cadre que la Communauté urbaine lance un avant-projet pour la zone d'activités des Jonquilles située à Gainneville. Un site de cinq hectares au cœur d'un cadre idéal de 3,5 hectares de forêt classée.

La Communauté urbaine a également donné un nouvel élan au Parc Éco-Normandie avec l'implantation du Centre de données régional d'ici 2024, un data center qui regroupera des milliers de données numériques appartenant à des établissements publics, de la société Groupe Arnal Resotainer et de deux promoteurs (Pierres Normandes & Capstone).

LE POINT SUR LES PARCS D'ACTIVITÉS

ÉCO-NORMANDIE (Saint-Romain-de-Colbosc) : Surface totale à commercialiser : 300 000 m² - taux de commercialisation 46% //

AÉRODROME (Saint-Romain-de-Colbosc) : orienté vers des activités de services à l'industrie : xxxxxxxx m² //

Jules DURAND (Le Havre) : Surface totale à commercialiser : 54 000 m² - Taux de commercialisation : 100 % //

LE HAVRE PLATEAU (Le Havre) : Surface totale à commercialiser : 187 000 m² - Taux de commercialisation : 36 % //

Le Parc d'activités de L'ESTUAIRE (Harfleur et Gonfreville-l'Orcher) orienté vers des activités généralistes //

Le Parc d'activités des COURTINES (Harfleur) orienté vers des activités de services et d'hôtellerie // d'une expérimentation pour la collecte des biodéchets alimentaires issus de cantines scolaires à l'école Paul Éluard 2.

RETOUR SUR LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2021

PARC NAUTIQUE DE L'ESCAUT

FINANCÉ À HAUTEUR DE

6,6 M€

PAR LA COMMUNAUTÉ URBAINE

**LIVRAISON DU HANGAR 43
À L'ÉTÉ 2021 (6,8 M€ AU TOTAL)
ET DÉMOLITION DU HANGAR 41
À FÉVRIER 2021.**

**FINALISATION
DE L'AMÉNAGEMENT
DU PARC D'ACTIVITÉS
JULES DURAND AU HAVRE**

6,8 M€

LE PARC ÉCO-NORMANDIE LABELLISÉ « SITE INDUSTRIEL CLÉS EN MAIN » !



Une excellente nouvelle pour la création de ce nouveau parc d'activités idéalement situé. Ce label – délivré par le gouvernement - signifie que les procédures administratives et les études techniques ont été anticipées. Ce sont donc de nouvelles activités et de futurs emplois qui arriveront avec des délais maîtrisés.

Le projet a également été labellisé « NORMANDIE ReSponsable » par la Région Normandie en décembre 2021 pour récompenser l'exemplarité du projet qui offrira un cadre écologique au développement de nouvelles entreprises.

LE POINT SUR LES PARCS D'ACTIVITÉS

Le Parc d'activités d'ÉPAVILLE (Montivilliers) : orienté vers des activités de vente d'équipement de la maison // **Le Parc d'activités LE MESNIL (Épouville et Saint-Martin-du-Manoir)** : activités artisanales, de services et de petite logistique : taux de commercialisation 45% - Surface totale à commercialiser : 460 600 m² // **Le Parc d'activités LES BLEUETS (Étainhus)** : acteurs logistiques // **Le Parc d'activités d'APLEMOUR (Saint-Laurent-de-Brèvedent)** : activités de service à l'industrie : // **Le Parc d'activités de l'ORMERIE (Criquetot-l'Esneval)** : artisanat et petite industrie + **Le Parc d'activités (Gonneville-la-Mallet)** : activités artisanales, de services à l'industrie : Surface totale à commercialiser : 32 000 m² - taux de commercialisation : 94 %.



L'AGRICULTURE

SOUTENIR UNE AGRICULTURE RESPONSABLE

66 %
DE TERRES
AGRICOLES
SUR LA SURFACE
DU TERRITOIRE

520
EXPLOITATIONS
AGRICOLES

CONSCIENTE DES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES PORTÉS PAR LA FILIÈRE AGRICOLE, LA COMMUNAUTÉ URBAINE MÈNE, DEPUIS 2015, UNE POLITIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE VOLONTARISTE, EN COOPÉRANT AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU SECTEUR. LE PLAN LOCAL POUR L'AGRICULTURE INITIÉ EN 2015 A ÉTÉ RECONDUIT EN 2021 ET EST DEVENU LE PLAN AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE (PAAT).

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE ALIMENTAIRE DE PROXIMITÉ

Le Havre Seine Métropole a placé l'alimentation au cœur de sa stratégie agricole, comme levier de la transition écologique et du développement économique du territoire. Pour favoriser la diversité de l'alimentation dans les cantines et promouvoir le développement des filières

agro-alimentaires locales, la Communauté urbaine a mis en place le dispositif « resto co » dans le cadre du PAAT. Il vise à accompagner les communes du territoire pour augmenter la qualité de leurs approvisionnements et réduire le gaspillage alimentaire dans la restauration collective. 36 communes ont suivi le dispositif sur trois ans.

L'enjeu est
d'accompagner
la transition
alimentaire
et la rendre
accessible à tous.

Les communes ont été accompagnées dans la rédaction de leurs marchés publics et, pour certaines, dans leur changement de fonctionnement ou de prestataire avec des outils adaptés. La Communauté urbaine a également accompagné les commerces de ces communes pour qu'ils s'approvisionnent plus localement.

La part de produits bio et locaux a augmenté de 25% dans la plupart des établissements en gestion directe. Sept communes ont changé de prestataire et se sont rapprochées de professionnels locaux. Fort de son succès, le dispositif « resto co » pourrait s'étendre aux

structures privées telles que les entreprises, les établissements de santé ou encore les établissements scolaires privés.

Pour dynamiser l'économie alimentaire locale, la Communauté urbaine accompagne l'émergence de projets ambitieux. Cinq projets ont été accompagnés dans le cadre du plan de relance et 600 000 € ont été obtenus. Parmi eux, la Maison Grosdoit pour le projet de création d'une plateforme logistique de produits durables ou encore Le Producteur Local pour l'installation d'un nouveau magasin de producteurs fermiers sur le territoire.

SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS AUX ENJEUX D'UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ



Dans le cadre du PAAT, Le Havre Seine Métropole a contribué à l'organisation, au Havre, de deux rencontres d'envergure régionale : la Journée de l'alimentation de qualité pour tous qui s'adresse aux professionnels de l'accessibilité à une alimentation de qualité qui a eu lieu le 22 octobre 2021 et le Festiv'halls des saveurs et savoirs le 6 avril 2022 à destination des professionnels de la restauration en apprentissage et en activité. Il a drainé plus de 1 200 participants.

MESURER SES ACTIONS

Capitaliser sur un retour d'expérience pour comprendre et évaluer leur impact sur le territoire, est primordial. C'est pourquoi, dans le cadre du PAAT, Le Havre Seine Métropole s'est engagée dans une démarche expérimentale d'auto-évaluation participative en lien avec le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

Une méthode collaborative qui a permis de fédérer les acteurs : le réseau régional et national des PAAT, la chambre régionale d'agriculture, les communes participantes, les dix autres partenaires de la stratégie agricole et le CEREMA.



ACCOMPAGNER LA CRÉATION ET LA REPRISE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

La Communauté urbaine met en place un dispositif innovant de test d'activité agricole sous la forme d'une ferme-test en maraîchage biologique à Cauville-sur-Mer. Quatre hectares ainsi qu'un cadre juridique et matériel sécurisé pour aider les jeunes exploitants à se lancer et expérimenter de nouvelles approches en matière de circuits-courts, d'agroécologie et d'agriculture péri-urbaine. Depuis 2015, huit agriculteurs ont été accueillis et cinq se sont déjà installés sur le territoire.

AGIR COLLECTIVEMENT POUR UNE ALIMENTATION DURABLE

Pour défendre les territoires agricoles et valoriser des politiques agroécologiques et alimentaires novatrices, Le Havre Seine Métropole s'inscrit dans une démarche de coopération à l'international entre grandes métropoles. Elle a rejoint le Pacte de politique alimentaire de Milan qui engage les plus grandes villes du monde vers des systèmes alimentaires territoriaux sains et accessibles à tous.

La Communauté urbaine a également adhéré au groupe des villes signataires de la Déclaration de Glasgow qui vise à lutter contre l'urgence climatique à travers les politiques alimentaires.

POUR L'AVENIR DE LA FILIÈRE MARAÎCHÈRE



La Communauté urbaine a lancé le projet de La Ceinture Verte (SCIC ceinture verte), un dispositif innovant qui vise à développer la production maraîchère de circuit court sur le territoire. Avec l'acquisition de fermes maraîchères, le projet facilitera l'installation d'exploitants porteurs de projet pour recréer une ceinture maraîchère autour du Havre.

DYNAMISER L'ÉCONOMIE AGRICOLE LOCALE, ACCÉLÉRER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Occupant les deux tiers de la surface du territoire de la Communauté urbaine, l'activité agricole contribue à valoriser l'espace rural, nourrir les habitants, fournir des matières premières énergétiques ou des écomatériaux. Activité économique à part entière, elle joue également un rôle clé dans la préservation de la biodiversité, la qualité de l'eau potable et la lutte contre les phénomènes de ruissellement ou d'inondation.

Le Havre Seine Métropole souhaite développer durablement l'activité agricole notamment en identifiant les filières BIO territoriales à déployer tout en privilégiant des pratiques culturales respectant la ressource en eau et permettant l'accès à une alimentation de qualité pour tous.

Cela passe aussi par l'augmentation de la capacité de production du territoire en produits issus de l'agriculture locale ou encore par la recherche de nouvelles opportunités d'activités pour le territoire. Ainsi plusieurs études ont validé l'intérêt de créer un équipement pour permettre la transformation agroalimentaire, une nouvelle étape dans le déploiement d'une économie agroalimentaire de proximité.

En avril 2022, le Havre Seine Métropole a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt pour évaluer les besoins des porteurs de projet sur la construction d'un hôtel d'entreprises agroalimentaires.



INITIATIVES LOCALES

Dispositif de conseil en restauration collective « resto co » : **MANNEVILLE, SAINT-JOUIN-BRUNEVAL, VILLAINVILLE, ANGERVILLE L'ORCHER, LES TROIS-PIERRES, ÉPREVILLE, ÉPRETOT, GRAIMBOUVILLE, SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC, SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE, SAINT-MARTIN-DU-MANOIR, FONTENAY, ÉTRETAT, SAINT-MARTIN-DU-BEC, HEUQUEVILLE**



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : L'ATOUT D'AVENIR

LE HAVRE SEINE
MÉTROPOLE COMPTE
À LA RENTRÉE 2021-2022
13 750 ÉTUDIANTS.
UN CHIFFRE QUI
PROGRESSE ET ILLUSTRE
L'ENGAGEMENT
DE LA COMMUNAUTÉ
URBAINE POUR QUE LE
TERRITOIRE DEVIENNE
UN LIEU D'EXCELLENCE
ET D'ÉPANOUISSEMENT
POUR LES TALENTS
DE DEMAIN.

Selon les statistiques de Pôle Emploi, 33,9 % des entreprises du bassin d'emploi du Havre prévoient au moins une embauche en 2022. Une perspective encourageante qui nécessite en amont un investissement humain et de moyens de la part de la Communauté urbaine. Pour répondre aux besoins grandissants en compétences sur le territoire, le territoire doit attirer et former les jeunes générations. C'est une dynamique vertueuse qui se joue dès aujourd'hui pour faire du Havre Seine Métropole un territoire économiquement et humainement attractif.

ATTIRER LES GRANDES ÉCOLES

Avec l'ensemble de ses partenaires, le Havre Seine Métropole s'engage dans la création et la consolidation d'une offre de formation adaptée aux enjeux économiques et aux ambitions du territoire. Résolument tournée vers les nouvelles technologies, la Communauté urbaine veille à attirer de nouveaux établissements sur son bassin d'emploi. Leur présence influence l'implantation d'entreprises innovantes dans ce secteur.



Notre nouvel objectif est d'atteindre la barre des 15 000 étudiants !

En 2021, la Communauté urbaine a apporté son soutien aux établissements d'enseignement supérieur présents sur le territoire afin qu'ils confortent leurs effectifs à l'instar de Sciences-Po, l'École Nationale Supérieure Maritime (ENSM), l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA), Aden Formations, La Manu, l'Institut Supérieur Professionnel de Normandie (ISPN), l'École de Management de Normandie (EM Normandie), etc. Dans le cadre du projet «Affaires Maritimes 2022» initié par le Ministère de la Transition écologique et solidaire en 2016, la Direction des Affaires Maritimes a proposé le déménagement de l'École Nationale de la Sécurité et de l'Administration Maritime (ENSAM) au Havre, pour contribuer au projet de pôle international d'enseignement maritime. Cet établissement a ouvert ses portes à la rentrée 2021.

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE L'INGÉNIEURIE NUMÉRIQUE

Pour investir le secteur de l'ingénierie numérique de haut niveau, la Communauté urbaine a signé un mémorandum d'entente avec l'École 42 afin de préfigurer la création d'une antenne d'ici fin 2022 au cœur de la Cité numérique. Spécialisée dans la programmation informatique, l'École 42 est innovante, différente et ouverte. La formation dispensée met l'accent sur les projets et le travail de groupe plutôt que sur l'enseignement théorique. Un concentré de nouveautés pédagogiques pour permettre aux talents de demain de se révéler.

PERSPECTIVES

Sept. 2022

IMPLANTATION DE L'ÉCOLE 42 QUI COMPLÈTE L'OFFRE DE FORMATION NUMÉRIQUE SUR LE CAMPUS

Sept. 2023

OUVERTURE DU CENTRE DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

2023 - 2024

IMPLANTATION DE NOUVELLES ÉCOLES D'INGÉNIEURS DESTINÉES À RENFORCER LE PÔLE INGÉNIEURIE

NOTRE VISION DU CAMPUS DE DEMAIN



Le Campus Le Havre-Normandie se prépare à accueillir le centre de formation et d'apprentissage des Métiers et de l'Artisanat. Situé sur le campus Lebon, le pôle de 4 500 m² proposera aux étudiants les locaux d'enseignement et d'apprentissage du CFA du Havre, dont des laboratoires de boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie et fleuristerie. Le coût prévisionnel de l'opération a été arrêté à 15,16 M€ hors foncier, avec la participation financière de la Région à hauteur de 80%, et de la Chambre des Métiers pour 20%. La Communauté urbaine apporte le foncier et supporte les coûts de dépollution ainsi que les frais de maîtrise d'ouvrage. L'ouverture est prévue à la rentrée 2023.



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LE BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANTS

PERSPECTIVES

2023

FINALISATION DE L'AMÉNAGEMENT DE L'EST DE LA PRESQU'ÎLE FRISSARD ET CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE PERMETTANT LE FRANCHISSEMENT EN MODE DOUX (PIÉTONNIER ET CYCLABLE) DU BASSIN VATINE

2024 - 2025

RÉALISATION D'UN RESTAURANT UNIVERSITAIRE ET CRÉATION D'UN NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF DÉDIÉ AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR LE CAMPUS FRISSARD

UN CADRE DE VIE PROPICE À L'ÉPANOUISSEMENT DES ÉTUDIANTS

CHOISIR LE HAVRE POUR POURSUIVRE SES ÉTUDES SUPÉRIEURES C'EST SE DONNER LES MEILLEURES CHANCES DE RÉUSSITE. DES PROGRAMMES DE FORMATION COMPLETS, DES AIDES FINANCIÈRES, DU MENTORING MAIS AUSSI DES LOGEMENTS ET DES ÉTABLISSEMENTS PENSÉS ET ADAPTÉS AU RYTHME DE VIE SPÉCIFIQUE DES ÉTUDIANTS : VOICI UN APERÇU DES AVANTAGES PROPOSÉS.

Depuis 2016, la politique volontariste de la Communauté urbaine a fait émerger en centre-ville un campus d'envergure internationale, totalement intégré et en synergie avec les enjeux de développement

du territoire. Pour répondre à son ambition d'accueillir 15 000 étudiants dans les prochaines années, Le Havre Seine Métropole réalise des aménagements pour mutualiser, optimiser et offrir aux étudiants un lieu d'études serein et épanouissant.

En 2021, la Communauté urbaine a assuré en co-maîtrise d'ouvrage avec l'Université Le Havre Normandie la réalisation des travaux d'aménagement des espaces extérieurs du campus Lebon. Une nouvelle place urbaine a été aménagée pour fluidifier les circulations à mobilité douce et relier les différents bâtiments —campus Lebon, Université, Centre de formation et d'apprentissage des métiers de l'artisanat et la bibliothèque—, autour d'espaces végétalisés.

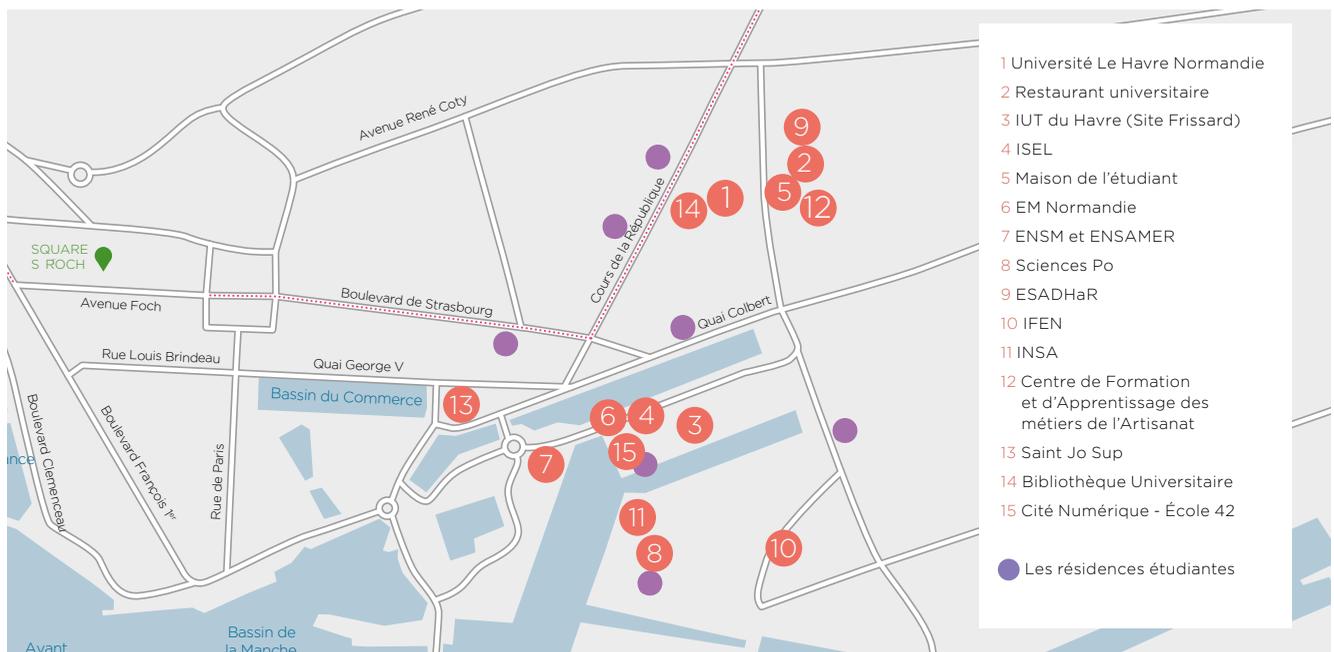
ACCOMPAGNER LES TALENTS DE DEMAIN

Chaque année, la Communauté urbaine s'engage aux côtés des étudiants et accompagne financièrement de nombreux travaux de recherche, essentiels au rayonnement national et international du Campus.

Le Havre Seine Métropole a débloqué une enveloppe de 272 000 €, au bénéfice de la ComUE Normandie université, pour salarier 6 doctorants de l'Université Le Havre Normandie sur la période 2021-2024. Elle a également soutenu le fonctionnement du cycle Europe-Asie au Havre de Sciences Po à hauteur de 150 000 € au bénéfice de la Fondation Nationale des Sciences Politiques de Paris. Enfin, la Communauté urbaine a investi 50 000 € dans le renforcement et le développement de l'Activité de la Conférence Havraise des établissements d'Enseignement et de Recherche du Supérieur (CHEERS). Instance de discussion, de concertation et d'action, CHEERS a pour objet de rendre l'enseignement supérieur havrais plus attractif, plus visible et d'offrir un cadre de vie amélioré aux étudiants du territoire.

ÉTUDIER AU HAVRE, VIVRE EN BORD DE MER

Avec une offre étoffée de formations d'excellence qui attire un nombre croissant d'étudiants vers le campus havrais, la cité océane du Havre apparaît dans le top 3 des villes de France les moins chères du dernier baromètre des loyers étudiants. Dans cette perspective, la Communauté urbaine et l'AURH ont rejoint le Réseau national des observatoires territoriaux du logement étudiant, initié par la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) et l'Association des villes universitaires de France (AVUF). Ensemble, ils souhaitent dresser un état des lieux de l'offre de logements dédiée aux étudiants sur le territoire pour mieux répondre à leurs besoins.



OBSERVER LE BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANTS

L'entrée à l'université est une étape importante pour les jeunes étudiants : autonomie, modification des rapports familiaux, rythme soutenu entre les cours et les petits boulots. Autant de facteurs qui peuvent fragiliser les étudiants. Consciente de ces enjeux, la Communauté urbaine s'associe à l'AVUF et participe activement au lancement d'un Observatoire territorial de la santé étudiante, afin de mieux comprendre les besoins en offre de Santé des étudiants et ainsi mettre en place des politiques publiques adaptées.



TOURISME

UN PATRIMOINE REMARQUABLE À RÉVÉLER

RÉCOMPENSÉ PAR LE LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE POUR LA QUALITÉ ET LA RICHESSE DE SON PATRIMOINE, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE POURSUIT SON TRAVAIL EN FAVEUR DE LA CONNAISSANCE ET DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE, POUR EN FAIRE UN VÉRITABLE VECTEUR D'APPROPRIATION ET D'ATTRACTIVITÉ.

35 656

VISITEURS¹

(DONT 23 168 INDIVIDUELS)

88%

DE FRANÇAIS

70%

**EN PROVENANCE
D'UNE AUTRE RÉGION**

(1) En 2019 année de référence avant la crise sanitaire

UN PUBLIC AU RENDEZ-VOUS

Deux fois par an, Le Havre Seine Métropole propose les *Rendez-vous du patrimoine*, une programmation variée comprenant visites guidées, visites théâtralisées, conférences, balades, expositions, spectacles, parcours commentés à pied ou à vélo etc. Des offres spécifiques adaptées pour les scolaires et les groupes spécialisés sont également proposées.

Malgré la crise sanitaire en 2021 qui a pesé sur le secteur du tourisme,

la Communauté urbaine a maintenu une programmation riche.

Près de 22 000 visiteurs ont été accueillis à l'occasion des Journées européennes du patrimoine organisées en septembre dans 21 communes.

Afin d'assurer la visibilité de l'offre et promouvoir la diversité des patrimoines, la Communauté urbaine a lancé un site internet dédié au Pays d'art et d'histoire : lehavreseine-patrimoine.fr.



UN ÉTÉ AU HAVRE 2021

L'édition 2021 s'est articulée autour de la thématique de l'illusion, de la disparition, de la transformation, du vrai et du faux, qui selon Jean Blaise, le directeur artistique, « correspondait merveilleusement à l'état d'esprit dans lequel nous étions du fait de la pandémie ».

Pari gagné pour cette 5^e édition d'Un Été au Havre : l'étude de fréquentation réalisée en 2021 indique plus de 800 000 visiteurs (touristes et excursionnistes uniquement ayant passé plus de 2 heures dans la zone) sur l'axe Hôtel de ville-rue de Paris soit une augmentation de fréquentation de 4,7 % par rapport à la saison 2020, et 735 000 visiteurs sur la zone « Quai de Southampton » dont 17% d'étrangers. Un Été au Havre est financé par la Communauté urbaine à hauteur de 600 000 €.

UN NOUVEAU LABEL POUR LE CENTRE-VILLE RECONSTRUIT DU HAVRE

Le Havre a reçu le label *Patrimoine de la Reconstruction en Normandie* décerné par la Région Normandie au printemps 2021. Une nouvelle reconnaissance des démarches engagées, depuis plus de trente ans, pour la connaissance, la protection et la valorisation du centre-ville reconstruit.

COUP DE PROJECTEUR SUR LE PATRIMOINE MARITIME ET PORTUAIRE



Présentée du 2 octobre 2021 au 30 janvier 2022, *Le Geste et la Forme* est une exposition à l'initiative du Pays d'art et d'histoire Le Havre Seine Métropole produite par French Lines & Compagnies sur le patrimoine maritime et portuaire havrais. Au travers d'une sélection de photographies en noir et blanc, l'esthétique architecturale des anciennes installations et les mouvements des travailleurs et des voyageurs ont repris vie.

INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

20 communes concernées par la programmation du Pays d'art et d'histoire :

LA CERLANGUE, ÉPOUVILLE, ÉTRETAT, ÉTAINHUS, FONTAINE-LA-MALLET, GONFREVILLE-L'ORCHER, GONNEVILLE-LA-MALLET, HARFLEUR, LE HAVRE, LA POTERIE-CAP-D'ANTIFER, LES TROIS-PIERRES, MANÉGLISE, MONTIVILLIERS, ROLLEVILLE, SAINTE-ADRESSE, SAINT-JOUIN-BRUNEVAL, SAINT-GILLES-DE-LA-NEUVILLE, SAINNEVILLE-SUR-SEINE, SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC, LE TILLEUL (*visites guidées ou théâtralisées, conférences*).



DEVENIR UNE ESCALE DE RÉFÉRENCE

580 000
PASSAGERS
À L'HORIZON 2030

200
ESCALES ENVIRON
D'ICI 2030

9,1 ha
DE SURFACE
À TERME

UNE ESCALE DÉJÀ TRÈS PRISÉE

Le Havre est une destination qui séduit par sa localisation proche de Paris, elle offre des décors emblématiques comme les falaises d'Étretat. Elle propose une vie culturelle prolifique dont Un Été au Havre est devenu l'emblème, des paysages à couper le souffle et un patrimoine reconnu pour sa richesse et sa diversité labellisé Pays d'Art et d'Histoire. En 2019, avant la crise sanitaire, ce sont près de 400 000 passagers qui se sont laissés tenter.

Le Havre a su développer une offre adaptée et compétitive notamment pour les paquebots de grande capacité en transit.

La capacité d'accueil du port sans restriction d'accostage et d'appareillage ainsi que ses tarifs portuaires attractifs en font une escale aux atouts incontestables.

AMÉLIORER L'ACCUEIL DES CROISIÉRISTES

Le nombre d'escales de navires de croisières ne cesse d'augmenter, prouvant l'intérêt et l'attractivité de l'environnement proposé par le port du Havre. Pour favoriser le développement de cette filière et son impact touristique et économique sur tout le territoire, Le Havre Seine Métropole investit dans l'aménagement de la pointe de Floride avec la construction de nouveaux terminaux de croisières



ACTIONS 2022

- NOTIFICATION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE ET DÉBUT DES ÉTUDES DE CONCEPTION POUR LES BÂTIMENTS
- LANCEMENTS DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES PORTUAIRES PAR HAROPA (QUAIS, PASSERELLES, ÉLECTRIFICATION)



et de leurs infrastructures. Le projet vise à améliorer considérablement les conditions d'accueil des croisiéristes et ainsi attirer davantage les compagnies maritimes.

Les trois futurs terminaux et leurs espaces extérieurs seront conçus pour être plus confortables et plus adaptés à de grandes capacités. L'objectif étant d'offrir une meilleure accessibilité du public au site, tout en garantissant de hauts critères de sûreté et de sécurité.

Le réaménagement de la pointe de Floride, libérée à son extrémité, vise à proposer un cadre entièrement revalorisé avec un point de vue plus dégagé et la création d'un espace emblématique à caractère culturel et touristique. Un projet d'envergure qui donnera un nouvel élan à la destination havraise.





LE SPORT DE HAUT NIVEAU

PORTER HAUT LES COULEURS DU TERRITOIRE

LE TERRITOIRE RAYONNE AUSSI PAR SES ATHLÈTES. LE SPORT DE HAUT NIVEAU PARTICIPE À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE, IL STIMULE LES ACTEURS LOCAUX ET LES SPORTIFS ET FÉDÈRE LES ÉNERGIES POSITIVES

2

CLUBS DE NIVEAU 2

3

CLUBS DE NIVEAU 3

601 280 €

DE SUBVENTIONS
VERSÉES AUX CLUBS

ACCOMPAGNER LES CLUBS FORMATEURS

Avec une histoire bercée par le sport, sur terre comme sur mer, la Communauté urbaine s'engage naturellement en faveur du sport de haut niveau sur son territoire. Depuis 2014, elle accompagne cinq équipes de haut niveau par des aides matérielles, techniques ou financières.

À ce jour, deux clubs évoluant en Division 2 féminine de Handball sont liés à la Communauté urbaine par convention d'objectifs : le HAC Handball pour un montant de 240 000 € par saison et Handball Octeville pour 80 000 €. Trois équipes de niveau 3 bénéficient d'une subvention communautaire plafonnée à 80 000 € : AL Aplemont Basket, Gonfreville Handball, Saint-Thomas Basket.



**Fierté,
exemplarité,
les champions
nous inspirent.**



Sur la période 2020-2024, sept ambassadeurs sont soutenus : **Amina ZIDANI** (boxe), **Valentin SIPAN** (voile)*, **Tom AUBER** (stand-up paddle), **Clara VALINDUCQ** (aviron), **Gwendoline TOUTOUX** (aviron), **Margaux BAILLEUL** (aviron), **Jérémie MION** (voile).

Chacun porte une histoire et un projet ambitieux auquel Le Havre Seine Métropole prend part, avec de belles réussites.

Margaux Bailleul et Jérémie Mion ont fait partie de la délégation aux JO de Tokyo 2020 (juillet 2021). Charlie DALIN et Jérémie MION sont arrivés respectivement deuxième et troisième de la Transat Jacques Vabre 2021. Valentin Sipan a gagné le Tour de France à la voile en 2019 et 2021.

* Valentin SIPAN sera remplacé en 2022 par un autre ambassadeur

Pour soutenir une politique de formation au meilleur niveau, cette subvention peut être revalorisée de 25 000 € lorsque le club a mis en place un centre de formation ou centre d'entraînement agréé par sa fédération ou sa ligue de tutelle.

UNE TERRE DE CHAMPIONS

La Communauté urbaine accompagne financièrement, via le dispositif des Ambassadeurs, certains grands sportifs dans leurs projets.



SOUTENIR L'ACTIVITÉ SPORTIVE DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE

Le 1^{er} août 2021, le centre d'entraînement du HAC situé près du stade Océane au Havre est devenu propriété de la Communauté urbaine. Pour soutenir, le club de foot du HAC dans une situation économique tendue en raison du Brexit et de la Covid, la Communauté urbaine a procédé au rachat par anticipation de ce centre d'entraînement pour un montant de 4,3 M euros auprès du club de football du HAC.



SANTÉ

FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS, OFFRIR UN ENVIRONNEMENT SAIN

Nouveau pôle santé de Saint-Romain-de-Colbosc

EN CONCERTATION AVEC LES ACTEURS DE SANTÉ DU TERRITOIRE, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE AGIT POUR FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS ET UN ENVIRONNEMENT DE VIE FAVORABLE ET SALUBRE POUR TOUS. UNE DÉMARCHE QUI VISE À INFLUER SUR LES DÉTERMINANTS DE SANTÉ PAR LA PROMOTION ET LA PRÉVENTION ET SUR LES DÉTERMINANTS DE L'ATTRACTIVITÉ POUR LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE.

L'ACCÈS AUX SOINS, UNE PRIORITÉ

La Communauté urbaine mène depuis plusieurs années une politique volontariste en matière de santé. Ce domaine essentiel n'est pas une compétence propre à la Communauté urbaine. Cette dynamique amène à travailler aux côtés de tous les acteurs de la santé du territoire

et d'adapter ses actions au plus proche des besoins du terrain. C'est l'objectif, notamment, du Contrat local de santé élaboré avec la mobilisation de 19 groupes de travail et 23 partenaires de première intention. Le contrat sera signé en 2022. Pour répondre aux tensions sur la médecine générale en région havraise, où un nombre important d'habitants n'ont pas de médecin traitant déclaré,



**Accès aux soins
et promotion des
comportements
favorables
à la santé,
2 axes forts de
la communauté
urbaine.**



Soirée d'accueil des internes au Art'Sports Café

Le Havre Seine Métropole a expérimenté en 2021, le service d'accès aux soins (SAS). Simple, accessible à tous et à toute heure, le SAS doit permettre d'orienter et d'apporter une réponse à toute demande de soins vitaux, urgents et non programmés.

SOUTIEN À L'UNIVERSITARISATION DU TERRITOIRE

Chaque année, Le Havre Seine Métropole participe au financement de deux postes de Professeur Universitaire-Praticien Hospitalier (PU-PH) en pneumologie et en pédopsychiatrie au sein du

Groupe Hospitalier du Havre. Afin de poursuivre ce processus d'universitarisation, Le Havre Seine Métropole va participer au financement d'un poste de Chef de Clinique Assistant en anesthésie-réanimation, ouvrant ainsi une nouvelle filière de recherche au sein de l'hôpital.

MOBILISATION GÉNÉRALE POUR LA VACCINATION CONTRE LA COVID 19

Afin de soulager l'hôpital et d'accélérer la vaccination contre la Covid-19, le service santé a assuré la mise en place de la campagne de vaccination sur tout le territoire en lien avec les services de l'Etat et en coordonnant les acteurs locaux. L'ouverture d'un grand centre de vaccination au stade Océane (déplacé par la suite à Bléville), la vaccination dans les centres commerciaux sans rendez-vous ont permis d'effectuer près de 258 000 injections au total en 2021.

Pour en savoir plus – lire l'article en page 7 (faits marquants).



Moment convivial en l'honneur des lauréats de l'année PACES, L.AS, et PASS

INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

SAINT-JOUIN- BRUNEVAL, SAINTE ADRESSE, ÉTRETAT, LE HAVRE : quatre actions « les rendez-vous de l'été » (prévention soleil-hydratation) auprès de 500 personnes. ... **LE HAVRE, SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC :** deux soirées cafés-spectacles organisées à l'occasion d'Octobre Rose avec la présence de 150 personnes

MIEUX VAUT PRÉVENIR...

La prévention est un axe fort des engagements de la Communauté urbaine car l'éducation à la santé est réellement constitutive d'une politique de santé durable et de proximité. Son action participe à améliorer les comportements tout au long de la vie, à promouvoir les bons gestes et ce depuis le plus jeune âge. Le Havre Seine Métropole met en place plusieurs dispositifs parmi lesquels le dispositif Santé à l'École. 2450 enfants sur 14 écoles ont participé à ce programme avec 412 animations pour 103 classes et des actions de sensibilisation pour les enseignants.

Le Havre Seine Métropole adapte son intervention aux spécificités du territoire et renforce, ainsi, son action de prévention sur des territoires plus fragiles tels que les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) avec les Ateliers Santé Ville (ASV). Des animations de prévention sont organisées par des coordinateurs ASV à l'école et auprès de tous les acteurs de terrain autour de questions de santé publique comme la nutrition, l'hygiène buccodentaire, les conduites addictives...

ACCOMPAGNER LES PROJETS SUR LE TERRITOIRE

Créé à l'initiative de Le Havre Seine Métropole et de Promotion Santé Normandie, le Point Relais Documentaire et Pédagogique (PRDD) est actif depuis mai 2021. Complémentaire des deux centres de ressources documentaires basés à Rouen et Caen, le PRDD propose des ressources et outils pédagogiques adaptés pour guider les acteurs (institutions, associations, élus) dans la réussite de leurs projets. Ils sont accompagnés par un conseiller méthodologique.

LUTTER CONTRE L'INSALUBRITÉ

Le Havre Seine Métropole veille à l'accès pour tous à un environnement de vie sain et sans risque pour la santé. La Communauté urbaine intervient dans de nombreux domaines : habitat, hygiène alimentaire, nuisances sonores, pollution, gestion des nuisibles, saturnisme. En 2021, 1310 dossiers ont été traités dont 859 nouveaux signalements. 50% de ces dossiers concernent l'habitat, 41% l'environnement

(majoritairement sur la problématique des rongeurs), 9% le bruit et l'hygiène alimentaire.

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne et dégradé, la Communauté urbaine a mis en œuvre l'ordonnance LHI (Lutte Contre l'Habitat Indigne) au 1^{er} janvier 2021. Cette nouvelle réglementation renforce les moyens en temps de traitement pour répondre aux situations d'urgence.

Le Havre Seine Métropole travaille en partenariat avec les acteurs du secteur médico-social dans le cadre de la gestion des incuries (personne en situation de négligence à l'égard de son hygiène personnelle ou de celle de son logement). La démarche allie un accompagnement psycho-social adapté des personnes en difficulté et la mise en place, si nécessaire, de mesures coercitives en dernier recours.

LA FOURRIÈRE ANIMALE COMMUNAUTAIRE, MAILLON DE LA PROTECTION ANIMALE

La fourrière communautaire accueille et héberge les animaux trouvés errants sur le territoire, ainsi que les animaux placés sur décision de justice ou administrative. Les équipes de la fourrière mettent tout en œuvre pour rechercher les propriétaires, assurer la restitution des animaux et leur devenir le cas échéant. En 2021, 377 animaux ont été recueillis : 70% de chiens et 30% de chats. 55% d'entre eux ont été repris par leur propriétaire et 36% ont été remis à un refuge en vue de leur adoption. La fourrière gère aussi les chats vivants en colonie sur le domaine public. La Communauté urbaine prend en charge la stérilisation des chats errants pour limiter la propagation de maladies et la surpopulation dans les refuges.





L'HABITAT

BIEN ACCUEILLIR, CONSTRUIRE PLUS, CONSOMMER MOINS

230

**RÉHABILITATIONS
D'HABITATIONS PRIVÉES**
DONT 71 LOGEMENTS
ADAPTÉS AU VIEILLISSEMENT
OU À LA PERTE D'AUTONOMIE

PLUS DE 4 M€
DE CRÉDITS DÉLÉGUÉS
DE L'ÉTAT
EXPLOITÉS DANS LE CADRE
DE LA DÉLÉGATION
DE COMPÉTENCE DES AIDES
À LA PIERRE

DÉVELOPPER ET ADAPTER LE PARC IMMOBILIER
DU TERRITOIRE POUR UNE APPROCHE RAISONNÉE
DE L'ESPACE, TELLE EST LA PRIORITÉ DE LA
COMMUNAUTÉ URBAINE.

UN NOUVEAU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Élaboré avec les 54 communes
et adopté le 16 décembre 2021,
le PLH détermine les grandes
orientations du territoire en
matière d'évolution de l'habitat
pour la période 2022-2027 :
permettre aux communes
d'accueillir de nouveaux
habitants et proposer à ceux qui
y vivent une offre de logements
adaptés à toutes les étapes de la
vie, poursuivre la rénovation et
l'adaptation du parc, préserver
les ressources et limiter
l'artificialisation des sols.

Avec ce nouveau PLH 2022-2027,
la Communauté urbaine se fixe
plusieurs objectifs, notamment
d'accompagner :

- la production
de 4740 logements neufs
- la démolition
de 450 logements obsolètes
- la sortie de vacance
de 250 logements
- la réhabilitation de 1000
logements du parc public
- la rénovation de 500 logements
du parc privé
- l'adaptation de 500 logements
à la perte d'autonomie
- l'accession sociale à la propriété
de 250 ménages



**Densifier,
agir au cœur
des villes et des
centres-bourg
afin de contenir
l'étalement
urbain.**

La Communauté urbaine prévoit la mise en place d'une charte partenariale de la qualité du cadre de vie, un observatoire « habitat-foncier ». Elle accompagne également des communes dans leurs projets d'habitat et aménage un terrain familial pour la sédentarisation des gens du voyage à Harfleur.

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE RÉNOVATION

Le Havre Seine Métropole propose aux locataires ou propriétaires d'une maison ou d'un appartement de bénéficier des services de la Plateforme de la Rénovation. Il s'agit d'une équipe d'agents de la Communauté urbaine prêts à répondre aux questions des habitants concernés par un projet de rénovation.



Du conseil initial à la finalisation des travaux en passant par la recherche de financements, l'équipe accompagne gratuitement les habitants du territoire à toutes les étapes de leur projet.



REVITALISER LES PETITES COMMUNES

En décembre 2020, les communes de Criquetot-l'Esneval, Étretat et Saint-Romain-de-Colbosc ont été retenues pour le dispositif « Petites Villes de Demain ». Une démarche qui vise à améliorer les conditions de vie et à maintenir une dynamique de développement.

RETOUR SUR LES INVESTISSEMENTS EN 2021

POUR LE PARC PRIVÉ :

110 k€

AU TITRE DE L'ADAPTATION
À LA PERTE D'AUTONOMIE

415 k€

AU TITRE DE RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE

POUR LE PARC PUBLIC :

344 k€

AU TITRE DE LA
PRODUCTION NEUVE

745 k€

AU TITRE DE LA
RÉHABILITATION



LA PRÉVENTION DES RISQUES

ÊTRE TOUS MOBILISÉS FACE AUX ALÉAS

SUR UN TERRITOIRE EXPOSÉ AUX RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE PRIVILÉGIE UNE APPROCHE GLOBALE DES ALÉAS ET DE LEUR GESTION EN PRIVILÉGIANT LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DU RISQUE.

ACCOMPAGNER LES COMMUNES

Le Havre Seine Métropole est un territoire riche de ses diversités. Le littoral, la Manche, les falaises, La Seine, le pays de Caux, les zones urbaines ou rurales, lui confèrent une identité propre. L'activité économique, et notamment la zone industrialo-portuaire, l'une des plus importantes d'Europe, complète cette identité. Ces caractéristiques permettent d'identifier l'exposition du territoire aux risques naturels (mouvements de terrains, inondations, submersions marines, vents violents...) ou technologiques (matières dangereuses, sites SEVESO, ouvrages d'arts...).

La Communauté urbaine propose un accompagnement continu des communes du territoire en conduisant des formations auprès des élus et des agents communaux par la sensibilisation à la culture du risque, la présentation opérationnelle des dispositifs, la réalisation d'exercices de simulation et de gestion de crise.

La prévention et la gestion des risques sont des compétences partagées par différents acteurs publics et Le Havre Seine Métropole y prend toute sa part à travers une politique volontariste et des engagements forts. Sur un territoire exposé aux aléas naturels et technologiques, la collectivité mène une politique volontariste et coordonnée avec l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine (ORMES).



Le cloisonnement des risques et de leurs conséquences doit maintenant laisser place à des réflexions plus inclusives, pour développer une vision plus large et pertinente des actions à mener.

Le Havre Seine Métropole agit et prévient les risques spécifiques à son territoire en cartographiant les projets urbains et portuaires en zone de submersion marine. Pour faire face à ce risque, la principale stratégie portée par la collectivité est l'adaptation du territoire. Elle consiste à « vivre avec » l'aléa en permettant la plupart des constructions dans les secteurs les moins exposés et à adapter les modes d'occupation du territoire et les modes de vie. L'enjeu est de protéger les populations, limiter les dommages et les perturbations durant l'aléa, et favoriser un retour à la normale rapide. Les études menées permettent à la communauté urbaine et aux acteurs du territoire de planifier toute autre action de prévention du risque, notamment pour réduire la vulnérabilité des personnes et des constructions existantes, développer les moyens d'alerte, engager des mesures de protection et de sauvegarde. Dans cette perspective, la Communauté urbaine a lancé l'élaboration du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) en lien avec la direction Cycle de l'Eau. Lancement de la démarche de labellisation en 2022.

Au quotidien, Le Havre Seine Métropole accompagne les communes pour anticiper les conséquences des cavités souterraines : gestion des effondrements, amélioration de la connaissance, aide à la décision pour lancer des travaux

d'investigation et traiter le problème. En 2022, la Communauté urbaine lancera un grand recensement intercommunal des cavités souterraines. Une cartographie qui sera intégrée à terme aux documents d'urbanisme pour optimiser la prise en compte du risque. La Communauté urbaine prépare également un état des lieux intercommunal pour accompagner les communes dans l'exercice de leur compétence Défense extérieure contre l'incendie (DECI).

RETOUR SUR LES INVESTISSEMENTS EN 2021

**LIVRAISON
DES DIAGNOSTICS COMMUNAUX
DE DÉFENSE EXTÉRIEURE
CONTRE L'INCENDIE
(DECI)
POUR UN MONTANT DE
144 k€**



ÊTRE PRÉPARÉ

La Communauté urbaine met en œuvre une action coordonnée avec toutes les parties prenantes pour répondre à l'urgence des situations et prendre les bonnes décisions au bon moment. Elle apporte ainsi son expertise et son soutien aux communes pour élaborer et réviser l'ensemble des documents de planification (PCS, PPI, etc.) pour leur permettre d'être préparées et prêtes à agir. En 2021, dans le cadre du dispositif ORSEC, les deux Plans Particuliers d'Intervention (PPI- annexe Risques industriels du Dispositif ORSEC préfectoral) ont été mis en révision.

Donner les moyens aux acteurs territoriaux d'anticiper et réagir, cela passe aussi par des actions de sensibilisation et de formation à la gestion de crise. En 2022, les 54 communes seront invitées à participer à la Journée nationale de résilience face aux risques qui aura lieu le 13 octobre, pour développer leurs connaissances sur la gestion et la prévention des risques.

PRÉVENIR ET ALERTER

Une politique efficace de prévention des risques majeurs passe par la veille, l'anticipation et un système de pré-alerte des phénomènes naturels et technologiques. C'est pourquoi la Communauté urbaine assure 24H/24 et 7j/7 une veille sur d'éventuelles situations à risques naturels et technologiques. Elle en informe les 54 communes en temps réel.

Pour agir efficacement en cas de risque et protéger les habitants, Le Havre Seine Métropole organise et supervise au quotidien le réseau d'alerte des populations. Le parc de 35 sirènes réparties sur tout le territoire a été complété en avril 2021 par la mise en service du dispositif d'alerte en masse, un système multicanal au profit des 54 maires et du préfet de Seine-Maritime (voir encadré).



DÉVELOPPER UNE CULTURE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES



Pour diffuser bonnes pratiques et expériences, Le Havre Seine Métropole a participé le 25 février 2021 avec l'Association internationale des villes portuaires (AIVP) à un webinaire sur le thème « Comment adapter les villes portuaires au changement climatique. Enjeux et solutions : Intervention sur la gestion territoriale multirisques (naturels et technologiques) »

**RISQUES
INDUSTRIELS & NATURELS
RECEVEZ LES CONSIGNES
EN TEMPS RÉEL**

Inscrivez-vous alerte par SMS,
message vocal, mail

**LE
HAVRE
SEINE
MÉTROPOLE**



UN NOUVEAU DISPOSITIF D'ALERTE POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS !

Le Havre Seine Métropole assiste les 54 maires des communes-membres, autorités compétentes en matière de prévention et de gestion des risques majeurs sur son territoire.

Le Havre Seine Métropole s'est dotée d'un système multicanal d'alerte de la population en cas de risque naturel ou technologique. Les habitants sont informés par SMS, appel vocal automatique et/ou courriel en cas d'événement. Ils pourront ainsi être alertés, connaître les consignes à respecter et être informé de l'évolution de l'événement.

Le dispositif « Risques majeurs » est accessible à l'ensemble des habitants de la Communauté urbaine et intervient en complément du dispositif existant regroupant les 35 sirènes mises en réseau centralisé de supervision et de commande. Les habitants peuvent s'inscrire gratuitement sur alerte. lehavreseinemetropole.fr ou sur le site de leur commune de résidence.

En cas d'événement naturel ou technologique, l'alerte est déclenchée par l'une des trois autorités compétentes : la mairie, la préfecture ou la Communauté urbaine. Cette alerte peut être localisée selon le périmètre et l'étendue

du risque (par exemple : limitée à une commune ou à l'ensemble des 54 communes).

Une campagne d'alerte peut comprendre plusieurs messages successifs pendant l'événement : l'alerte et les consignes à suivre, l'évolution de la situation et d'éventuelles nouvelles consignes jusqu'à la fin de l'alerte. Par exemple, en 2021, le dispositif a été déclenché pour prévenir les habitants concernés d'une coupure d'alimentation en eau potable sur la ville de Sainte-Adresse. 168 personnes ont reçu un SMS et 2685 un message vocal.





LA POLITIQUE DE LA VILLE

POUR L'ÉGALITÉ AU SEIN DU TERRITOIRE



DEPUIS 2014, C'EST AU NIVEAU INTERCOMMUNAL QUE LA POLITIQUE DE LA VILLE, SUR LE TERRITOIRE, SE CONÇOIT ET S'ORGANISE.

GÉRER ET ANIMER LE CONTRAT DE VILLE 2015-2023

La Communauté urbaine endosse pour le territoire un rôle d'ingénierie en apportant son expertise à la construction d'une politique de la ville intercommunale. Celle-ci se traduit par un contrat de ville établi de 2015 à 2023 porté par

un Groupement d'Intérêt Public. Les actions du contrat de ville concernent quatre communes : Le Havre, Gonfreville l'Orcher, Montivilliers et Harfleur. Elles comptent 18 quartiers géo-prioritaires : 7 en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et 11 quartiers en territoire de veille active (TVA), qui représentent 21% de la population de la Communauté urbaine.



Réduire les inégalités de développement entre les quartiers et améliorer les conditions de vie des habitants

2022 sera consacrée à l'évaluation finale du contrat de ville, évaluation conçue au niveau local comme une étape vers un processus de relance de la politique de la ville en vue de l'écriture de la future génération du contrat de ville 2024-2029.

FAVORISER UN CADRE DE VIE INCLUSIF CONTRE LES INÉGALITÉS

En collaboration avec les acteurs locaux, l'État et les communes, Le Havre Seine Métropole met en place des actions concrètes sur le terrain pour améliorer le quotidien et favoriser la cohésion sociale sur son territoire.

Elle a lancé en partenariat avec la Philharmonie de Paris, le dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DÉMOS) qui vise à sensibiliser les enfants issus des quartiers à la musique et aux instruments classiques. À la clé ?

La possibilité pour les enfants de se révéler et d'intégrer un conservatoire. Décloisonner et ouvrir les perspectives sont aussi les moteurs du projet WI-Filles. Cette action vise à sensibiliser et acculturer aux métiers, usages et pratiques du numérique des jeunes filles des quartiers prioritaires.



FAVORISER L'EFFICACITÉ DE L'ACTION SOCIALE SUR LE TERRAIN

La Communauté urbaine a signé sa première Convention territoriale avec la Caisse d'Allocations Familiales. Une démarche partenariale pour maintenir et développer des services aux familles adaptés aux allocataires.

POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI

La Communauté urbaine a créé une instance partenariale : la Cité de l'emploi pour une meilleure coordination des acteurs engagés auprès des demandeurs d'emploi. Un travail d'analyse approfondie a été confié à l'Université du Havre en amont du projet qui permettra, à terme, de mesurer l'impact des dispositifs de droits communs sur les publics cibles. La Cité de l'emploi a pour vocation de faciliter sur le territoire l'interconnaissance des acteurs comme des actions.



L'ANIMATION DU TERRITOIRE

LA QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

5 CENTRES AQUATIQUES

1 STADE

2 GYMNASES

1 STAND DE TIR

1 CENTRE D'AVIRON

1 AÉRODROME

800 k€

ONT ÉTÉ OCTROYÉS AUX
ASSOCIATIONS SPORTIVES

232 k€

D'AIDES
AUX ASSOCIATIONS
CULTURELLES

LA COMMUNAUTÉ URBAINE EST PRÉSENTE PARTOUT SUR LE TERRITOIRE, AU PLUS PRÈS DES HABITANTS. ELLE LEUR PERMET DE BÉNÉFICIER DE SERVICES DE PROXIMITÉ ET ASSURE LA GESTION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE. ELLE ORGANISE ET SOUTIEN DES ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS ADAPTÉS AUX DIFFÉRENTS PUBLICS DU TERRITOIRE.

FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE SUR TOUT LE TERRITOIRE

Pour permettre à chacun de pratiquer du sport à proximité de chez lui, la Communauté urbaine assure la gestion et l'exploitation d'un important réseau d'équipements sportifs

« spécialisés » de proximité comprenant notamment le Stade Océane au Havre, les gymnases à Saint-Romain-de-Colbosc et Criquetot-L'Esneval, le centre d'aviron à Gonfreville-l'Orcher, le stand de tir à Harfleur, l'aérodrome à Saint-Romain-de-Colbosc pour la pratique du vol à voile, le stade d'athlétisme à Étainhus ou encore cinq centres aquatiques...



En complément de sa mission d'exploitation, Le Havre Seine Métropole contribue à l'incitation des habitants à la pratique sportive partout sur son territoire. En partenariat avec le département de Seine-Maritime, elle a mis en place le dispositif Ludisports pour les élèves de primaires et Ludisports+ pour les adultes dans les territoires ruraux éloignés des équipements. Cette opération vise à leur faire découvrir différents sports collectifs et individuels comme le basket, le handball, le scrachtball, le rugbyflag mais également le tir à l'arc, le judo et l'expression corporelle.

Pour donner aux jeunes le goût du sport, Le Havre Seine Métropole soutient aussi des événements sportifs de terrain comme la Journée Nationale du Sport Scolaire organisée par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) qui a rassemblé en 2021 près de 700 collégiens et lycéens, licenciés ou non, sur plusieurs sites sportifs du Havre.





AUX CÔTÉS DES ASSOCIATIONS CULTURELLES DE PROXIMITÉ

Soutenir le développement d'une politique d'animation culturelle est une priorité de la Communauté urbaine, qui a ainsi renforcé son partenariat avec 12 associations et acteurs culturels en 2021.

DES ÉVÈNEMENTS QUI RASSEMBLENT DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

La Communauté urbaine propose plusieurs rendez-vous notamment en milieu rural pour rendre la culture accessible à tous. Alors que certains de ses événements ont dû être annulés en 2021, dont Gromesnil dans tous ses états et La Fête du Cirque, la Communauté urbaine s'est mobilisée pour demeurer force de proposition. Elle a ainsi renouvelé en 2021 les Rendez-

vous d'été initiés en 2020 pour pallier l'annulation des grands événements culturels du printemps. Pendant les mois de juillet et août, la Communauté urbaine a sillonné 21 communes rurales du territoire proposant 25 représentations avec huit compagnies, des animations pour toute la famille proposées par six associations locales auprès d'un public d'environ 1200 personnes. L'événement a de nouveau séduit : 99,38% des personnes interrogées ont affirmé avoir apprécié la manifestation à laquelle elles ont assisté. Fort de son succès, l'événement fera à nouveau partie de la saison culturelle estivale en 2022.

COUP DE PROJECTEUR SUR CINÉ TOILES



Chaque été, le Havre Seine Métropole invite habitants et visiteurs à découvrir une série de concerts et séances de cinéma en plein air. Plus de 2500 spectateurs étaient au rendez-vous en 2021 à l'occasion des 18 projections organisées pendant les mois de juillet et août.

FAVORISER L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Dans le cadre de son action en faveur de l'éducation, de l'enseignement et de la production artistique, Le Havre Seine Métropole développe un nouveau projet d'établissement autour de l'École de musique et de danse intercommunale Henri Odièvre établie à Saint-Romain-de-Colbosc. Déjà très active, elle regroupe aujourd'hui 374 élèves et 20 enseignants. En 2021, elle a multiplié les actions « hors les murs » pour faire venir la musique et la danse sur tout le territoire : Orchestre à l'École à Gommerville auquel 67 enfants ont participé, Saint-Vincent-Cramesnil et Saint-Vigor-d'Ymonville, interventions à la Maison Familiale et Rurale de la Cerlangue, participation aux événements culturels organisés par la Communauté urbaine. Le nouveau projet aura pour vocation de se diversifier vers le numérique d'ici 2026.

Le Havre Seine Métropole poursuit une démarche importante d'accès à la pratique artistique et culturelle sur son territoire, notamment auprès des jeunes. Dans ce cadre, elle a mis en place le Programme d'éducation artistique et culturelle (Contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse – CTEJ) en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Normandie, l'Éducation nationale et le Rectorat. En 2021, ce sont près de 750 enfants qui en ont bénéficié et 190 heures d'ateliers organisés sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, et dès la petite enfance. Une manière d'inscrire la création artistique et son expression dans le quotidien des jeunes.

APPORTER UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Animer le territoire, c'est aussi permettre à tous d'accéder facilement à un service public de qualité et au plus proche de chez soi. Cet accueil de proximité est assuré par deux Maisons de territoire labellisées France Services en 2021 situées à Criquetot-l'Esneval et Saint-Romain-de-Colbosc. Depuis septembre 2021, en plus de proposer l'accès aux services communautaires et institutionnels, les deux maisons de territoire proposent d'accompagner les usagers dans leur utilisation du numérique au travers d'ateliers de formation et d'un suivi individualisé. L'objectif est de contribuer à réduire la fracture sociale et numérique dans les territoires, notamment ruraux.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES

La Communauté urbaine assure la gestion de deux espaces petite enfance : Ribambelle à Criquetot-l'Esneval et l'espace des Farfadets à Saint-Romain-de-Colbosc. L'occasion de proposer un mode de garde adapté aux besoins de ses usagers, en complément de l'offre communale. Cette politique dynamique participe à l'attractivité du territoire.

En 2022, Le Havre Seine Métropole continue de déployer son offre et prévoit d'agrandir la crèche La Ribambelle afin de répondre aux obligations réglementaires en termes de surface dédiée par rapport au nombre d'enfants accueillis et d'y aménager une salle multisensorielle.

AD HOC FESTIVAL, L'ÉVÉNEMENT ARTISTIQUE À DESTINATION DES PLUS JEUNES



À l'occasion de neuf jours de festivités en décembre 2021, dans 12 communes partenaires dont 6 nouvelles, la quatrième édition du festival a accueilli près de 8000 personnes. Au programme : des compagnies de tous les horizons, des représentations, des ateliers et des rencontres avec les artistes...





L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ACCUEILLIR L'AVENIR, PRÉSERVER L'ESPACE

3 515

AUTORISATIONS D'URBANISMES
INSTRUITES

15

ACQUISITIONS

5

CESSIONS

QUITTANCEMENT

693 135 €

(+ 24% DU FAIT
DE LA SUSPENSION
DES LOYERS EN 2020
POUR CAUSE DE COVID)

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE S'ENGAGE EN FAVEUR D'UN TERRITOIRE DURABLE ET ÉQUILIBRÉ ET D'UNE QUALITÉ DE VIE ACCESSIBLE À TOUS. C'EST DANS CETTE PERSPECTIVE QUE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DÉFINIT SA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN S'APPUYANT SUR DEUX LEVIERS FORTS : L'URBANISME ET LA STRATÉGIE FONCIÈRE.

PLANIFIER DES AMBITIONS FORTES POUR LE TERRITOIRE

Le Havre Seine Métropole accompagne les projets locaux et les évolutions des documents d'urbanisme pour répondre aux besoins des habitants en matière de mobilité, d'emploi, de la transition écologique et de

la qualité de vie de chacun. Dans ce cadre, la Communauté urbaine travaille à faciliter les démarches et les services, analyse le marché de l'immobilier et s'attache à créer une dynamique favorable à tous en collaboration avec les communes pour appliquer leurs PLU et adapter les orientations nationales.



**PLUS RAPIDE ET PLUS PRATIQUE :
VERS LA DÉMATÉRIALISATION DES
AUTORISATIONS D'URBANISME**

Les pétitionnaires peuvent désormais déposer leurs dossiers sur le guichet unique des autorisations d'urbanisme. Cette démarche sera accompagnée en 2022 par la possibilité pour les services d'instruire les dossiers sous forme dématérialisée.

En collaboration avec l'agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine (l'AURH), les services de la Communauté urbaine élaborent, depuis juillet 2021, le premier PLU intercommunal (PLUi). Cette coconstruction doit durer cinq ans.

La Communauté urbaine mettra en place en 2022 une large phase de concertation avec des réunions publiques, des ateliers avec les habitants, des expositions.

Les pôles d'instruction des actes d'urbanisme ont d'ores et déjà été réunis sur trois sites : Montivilliers, Criquetot-l'Esneval et Saint-Romain-de-Colbosc.





UNE STRATÉGIE FONCIÈRE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

acquisition dans le cadre de la 3^{ème} tranche de l'opération de restauration immobilière du Centre ancien du Havre. Une vaste opération de réhabilitation et de lutte contre l'habitat indigne.

En 2021, 840 dossiers ont été instruits dans le cadre des affaires immobilières dont 480 dossiers fonciers (acquisitions, cessions, classements de voies, évictions, expropriations, préemptions) et 360 dossiers de gestion locative (mises à disposition de biens, gestion de copropriétés).

UN MARCHÉ DE L'IMMOBILIER QUI SE PORTE BIEN



En 2021, 3515 autorisations d'urbanisme ont été instruites par le service mutualisé à l'échelle des 45 communes, contre 2890 en 2020 et 2875 en 2019. Cette augmentation importante traduit le dynamisme du marché immobilier local. Un élan qui se ressent également au niveau des Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) : en 2021, 4145 DIA instruites (dont 69% concernent la ville du Havre), contre 3615 en 2020, 3689 en 2019 et 2422 en 2018.

Pour compléter les travaux du PLUi, la Communauté urbaine entend élaborer une stratégie foncière active. Dans le cadre de cette démarche, 245 sites à enjeux ont été identifiés sur les 54 communes.

La Communauté urbaine est intervenue sur de grands équipements ou des projets d'envergure créateurs de valeur pour le territoire. Elle a racheté au département une partie du foncier du centre technique communautaire du Havre (CETCO), un nouveau centre inauguré en 2021 pour regrouper trois directions techniques au sein d'un bâtiment moderne et spacieux. Elle s'engage également pour l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants via des programmes importants de renouvellement urbain, c'est le cas notamment avec sa première

MAIN DANS LA MAIN AVEC LES ACTEURS LOCAUX DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Havre Seine Métropole travaille en concertation avec les principaux acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire au niveau local.

Elle coopère avec l'EPF de Normandie, la Région, l'AURH et tous les élus du territoire dans le cadre de l'élaboration de la stratégie foncière.

Les coopérations concernent de nombreux domaines, à l'instar du développement économique. La Communauté urbaine a notamment racheté en 2021 une part du foncier porté par l'EPFN pour l'aménagement de la ZAE Jules Durand. Au programme : un parc d'activités à l'interface ville/port au Havre dédié aux acteurs logistiques et services à l'industrie.



RETOUR SUR LES INVESTISSEMENTS EN 2021

POUR LA RÉALISATION D'OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT ET/OU D'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

ACQUISITIONS POUR
UN MONTANT TOTAL DE

8,5 M€

CESSIONS POUR
UN MONTANT TOTAL DE

663 k€

INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

ÉPRETOT, ETAINHUS, GRAIMBOUVILLE, HEUQUEVILLE, LE HAVRE, LE TILLEUL ET VERGETOT : procédures de PLU approuvées en 2021. ... **CAUVILLE-SUR-MER, OCTEVILLE-SUR-MER, GONFREVILLE-L'ORCHER, ROGERVILLE, OUDALLE, SANDOUVILLE, SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE, LA CERLANGUE** : mise en conformité du SCOT et des PLU avec la loi littorale



1200 AGENTS TRAVAILLENT AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE. ILS METTENT EN ŒUVRE LES POLITIQUES PUBLIQUES DÉFINIES PAR LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES ET INTERVIENNENT AU QUOTIDIEN AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS.

DES ÉQUIPEMENTS DE POINTE

2021 est l'année de l'amélioration des conditions de travail des agents : le centre technique communautaire (CETCO) accueille depuis juin 2021 près de 400 agents travaillant à la gestion des déchets, à la gestion de l'eau ou au sein du parc automobile de la Communauté urbaine. Ce nouvel équipement à la pointe de la technologie, a été conçu en concertation avec les agents, et permet d'accompagner l'évolution des métiers.

Les personnels administratifs n'ont pas non plus été oubliés avec un Hôtel de la Communauté urbaine entièrement refait à neuf à l'occasion de travaux de rénovation énergétique en 2021 : meilleur confort de chauffage, renouvellement d'air neuf, éclairage, mobilier moderne, espaces agréables et lumineux, matériel technique de haut qualité... et la possibilité pour les directions qui le souhaitent d'expérimenter le flex office !

VERS UNE MEILLEURE GESTION DU TEMPS

Un accent particulier a été porté en 2021 à la conciliation vie personnelle / vie professionnelle avec des temps de travail repensés dans le cadre du passage au 1607 h et l'accélération du déploiement du télétravail : durant les différentes périodes de confinement liées à la Covid, ce sont 450 agents qui, dès 2020, ont été en mesure de réaliser leurs missions totalement ou partiellement en télétravail, après avoir été dotés de matériels informatique et téléphonique.

En 2021, 336 agents poursuivent à leur demande le télétravail.

NOTRE ORGANISATION, NOS MOYENS D'ACTIONS

1 152
AGENTS
SUR POSTES
PERMANENTS

760
HOMMES (66%)

392
FEMMES (34%)

227
DE CATÉGORIE A

291
DE CATÉGORIE B

634
DE CATÉGORIE C

336
AGENTS EN
TÉLÉTRAVAIL

62 M€
DE MASSE
SALARIALE

1 170
DÉPARTS EN
FORMATION

2 161
JOURS DE
FORMATION
DÉLIVRÉS

110
ARRIVÉES
POUR 71 DÉPARTS

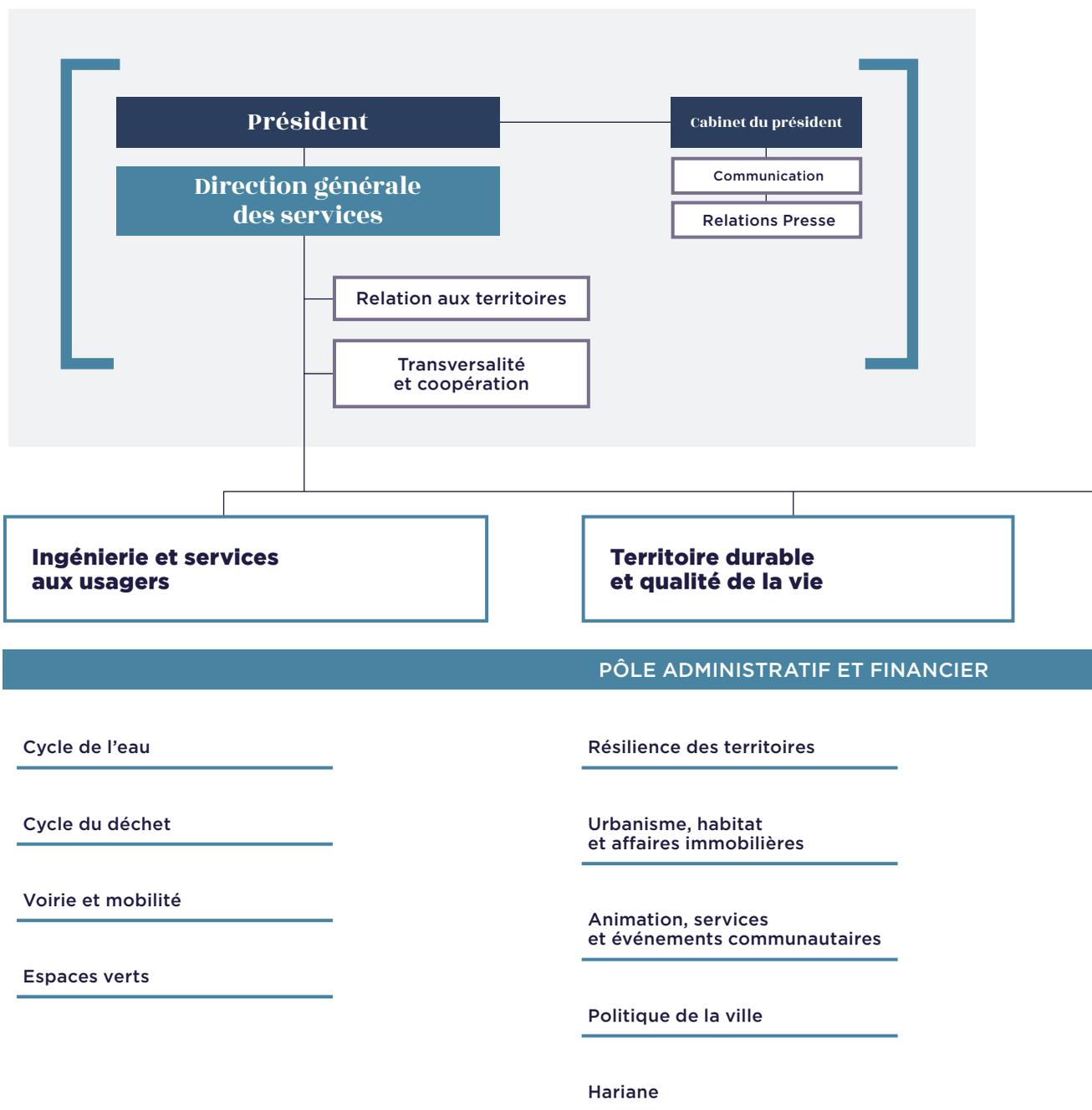
DES INNOVATIONS RESSOURCES HUMAINES EN 2021

Plusieurs dispositifs structurants ont été menés en 2021, parmi eux :

- Lancement du plan égalité Femmes / Hommes
- Une prévention renforcée autour de la prise en compte des addictions ou de la prévention des Troubles musculosquelettiques (TMS)
- La création d'un parcours d'accompagnement pour les primo-encadrants (11 agents concernés)
- Un renforcement de l'insertion avec l'accueil de 22 apprentis et de 27 Parcours emploi compétences (PEC)

ORGANISATION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

La Communauté urbaine compte 25 directions réparties en 5 départements.



Attractivité et aménagement du territoire

Attractivité du territoire

Grands projets, maîtrise d'ouvrage et aménagement

Développement économique et agricole

Le Havre, ville portuaire intelligente

Mission Ville P.I. (ville portuaire intelligente)

Gestion des ressources

Administration générale et qualité

Ressources humaines

Finances

Équipements professionnels et achats

Juridique et marchés

Systèmes d'information et innovation numérique

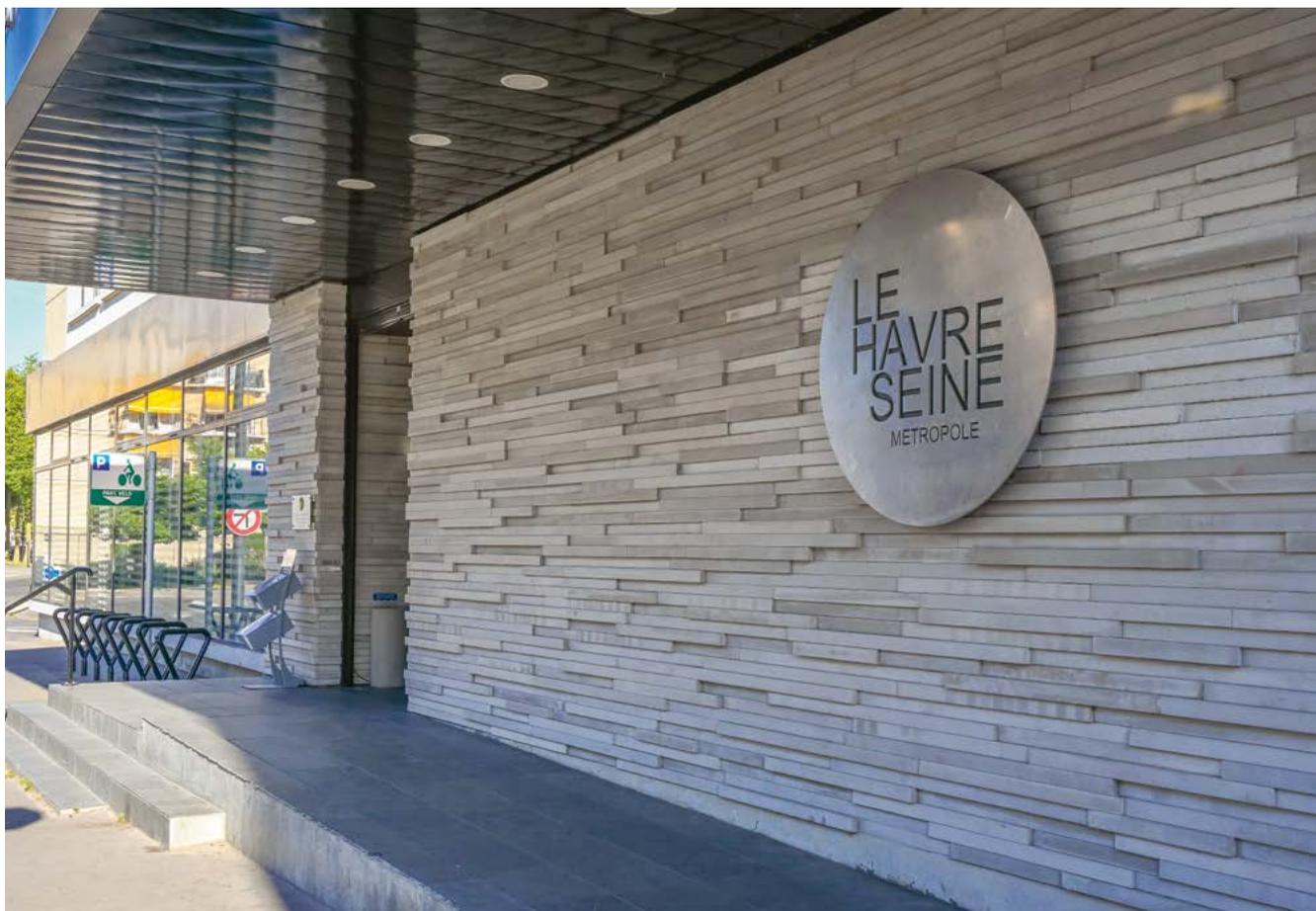
Énergie, maintenance des bâtiments

Communication interne

Tramway

Mission tramway

ÉQUIPEMENTS ET BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES



HÔTEL DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

L'hôtel de la Communauté urbaine est le siège de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Situé en centre-ville du Havre, il assure un accueil général du public pour toute prise d'information et oriente en fonction des demandes.

Plus de 250 agents y travaillent au quotidien.

On y trouve par exemple : l'administration générale et la coordination, l'attractivité du territoire, les ressources humaines, le GIP politique de la ville...

Dans le cadre du Marché public global de performance énergétique, ce bâtiment a en 2021 fait l'objet d'importants travaux de rénovation énergétique.

Adresse : 19 rue Georges Braque
CS 70854 - 76 085 Le Havre Cedex
Téléphone : 02 35 22 25 25
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h à 18h
(sauf du 15 juillet au 14 août,
les 24 et 31 décembre : de 8 h à 17 h)



CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE (CETCO)

Le centre technique communautaire a ouvert ses portes en juin 2021 et a été inauguré en octobre 2021. Cet équipement phare de la Communauté urbaine, situé rue des Moteaux au Havre est implanté sur une surface de 5,5 hectares et réunit sur un site unique près de 400 agents exerçant des métiers techniques (gestion des déchets, gestion de l'eau, parc automobile) qui étaient jusqu'alors répartis en 8 sites distincts. Ce nouvel équipement permet de rationaliser le nombre de sites exploités par la Communauté urbaine, de mutualiser les moyens et les espaces, et pour améliorer les conditions de travail des agents, et in fine d'améliorer l'efficacité des services publics.

CHÂTEAU DE GROMESNIL

Le château de Gromesnil est un lieu d'accueil d'exception aux portes du Havre. Il est édifié sur les vestiges d'un château-fort datant du XIV^e siècle qui a lui-même été bâti sur le site d'une ancienne villa romaine. Ce lieu est devenu un repère culturel et touristique, théâtre de manifestations de renom telles que *Gromesnil dans Tous ses Etats* et *La Fête du Cirque*. En 2021, 225 000 euros de travaux d'entretien ont été effectués au château et le pavillon a fait l'objet d'une étude de préservation du patrimoine.

25 HECTARES,
400 ARBRES CENTENAIRES,
UN JARDIN DÉMONSTRATIF





PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU **COMPTE** **ADMINISTRATIF** 2021

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 A ÉTÉ APPROUVÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2022. IL RAPPROCHE LES PRÉVISIONS OU AUTORISATIONS INSCRITES AU BUDGET 2021 DES RÉALISATIONS EFFECTIVES EN DÉPENSES ET EN RECETTES.

Il se caractérise par :

- Une amélioration de la situation financière par rapport à 2020 en dépit des impacts financiers toujours significatifs liés à la COVID-19.
- Une hausse des dépenses d'équipement du budget principal de 6,4% (109 M€).
- Un recours à l'emprunt à hauteur de 25,4 M€ pour financer les investissements.
- Une hausse des dépenses réelles de fonctionnement de 3,65% (360,8 M€) et une hausse des recettes réelles de fonctionnement de 3,24% (441 M€).
- Une capacité à investir et emprunter, tout en assurant ses missions quotidiennes au service des usagers.



561,9 M€
DE **RECETTES**
EN 2021

540,6 M€
DE **DÉPENSES**
EN 2021

80,3 M€
D'ÉPARGNE BRUTE

UNE **CAPACITÉ**
DE DÉSENMETEMENT
TOUS BUDGETS
CONFONDUS DE
3 ans
et 10 mois

Par habitant,
cela représente :

2 043 €
DE **RECETTES**
EN 2021

1 966 €
DE **DÉPENSES**
EN 2021

1 042 €
D'ENCOURS DE DETTE,
88 € REMBOURSÉS
AU TITRE
DE L'ANNÉE 2021

COMPTE ADMINISTRATIF CONSOLIDÉ

TOUS BUDGETS CONFONDUS (HORS OPÉRATIONS D'ORDRE)

— DÉPENSES 2021 : 540,6 M€ (soit 91,2 % du budget primitif 2021)

FONCTIONNEMENT : 360,8 M€
(soit 97,8 % du budget primitif 2021)

INVESTISSEMENT : 179,8 M€
(soit 80,2 % du budget primitif 2021)



PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE (CETCO)	13,5 M€
TRAVAUX DE VOIRIE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC	14,3 M€
PLAN VÉLO ET AMÉNAGEMENTS CYCLABLES	5,8 M€
EAU POTABLE - RÉHABILITATION, EXTENSION RÉSEAUX ET CANALISATION	4,4 M€
ACQUISITION D'UN CENTRE D'ENTRAÎNEMENT POUR LE STADE OCÉANE	4,3 M€
ASSAINISSEMENT - RÉHABILITATION, EXTENSION DES RÉSEAUX ET CANALISATION	4,1 M€
AMÉNAGEMENT SITES UNIVERSITÉ	4,1 M€
PROTOCOLE TRANSACTIONNEL 1 ^{ÈRE} LIGNE TRAMWAY	3,8 M€
TRAVAUX SUR STEP ET EXPLOITATION USINES ASSAINISSEMENT	3,8 M€
TRAVAUX HÔTEL DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE	3,2 M€

PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

MASSE SALARIALE	62 M€
BUDGET DES TRANSPORTS PUBLICS (COMPENSATION DE SERVICE PUBLIC POUR LES TRANSPORTS PUBLICS ET MOBILFIL)	61,3 M€
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT DES BUDGETS EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET EAU ZONE INDUSTRIELLE	45,8 M€
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET CYCLE DU DÉCHET	40,3 M€
ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION VERSÉES AUX COMMUNES	27,9 M€
SUBVENTION AU BUDGET DES TRANSPORTS PUBLICS	21,2 M€
DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE (DSC) VERSÉE AUX COMMUNES	19,5 M€
CONTRIBUTION AU SDIS 76	10,6 M€
ACHAT DE TERRAINS POUR LA ZONE JULES DURAND	6,8 M€
FRAIS FINANCIERS	6,7 M€

— BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT

IMPUTATION	BP ⁽²⁾ 2021	PRÉVU GLOBAL 2021	TOTAL CA ⁽¹⁾ 2021
DÉPENSES	151,9 M€	177,2 M€	120,9 M€
RECETTES	134,5 M€	158,2 M€	83,8 M€

FONCTIONNEMENT

IMPUTATION	BP ⁽²⁾ 2021	PRÉVU GLOBAL 2021	TOTAL CA ⁽¹⁾ 2021
DÉPENSES	197,7 M€	216,6 M€	186,9 M€
RECETTES	215,1 M€	222,7 M€	223,5 M€

— RECETTES 2021 : 561,9 M€ (soit 94,8 % du budget primitif 2021)

- **FONCTIONNEMENT : 441,1 M€**
(soit 104 % du budget primitif 2021)
- **INVESTISSEMENT : 120,8 M€**
(soit 71,6 % du budget primitif 2021)



PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

EMPRUNTS	25,4 M€
TVA ET FCTVA	17,3 M€
SUBVENTIONS ET REMBOURSEMENTS DE TIERS	16,2 M€
TAXE D'AMÉNAGEMENT	4,3 M€

PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

DOTATIONS ET AUTRES COMPENSATIONS DE L'ÉTAT	128 M€
RECETTES FISCALES	67 M€
BUDGETS EAU - VENTE AUX USAGERS	55,9 M€
TRANSPORTS PUBLICS - VERSEMENT MOBILITÉ	48,3 M€
CYCLE DU DÉCHET - TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)	34,9 M€
TRANSPORTS PUBLICS - SUBVENTION D'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL	21,2 M€
TRANSPORTS PUBLICS - RECETTES DES USAGERS	11,6 M€

— BUDGETS ANNEXES (TOUS BUDGETS ANNEXES CONFONDUS)

INVESTISSEMENT

IMPUTATION	BP ⁽²⁾ 2021	PRÉVU GLOBAL 2021	TOTAL CA ⁽¹⁾ 2021
DÉPENSES	72,3 M€	91 M€	58,9 M€
RECETTES	34,2 M€	50,5 M€	37 M€

FONCTIONNEMENT

IMPUTATION	BP ⁽²⁾ 2021	PRÉVU GLOBAL 2021	TOTAL CA ⁽¹⁾ 2021
DÉPENSES	171,1 M€	191,8 M€	173,9 M€
RECETTES	209,2 M€	220 M€	217,6 M€

(1) CA : COMPTE ADMINISTRATIF - (2) BP : BUDGET PRIMITIF

— ÉPARGNE BRUTE ET NETTE

EN M€	RRF*	DRF**	ÉPARGNE BRUTE	REMBOURSEMENT DETTE	ÉPARGNE NETTE
BUDGET PRINCIPAL	223,5	186,9	36,6	10,4	26,1
BUDGET ASSAINISSEMENT	34,8	20,8	14	5,6	8,4
BUDGET EAU POTABLE	41,5	25	16,5	2,5	14
BUDGET EAU ZONE INDUSTRIELLE	6,2	4	2,2	0,4	1,8
BUDGET TRANSPORTS	88,8	73,7	15,1	4,9	10,2
BUDGET COLLECTE ET RECYCLAGE	45	42,5	2,5	0,1	2,4
AUTRES BUDGETS ANNEXES	1,4	7,9	- 6,6	0,4	- 7
TOTAL	441,1	360,8	80,3	24,4	55,9

*RRF : recettes réelles de fonctionnement ** DRF : dépenses réelles de fonctionnement

L'épargne brute désigne la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts financiers. Ce flux dégagé chaque année permet de rembourser le capital des emprunts et de couvrir en totalité ou en partie les investissements. Celle-ci s'élève à 80,3 M€ au titre de 2021 (79,1 M€ en 2020).

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée des remboursements en capital de la dette. Elle permet de participer au financement des dépenses d'équipement. Celle-ci s'élève à 55,9 M€ au titre de 2021 (55,27 M€ en 2020).

— CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

La capacité de désendettement mesure le niveau d'endettement d'une collectivité : **Capital restant dû (y compris à réaliser) / Épargne brute**

RATIOS DE DÉSENDETTEMENT AU 31/12/2021

BUDGET PRINCIPAL	2 ANS ET 11 MOIS
BUDGET TRANSPORT	7 ANS ET 9 MOIS
TOUS BUDGETS	3 ANS ET 10 MOIS

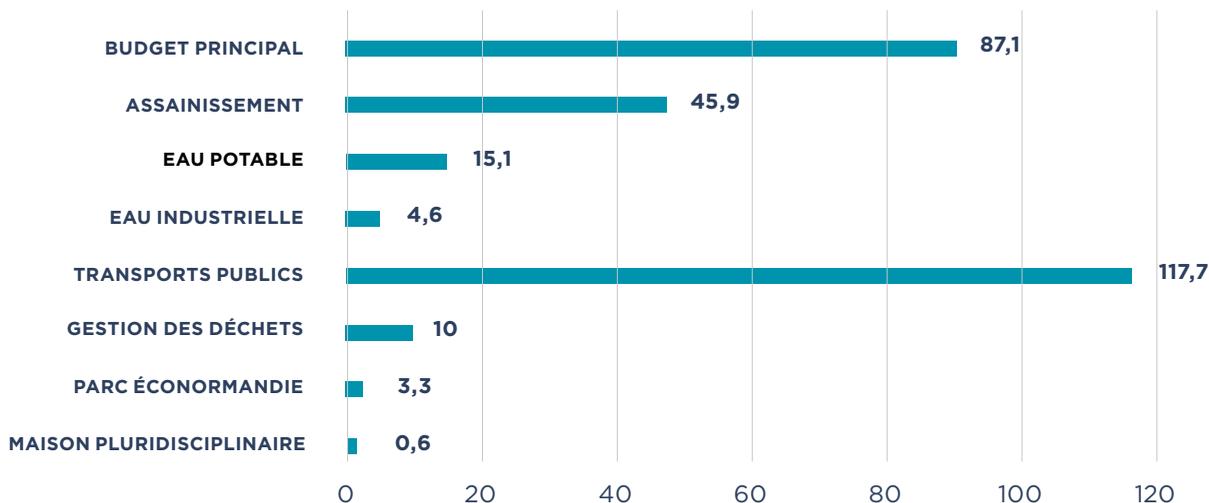
Le ratio de désendettement pour le budget principal est de 2 ans et 11 mois (de 3 ans et 10 mois tous budgets confondus). L'Etat recommande un ratio de désendettement compris entre 11 et 13 ans excepté pour certains budgets annexes pour lesquels la durée peut être plus longue. Le faible ratio de désendettement atteste de la capacité à emprunter de la Communauté urbaine.

— RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE

MONTANT CONSOLIDÉ AU 31/12/2021 : 284,2 M€

Contre : 295,1 M€ au 31/12/2020

■ ENCOURS DE LA DETTE EN M€



Les emprunts viennent financer des investissements. En ce sens, les collectivités ont recours à l'emprunt pour financer des investissements dont la durée d'amortissement est longue (ex. : extension tramway, réfection de canalisations...)

Par habitant, cela représente une dette de 1 042€.

Ce qu'il faut retenir

TAUX DE RÉALISATION EN FONCTIONNEMENT PROCHE DES ANNÉES PRÉCÉDENTES (PRÈS DE 98% DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DU BP 2021 ET 104% DES RECETTES)

TAUX DE RÉALISATION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN HAUSSE PAR RAPPORT À 2019 ET 2020
80% DU BP 2021

L'ÉPARGNE BRUTE RESTE À UN NIVEAU ATTENDU POUR FINANCER LE PLAN PLURIANNUEL D'ACTIONS COMMUNAUTAIRES (PPAC) MALGRÉ LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE

LE RATIO DE DÉSENDETTEMENT DU BUDGET PRINCIPAL ET GLOBAL EST EN LÉGÈRE HAUSSE MAIS RESTE À UN NIVEAU BAS

SITUATION FINANCIÈRE SAINES AU 31 DÉCEMBRE 2021 - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ET D'EMPRUNT POUR FINANCER LE PPAC 2021/2026



LEXIQUE

— CRTE

(CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE)

Le CRTE est un outil de contractualisation privilégié entre l'État et les territoires sur la période 2021-2026. Face à la crise que connaît le pays, Le Havre Seine Métropole et la Métropole Rouen Normandie ont choisi de s'allier pour œuvrer collectivement à la relance et à la résilience de leur territoire, dont le trait d'union est la Seine. Le CRTE Métropole Rouen Normandie - Le Havre Seine Métropole poursuit ainsi l'ambition de devenir un territoire de référence en matière de transition écologique et industrielle, impulsée par le Contrat de Transition Écologique signé à Rouen le 19 juillet 2019, et par le Pacte territorial de Le Havre Seine Métropole signé le 13 janvier 2020.

— CNDP

(COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC)

La CNDP est une institution française qui veille au respect du droit à l'information et à la participation du public dans l'élaboration des projets et des politiques publiques ayant un impact sur l'environnement.

— MPGP

(MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE)

Signé avec la société CRAM en 2018, le MPGP vise à réduire les consommations énergétiques tout en améliorant le confort des occupants. Ce marché prend en compte : l'exploitation du chauffage, la maintenance des installations et la réalisation des travaux qui permettent de remplir des objectifs chiffrés de performance.

— PACTE

(LE PACTE TERRITORIAL POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET INDUSTRIELLE)

Les pouvoirs publics et les acteurs économiques du territoire ont un rôle clé à jouer dans l'orientation et l'accompagnement de la transformation économique et sociale. Le 13 janvier 2020, Le Havre Seine Métropole a concrétisé cet engagement en signant le Pacte territorial pour la transition écologique et industrielle : 58 actions, 82 entreprises et plus de 1 000 emplois créés y sont d'ores et déjà inscrits.

— PCAET

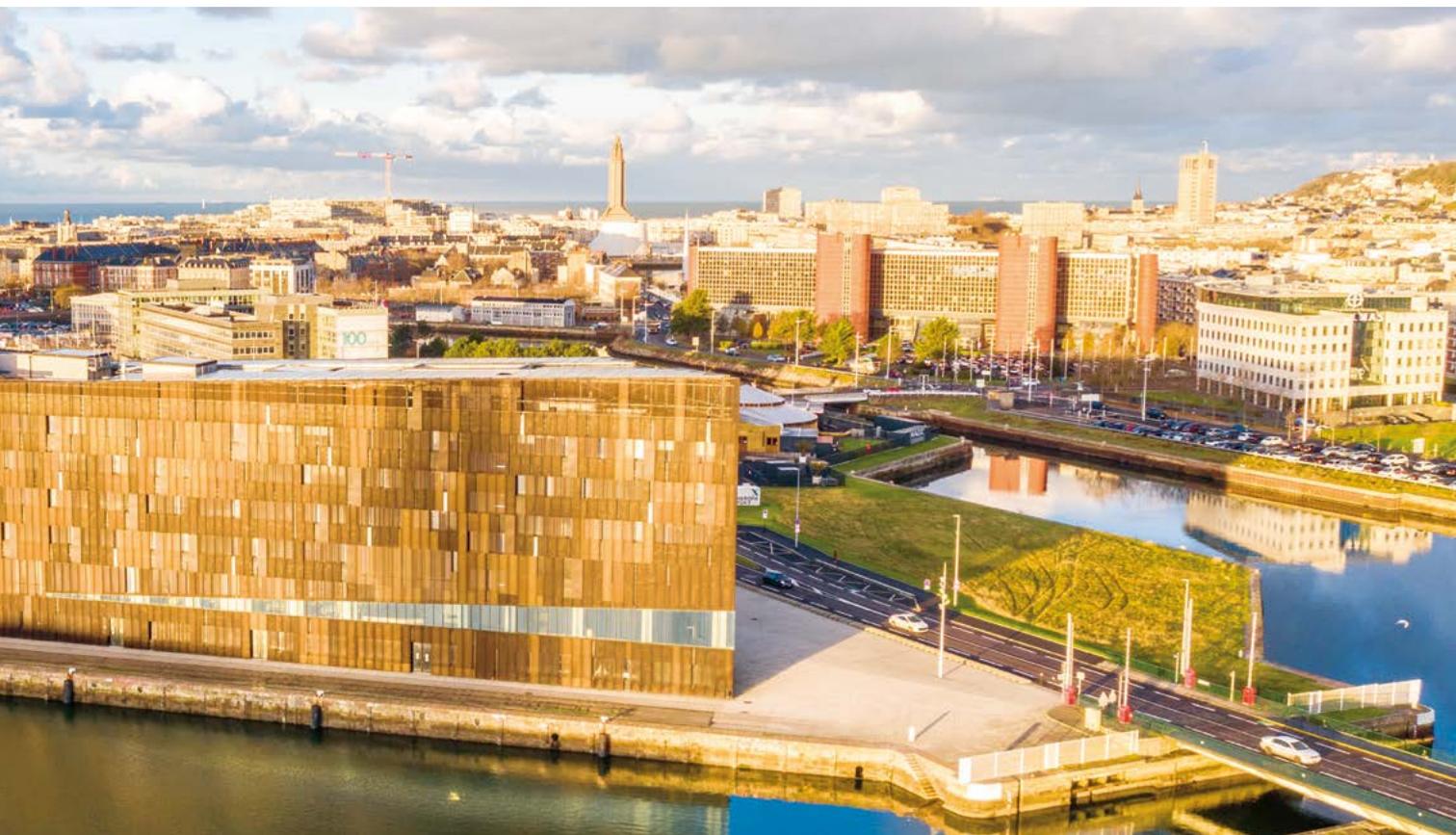
(PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL)

Le PCAET est un outil de planification et de coordination de la transition énergétique d'un territoire. Le Havre Seine Métropole s'est lancée dans les premiers travaux en vue d'élaborer son futur PCAET qui aura pour objectif de favoriser l'adaptation du territoire et de son économie à l'enjeu carbone. Ce plan sera in fine agréé par l'État et s'appuiera sur la mobilisation de nombreux partenaires.

— PLH

(PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT)

Adopté en conseil communautaire le 16 décembre 2021, le PLH définit pour la période 2022-2027 la politique que la Communauté urbaine entend mener en matière d'habitat, de logement et d'hébergement.



— PLUI

(PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

La Communauté urbaine s'est engagée en 2021 dans l'élaboration de son premier plan local d'urbanisme intercommunal, document porteur des ambitions d'aménagement du territoire pour la prochaine décennie. Les PLU communaux, cartes communales ou Règlement National d'Urbanisme (RNU) en vigueur actuellement sur le territoire des 54 communes, sont applicables jusqu'à l'approbation du PLUi, prévue fin 2025. Dès son approbation, le PLUi se substituera aux documents d'urbanisme existants du territoire.

— PPRT

(PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES)

Le Havre Seine Métropole est à l'origine de la création de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine (ORMES) qui mobilise autour d'elle toutes les parties prenantes à la gestion des risques technologiques : État, collectivités, Chambre de Commerce et d'Industrie, Université, Industriels et experts. Ses travaux ont permis l'adoption d'un PPRT dans le cadre d'une stratégie coordonnée pour la prévention, l'engagement des moyens de sécurisation, la gestion du foncier, l'éducation du public à la culture du risque, notamment à travers des interventions dans les collèges, et les dispositifs d'alerte de la population. Celui-ci s'est adossé à différentes études scientifiques, comme par exemple la modélisation du risque de submersion marine et son impact sur le territoire.

— SCOT

(SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE)

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Le Havre Seine Métropole est compétente en matière de SCOT. Ce document de planification stratégique doit définir les grands objectifs d'aménagement et d'urbanisme en matière d'habitat, de déplacements, de développement économique et commercial, d'équipements et d'environnement. Établi à l'échelle d'une ou plusieurs intercommunalités correspondant à un bassin de vie, il s'inscrit dans une démarche de développement durable à long terme (environ 20 ans).

Un SCoT, à l'échelle des anciens territoires de la CODAH et de Caux-Estuaire, est toujours en vigueur ; le territoire de l'ex communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval, qui était rattaché au SCOT du Pays des Hautes Falaises (avec Fécamp), n'est plus couvert par un SCOT suite à la création de la Communauté urbaine.

Une révision du SCOT englobant les 54 communes est en cours, concomitamment aux travaux engagés pour le PLUi ; elle doit être finalisée à l'horizon 2024, avant l'adoption du PLUi.

Le Havre Seine Métropole - 07/2022
Directeur de la publication : Édouard PHILIPPE
Directrice de la rédaction : Claire-Sophie TASIAS
Rédacteur en chef : Jean-Christophe BLANC-AUBERT
Comité de rédaction : Hortense DERO, Émilie DEVAUX et Véronique GÉLARD
Création - rédaction : Agence KAZOAR
Mise en page : Fabien BRASSE

Impression : Dupliprint Mayenne - 650 exemplaires



Crédits photos : Laurent BRÉARD, Philippe BRÉARD, Anne-Bettina BRUNET, Werner LE DOARÉ,
Actuaprod, Jacques BASILE, Jacques REFUVEILLE, Marin DAVID, Grain Photographique,
Vincent RUSTUEL, Peggy GODREUIL, A DUDOUBLE AREHN, Francis CORMON, Arnaud BERTEREAU



lehavreseinemetropole.fr